

# 20 | RAPPORT 21 | MORAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 29 JUIN 2022



Rapport moral édité par la Fondation Bon Sauveur de Bégard.  
Directeur de la publication : Pascal Conan - Directeur général.  
Mise en page et conception graphique : Publi Trégor Lannion  
Crédits photos : Service communication de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.  
Impression (100 exemplaires) : Publi Trégor

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

7

## 1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

8

- 1.1 La Gouvernance ..... 9
- 1.2 Le Conseil d'Administration ..... 11
- 1.3 L'organigramme hiérarchique ..... 12

## 2 LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

13

- 2.1 La Commission Médicale d'Établissement ..... 14
- 2.2 Le Comité Social et Économique ..... 16
- 2.3 Les instances de la Commission Médicale d'Établissement ..... 16
  - 2.3.1 Le Comité de pilotage Qualité Gestion des Risques ..... 16
  - 2.3.2 La Cellule d'Identito-Vigilance ..... 25
  - 2.3.3 Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) ..... 25
  - 2.3.4 Le Comité de Liaison Alimentaire en Nutrition (CLAN) ..... 26
  - 2.3.5 Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) ..... 26
- 2.4 Le collège des Psychologues ..... 30
- 2.5 Le collège des Assistantes Sociales ..... 30
- 2.6 Le Comité Éthique ..... 30

## 3 L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS À L'EXERCICE DE LEURS DROITS

32

- 3.1 La Commission Des Usagers ..... 33
- 3.2 Les Conseils de Vie Sociale ..... 35
- 3.3 Le forum Citoyen : favoriser la parole et la participation des usagers/citoyens ..... 37

## 4 LE PÔLE DE SANTÉ MENTALE

38

- 4.1 Le pôle sanitaire ..... 42
  - 4.1.1 L'activité du pôle sanitaire ..... 45
  - 4.1.2 L'activité du pôle infanto juvénile ..... 46
    - 4.1.2.1 Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) ..... 48
  - 4.1.3 Le pôle Argoat ..... 50
  - 4.1.4 Le pôle Armor ..... 52
  - 4.1.5 L'intersecteur de nuit ..... 56
- 4.2 Le pôle social et médico-social ..... 57
  - 4.2.1 L'EHPAD « Résidence de l'Abbaye » ..... 58
  - 4.2.2 Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Maison des Fontaines » ..... 60
  - 4.2.3 Le Foyer de vie « Résidence Henri-Terret » ..... 61
  - 4.2.4 La Maison d'Accueil Spécialisée « Maison des Roseaux » ..... 63
  - 4.2.5 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ..... 64
  - 4.2.6 Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ..... 65
  - 4.2.7 Le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ..... 66
- 4.3 Le service aux usagers ..... 67
  - 4.3.1 Le service de relations avec les usagers ..... 67
  - 4.3.2 Le Service Socio-Thérapeutique et Socio-Culturel ..... 68
  - 4.3.3 L'Aumônerie ..... 70

## 5 LES COOPÉRATIONS

71

- 5.1 Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) ..... 72
  - 5.1.1 L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme (EMIA) ..... 73
  - 5.1.2 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) ..... 74
- 5.2 Le Groupement de Coopération Sanitaire en santé mentale (GCS) ..... 75
- 5.3 Le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM) ..... 75
- 5.4 Le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor (GHT) ..... 76
- 5.5 Les Contrats Locaux de Santé (Pays de Guingamp et Pays du Trégor-Goëlo) ..... 76
- 5.6 Les coopérations du territoire ..... 76
  - 5.6.1 Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires ..... 76
  - 5.6.2 La Maison des Jeunes et des Adolescents ..... 77
  - 5.6.3 Les conventions de coopérations ..... 77

## 6 LES PROJETS DE LA FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD, LANCÉS EN 2021

78

## 7 LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

80

- 7.1 Les équipes mobiles: ..... 81
  - 7.1.1 Équipe mobile adolescents ..... 81
  - 7.1.2 Équipes Mobiles Précarité en Psychiatrie ..... 83
  - 7.1.3 Équipe mobile de Gérontopsychiatrie ..... 83
  - 7.1.4 Équipe mobile addictologie ..... 84
- 7.2 Le parcours habitat ..... 85
  - 7.2.1 le dispositif d'hébergement social et thérapeutique « Les 4 Logis » ..... 85
  - 7.2.2 le dispositif de réhabilitation psycho-sociale ..... 86
- 7.3 La prévention du risque suicidaire - Dispositif ALINEA ..... 86
- 7.4 L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) ..... 88
- 7.5 La systémie familiale ..... 88
- 7.6 L'Electroconvulsivothérapie (ECT) ..... 89

## 8 LES FONCTIONS SUPPORT

90

- 8.1 Les données financières ..... 91
- 8.2 Les ressources humaines ..... 91
- 8.3 Le système d'information ..... 95
- 8.4 Les ressources logistiques et travaux ..... 95
- 8.5 La pharmacie ..... 96

# ÉDITORIAL



Roland OLLIVIER

Président du Conseil d'Administration  
de la Fondation Bon Sauveur de Bégard

Comme l'année précédente, sous des formes différées cependant, la Fondation Bon Sauveur a rencontré en 2021 une situation inhabituelle. L'enjeu principal a été d'assurer la continuité des soins et de l'accompagnement en s'adaptant aux règles sanitaires édictées pour faire face aux épisodes de pandémie.

Comme les données d'activité l'attestent, la mission a été assurée grâce à l'engagement des professionnels, des bénévoles et des représentants des usagers. Au-delà de l'énoncé des chiffres, ce sont des parcours de soins, des situations personnelles de handicap et d'autonomie mise à mal qui ont été prises en ligne de compte.

Ce rapport moral témoigne de l'ancrage de la Fondation dans son territoire de santé et du développement de son offre auprès de la population. Cela est le fait de son attractivité et cela est permis par une situation financière saine.

Cependant, tout est toujours à consolider et à construire constamment, sans relâcher l'attention auprès des équipes de travail et des usagers. Le réalisme conduit à observer des phénomènes de lassitude face aux difficultés de tous ordres auxquelles des salariés sont confrontés malgré des avancées en matière de rémunération. De même, toutes les questions d'accès aux soins et à l'accompagnement ne sont pas résolues.

Améliorer le service rendu, œuvrer toujours pour de meilleures conditions de vie au travail, cela figure parmi les défis à relever dans la définition de notre prochain projet de la Fondation.

A white handwritten signature on a blue background, appearing to be 'R. Ollivier'.

# 1

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE



## 1.1 LA GOUVERNANCE

La Fondation Bon Sauveur de Bégard est une Fondation reconnue d'utilité publique publiée au Journal Officiel le 26 avril 1988 qui gère :

**1** **ESPIC** (Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif) à but non lucratif assurant une mission de service public (neutralité, gratuité de la prise en charge, continuité du service public hospitalier), établissement spécialisé en psychiatrie

**6** **structures sociales et médico-sociales** pour un accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées psychiques.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de **3** collèges :

**1** collège des membres fondateurs qui poursuivent l'œuvre entreprise en 1857 par la Congrégation des filles du Bon Sauveur de Caen,

**1** collège des partenaires institutionnels,

**1** collège des personnes qualifiées,

La composition du Conseil d'Administration et du Bureau modifiée le 19 octobre 2018, suite à la parution des nouveaux statuts de la Fondation Bon Sauveur de Bégard au Journal Officiel du 21 septembre 2018 est la suivante :

### AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

#### + Collège des membres fondateurs :

- Sœur Marguerite Scolan, Vice-Présidente
- Sœur Marie-Joséphine Razafy, Administrateur

#### + Collège des partenaires institutionnels :

- Docteur Philippe Genest, Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest
- Docteur Mariette Mignard, Association Diocésaine de Saint-Brieuc-Tréguier
- Madame Viviane Le Guilloux, Université Catholique de l'Ouest

#### + Collège des personnalités qualifiées :

- Monsieur Roland Ollivier, Président
- Monsieur Dominique Lecomte, Trésorier
- Monsieur Marc Le Houérou, Secrétaire
- Docteur Paul Barret, Administrateur
- Monsieur Jean-Yves Le Bihan, Administrateur
- Madame Marie-Françoise Quinton, Administrateur
- Madame Gwénaëlle Lair, Administrateur
- Madame Marie-Noëlle Le Gouic, Administrateur

### AVEC VOIX CONSULTATIVE :

#### + Représentants d'usagers

- Monsieur Patrick Mercier, titulaire UNAFAM
- Madame Martine Le Flanchec, suppléante UNAFAM
- Monsieur Philippe Sayer, titulaire France Assos Santé
- Madame Danièle Vaudrey, suppléante France Assos Santé

#### + Commissaire du Gouvernement

- Monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor

## 1.1 LA GOUVERNANCE

Les statuts de la Fondation Bon Sauveur de Bégard précisent que celle-ci a pour but d'accompagner, de soigner les personnes les plus démunies, porteuses de handicaps ou en souffrance psychique. Ainsi, elle développe une offre de soins et d'hébergement tant hospitalière qu'ambulatoire, médico-sociale que sociale.

La Fondation adhère à la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés (FEHAP) non lucratifs qui allient la mission de service public et un mode de gestion privée pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes :

- garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous,
- assurer la permanence et la continuité des soins,
- maintenir la prise en charge tout au long de la vie de différentes pathologies, handicaps et de la perte d'autonomie.

La Fondation est adhérente à l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) avec qui elle partage des valeurs d'humanisme.

INSTANCES >>>	<<< ADMINISTRATEUR RÉFÉRENT
Commission Des Usagers	Dr Barret - Sœur Scolan
Conseil de Vie Sociale de la Maison d'Accueil Spécialisée	Mme Quinton
Conseil de Vie Sociale du Foyer d'Accueil Médicalisé	M. Le Bihan
Conseil de Vie Sociale de l'EHPAD	Mme Marie-Noëlle Le Gouic
Conseil de Vie Sociale du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	M. Le Houérou
Conseil de Vie Sociale Foyer de Vie	M. Le Houérou
Comité Éthique	Dr Barret
Commission Culturelle	Dr Barret - Sœur Scolan
Groupement de Coopération Sanitaire en santé mentale	M. Ollivier - Mme Mignard
Groupement de Coopération Social et Médico-Social Bretagne Solidarité	M. Ollivier - M. Lecomte
Groupement d'Intérêt Public d'Armor Blanchisserie	M. Le Bihan
Comité de pilotage Qualité Gestion des risques	M. Ollivier - Mme Quinton
Comité de pilotage Projet Fondation Projet des usagers	Mme Quinton
Commission des finances	M. Ollivier - M. Lecomte

## 1.2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 réunions des membres du Conseil d'Administration se sont tenues en 2021, à l'issue desquelles 42 délibérations ont été prises.

### Synthèse des délibérations 2021 :

#### + Qualité et prise en soins des usagers

- Approbation du rapport d'activité 2020 de la Commission des Usagers.
- Approbation du financement d'une partie des frais liés à la formation d'une personne, au Diplôme Universitaire de pair-aidance en santé mentale (Université Lyon 1, frais d'inscription et de déplacements), sous réserve de la signature d'une charte d'engagement.

#### + Finances

- Approbation pour 2021 :
  - l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et dépenses)
  - le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)
- Approbation de l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2020 des structures sociales et médico-sociales sous Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens et des comptes administratifs 2020 du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Approbation de l'augmentation du tarif de la chambre particulière, applicable à leur demande aux usagers bénéficiant d'une mutuelle,
- Approbation de l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et dépenses), pour l'année 2021, des structures sociales et médico-sociales sous Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM),
- Approbation pour 2021, de la révision du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement),
- Approbation du budget prévisionnel 2021 du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA),
- Approbation de l'annexe de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2022 relative à l'activité des structures sociales et médico-sociales
- Approbation pour l'année 2022 :
  - l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) du Centre Hospitalier
  - le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)

#### + Ressources Humaines

- Approbation des modifications apportées à l'organigramme hiérarchique de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.
- Approbation du bilan social 2020 de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

#### + Projets

- Approbation de la création de 5 places d'hôpital de jour pour adolescents au CMPEA de Pabu
- Approbation de la création d'un nouvel établissement, dans le cadre de l'habitat accompagné au sein de la Fondation Bon Sauveur.

#### + Partenariats

- Attribution d'une participation financière de la Fondation Bon Sauveur, pour le colloque organisé par l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) « Vulnérabilités et passages à l'acte des femmes, aux différents âges de la vie ».
- Validation de l'adhésion de la Fondation Bon Sauveur à l'association L'Heureux Pair.
- Avis favorable à la demande de financement du Groupe d'Entraide Mutuelle de Guingamp pour un marchepied de minibus, sur présentation de la facture, sous réserve de la consultation des membres de la Commission des Usagers.

#### + Affaires générales

- Validation du rapport moral 2020 de la Fondation Bon Sauveur de Bégard.
- Approbation de la candidature de Madame Marie-Noëlle Le Gouic, en tant que membre du collège des personnalités qualifiées au sein du Conseil d'Administration.
- Approbation de la désignation de Madame le docteur Marie-Noëlle Le Gouic et de M. le docteur Paul Barret, comme administrateurs, au sein du comité de pilotage du Projet de la Fondation 2023-2027.



Vue aérienne du site de Bégard



## 2.1 La Commission Médicale d'Établissement

### » Composition

	NOM >>>	<<< FONCTION
MEMBRES ÉLUS	Dr Le Guern René	Président de la CME - Médecin Chef du Pôle Armor
	Dr Bernard Claire	Vice-présidente - Médecin Chef du Pôle Argoat
	Dr Daurat Hélène	Médecin Chef de pôle Infanto-Juvenile
	Mme Berthe-Simonelli Sylvaine	Pharmacienne chef de service
	Dr Le Guern René	Médecin DIM, à titre consultatif
	Dr Cillard Karine	Vice-présidente - médecin psychiatre - Pôle Armor
	Dr Quillevere Nolwenn	Vice-présidente - médecin pédopsychiatre - Pôle Infanto-Juvenile
	Dr Lupasco Marius	Médecin psychiatre - Pôle Argoat
	Dr Narquet Sylvie	Médecin pédopsychiatre - Pôle Infanto-Juvenile
	Dr Bota Alexandra	Médecin pédopsychiatre - Pôle Infanto-Juvenile
INVITÉS PERMANENTS	Dr Wasielewski Marie	Médecin psychiatre - Pôle Armor
	Dr Decombas Juliette	Médecin Généraliste - Pôle Armor - présidente du CLAN <sup>1</sup>
	Dr Mihaescu Mirela	Médecin psychiatre - Pôle Armor - relations universitaires
	Dr Le Carreres Stéphane	Médecin généraliste, Président du CLIN <sup>2</sup>
	Dr Bougault Pascal	Médecin généraliste, Présidente du CLUD <sup>3</sup>
	Madame Le Guennec Audrey	Représentante des psychologues
	Dr Carlier Julia	Médecin psychiatre - référente CUMP <sup>4</sup> 22 et COVID 19
	M. Rolland Olivier	Président du Conseil d'Administration
	M. Conan Pascal	Directeur Général
	M. Yaouanc Éric	Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales
INVITÉS	Mme Montay Nathalie	Directrice des Soins et du Pôle Social et Médico-Social
	M. Alperin Laurent	Directeur des Affaires Financières
	Mme Foucher Kathia	Responsable Qualité/Gestion des risques/Hygiène Coordonnatrice de la gestion des risques associés aux soins
	M. Le Crom Thierry	Directeur Logistique, Travaux, Achats et Sécurité
	M. Martinescu Dimitri	Directeur des Systèmes d'Information
	Mme Trouvé Murielle	Secrétaire Générale - vice-présidente de la CDU

<sup>1</sup> Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition

<sup>2</sup> Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales

<sup>3</sup> Comité de Lutte contre la Douleur

<sup>4</sup> Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

### Synthèse des thèmes abordés

#### + Qualité et prise en soins des usagers

- Rapport d'activité de l'unité de thérapie familiale
- Contention et isolement - application de l'article 84 de la loi du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021
- Pratique d'admission en chambre d'isolement et de contention
- Offre de soins pour les jeunes en souffrance psychique
- Projet de réhabilitation psycho-sociale
- Point annuel sur l'activité de l'infirmier d'accueil et d'orientation en collaboration avec les antennes médico-psychologiques des urgences de Lannion, Guingamp, Paimpol
- Point sur la fermeture de l'unité d'hospitalisation de courte durée de Lannion pour travaux et ses répercussions sur les services d'admission de la Fondation
- Point sur la visite de certification
- Point sur les audits dossiers patients/résidents par service
- Présentation du projet de soins personnalisé
- Sensibilisation des médecins à la procédure « annonce d'un dommage lié aux soins »
- Présentation et validation du règlement intérieur de l'Accueil Familial Thérapeutique
- Procédure de signalement des violences conjugales
- Campagne des indicateurs qualité 2021
- Présentation des TEV (thérapies virtuelles)
- Point sur le dépistage de l'hépatite C à la Fondation Bon Sauveur
- Point sur le renouvellement des programmes de soins et suivis ambulatoires
- Couverture psychiatrique des établissements sociaux et médico-sociaux

#### + Affaires médicales

- Nouveau Règlement Intérieur de la Commission Médicale d'Établissement (CME)

#### + Finances

- Présentation de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2021
- Compte Financier 2020 du Centre Hospitalier

#### + Ressources Humaines

- Point sur les assurances professionnelles personnelles des médecins (assureur MMA)
- Point sur l'absentéisme médical et paramédical : impact sur le fonctionnement habituel des services de soin
- Présentation de l'avenant Ségur Médical
- Projet de plan de formation 2022

#### + Renouvellement des autorisations

- Réforme des autorisations dans les établissements (séparation pédopsychiatrie et psychiatrie adulte, accueil des populations détenues, accueil des soins sans consentement)

#### + Projets

- DMP (dossier médical partagé) : accès et engagement de la Fondation Bon Sauveur et point sur la messagerie sécurisée de la Fondation Bon Sauveur
- Rencontre avec les Centres Hospitaliers de Guingamp et de Tréguier, groupe de travail sur la filière gérontopsychiatrique
- Ouverture de l'hôpital de jour pour adolescents de Guingamp en septembre 2021
- Point sur la mise en place de la lettre de liaison
- Projet de la Fondation 2022-2026
- Point sur le projet de déménagement de l'hôpital de jour pour adultes de Lannion

#### + Crise sanitaire

- Point sur l'activité hospitalière, ambulatoire et résidentielle au fil de la crise sanitaire
- Campagne de vaccination
- Plan blanc

#### + Divers

- Avis de la Commission Médicale d'Établissement sur la communication à la Commission des Citoyens et des Droits de l'Homme (CCDH) du rapport et du registre relatifs à l'isolement et à la contention
- Signature du Contrat Territorial de Santé Mentale du Département des Côtes d'Armor 2021-2025

### ARRIVÉES DE MÉDECINS

Dr Virmaux	Médecin psychiatre	4 janvier 2021
Dr Taburet	Médecin psychiatre	2 novembre 2021
Dr Le Moing	Médecin généraliste	18 janvier 2021
Dr Auger	Médecin généraliste	7 juin 2021

### DÉPARTS DE MÉDECINS

Dr Le Tual	Pédopsychiatre	31/12/2021 Départ à la retraite
------------	----------------	------------------------------------

## 2.2 Le Comité Social et Economique >>>

Le Comité Social et Economique s'est réuni **12** fois en 2021.

### Avis demandés au Comité Social et Économique en 2021 :

- > Projet de réhabilitation psychosociale
- > Intervention des Infirmiers dans les Maisons de Santé pluridisciplinaires
- > Planification des congés 2021
- > Modification des horaires de travail du Centre Médico Psychologique de Lannion
- > PAPRIACT 2021 (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)
- > Actualisation du Plan Blanc
- > Rapport annuel 2020 du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- > Présentation du Bilan Social 2020
- > Présentation du compte financier 2020 du Centre Hospitalier et des comptes combinés de la Fondation Bon Sauveur de Bégard

- > Évolution des horaires du Centre Médico-Psychologique de Paimpol
- > Horaires du pool de remplaçants
- > Information relative à la gestion de la crise sanitaire
- > Plan de formation 2022 : programmation des actions de formation collective pluri-annuelles
- > Évolution du cycle de travail de l'Antenne Médico-Psychologique de Paimpol
- > Charte concernant le télétravail
- > Tension sur les effectifs et modalités d'appel à renfort.
- > Retour sur le rapport d'expertise sur la situation économique et financière
- > État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2022 du Centre Hospitalier de Bégard
- > Planification des congés 2022
- > Projet de transfert temporaire de l'hôpital de jour de Lannion à Bégard
- > Politique d'accueil des contrats aidés et alternants

## 2.3 Les instances de la Commission Médicale d'Établissement

### 2.3.1 Le Comité de pilotage Qualité Gestion des Risques

**24** membres

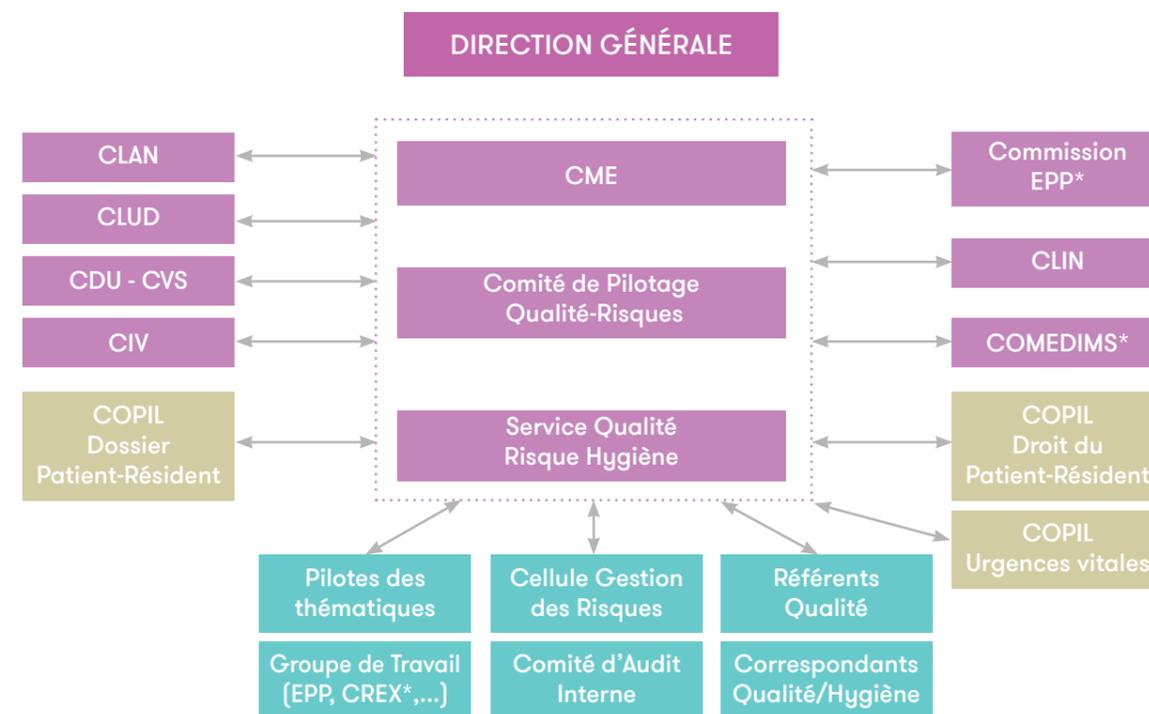
**3** réunions en 2021

**80%** taux moyen de présentisme

#### >>> Missions

Le Comité de Pilotage (Copil) Qualité - Gestion des Risques est une instance dont la mission est de définir la politique Qualité et Gestion des Risques de la Fondation Bon Sauveur, de la décliner en programme d'actions et de suivre leur mise en œuvre.

## >>> Les instances et les groupes de travail en lien avec le COPIL Qualité Gestion des Risques (QGDR)



#### \*DÉFINITIONS

EPP : Évaluation des Pratiques Professionnelles

COMEDIMS : COMmission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles

CREX : Comité de Retour d'Expérience

#### 13 commissions sont en lien avec le Comité de Pilotage Qualité Gestion des Risques :

- > La Commission Médicale d'Établissement (CME)
- > Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)
- > Le Comité de Lutte Contre la Douleur (CLUD)
- > Le Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN)
- > Le Comité du Médicament et des Dispositifs Médicaux (COMEDIMS)
- > La Cellule d'Identito-Vigilance (CIV)
- > La Commission des Usagers (CDU)/les Conseils de Vie Sociale (CVS)
- > Le Comité de Pilotage (COPI) « Dossier Patient - Résident »
- > Le Comité de Pilotage (COPI) « Droit du patient - Résident »
- > Le Comité de Pilotage (COPI) « Urgences Vitales »
- > Le groupe « Administration du médicament »
- > Le Comité de Pilotage (COPI) « Linge »
- > Le Comité de Pilotage (COPI) « Entretien des locaux »

## Les faits marquants 2021

Préparation et visite de certification du 21 septembre au 24 septembre 2021 par la Haute Autorité de Santé.

Le Centre Hospitalier a été certifié avec mention et un taux d'excellence de **96,18 %** répondant aux exigences du manuel de certification HAS- V2020.

Poursuite de la crise sanitaire, 3 clusters.

La Cellule d'Identito-Vigilance (CIV) ne s'est pas réunie en 2021 par l'absence de pilotage et de disponibilité des membres. Les travaux de la Cellule d'Identito-Vigilance ont été portés par un sous-groupe de travail sur la mise en place de l'Identité Nationale de Santé (INS).

## L'organisation de la Fondation face à la crise sanitaire covid-19

### Les dispositifs en place

#### LA CELLULE DE CRISE :

Directeur Général, Directeur des Ressources Humaines, Directeur des Soins et du Pôle Social et Médico-Social, Président de la Commission Médicale d'Établissement, Médecin référent COVID, Chargée du développement et des partenariats, Présidente de la Commission des Usagers, 3 représentants du personnel, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins.

21 réunions « journalières, hebdomadaires puis bimensuelles, ou en fonction des événements » (41 cellules en 2021)

Un suivi au quotidien par le service qualité et le service santé au travail avec réponse individuelle à chaque situation rencontrée par les professionnels et les patients/résidents :

Soit plus de 8 356 appels en 2021 (1 260 en 2020)

- Point de situation épidémique COVID et recommandations diffusées à l'ensemble des services.
- Mise en place d'une zone de tests pour les professionnels (tests RT-PCR ou tests antigéniques) au service qualité gestion des risques.
- Forte collaboration avec le laboratoire Eurofins de Bégard et le laboratoire du Centre Hospitalier de Lannion.
- Actualisation en continu des affiches à destination des services et des usagers sur l'actualité et les dispositifs en place sur la Fondation.
- Réaménagement de la zone « COVID 19 » dans le service Saint-Luc**
- 3 places en 2021 pour tout patient ou résident suspect ou avéré COVID 19 et fermeture fin septembre 2021 avec la mise en place d'un protocole par service et par structure « isolement en chambre ».

- Kit matériel en place dans chaque service et structure pour les patients-résidents-professionnels avec un suivi hebdomadaire.
- Dotation individuelle de masques chirurgicaux pour les professionnels et mise à disposition de masques pour les usagers (masque taille enfant).

### Organisation des Tests RT-PCR

- Tests RT-PCR à l'admission de chaque nouveau patient/résident et confinement en chambre pendant vingt-quatre heures maximum :
- Depuis mi-septembre 2021 uniquement des tests RT-PCR en cas de non-présentation du passe sanitaire ou de suspicion
- Nombre de tests réalisés : **3 110** tests RT-PCR en 2021 – 2 253 tests patients et résidents et 857 tests pour les professionnels réalisés sur la Fondation (1 024 en 2020)

### Organisation de la vaccination à la Fondation Bon Sauveur et suivi de la première à la troisième dose

- 704 patients et résidents vaccinés
- 1 132 vaccinations de professionnels
- 25 campagnes de vaccination pour les premières doses
- 26 campagnes de vaccination pour les deuxièmes doses

### Les mesures prises

- Services d'hospitalisation et soins ambulatoires**
  - Fermeture du service de cure du 18 décembre au 9 février 2021
  - Instauration d'un protocole spécifique à l'accueil des enfants et des adolescents au sein du pôle Infanto-Juvenile avec mise à disposition de tests salivaires et autotests
- Pôle Social et Médico-Social**
  - Adaptation des modalités d'accueil
  - Maintien du lien social et familial
  - Intervention régulière du service qualité dans les structures pour échanger avec les résidents sur la situation sanitaire

### Pour l'ensemble des patients - résidents

- Poursuite des campagnes de vaccination des résidents et des patients
- Sorties des patients/résidents de l'établissement ou dans le parc, avec accompagnement
- Mise à disposition de tests antigéniques
- Mise en place de repas dans les chambres
- Isolement des cas positifs
- Dans le cadre des clusters : suspension des visites et des permissions
- Test PCR systématique à l'admission indépendamment du statut vaccinal
- Adaptation des activités
- Respect de la distanciation d'un mètre entre chaque personne (repas...)
- Registre de traçabilité des visites en lien avec la politique de « contact tracing »

### Les restrictions pour les patients et les résidents levées depuis le 31 janvier 2022

#### Pour les professionnels

- Mise en place du dispositif HUBLO (gestion des heures supplémentaires)
- Renforcement du télétravail
- Annulation ou report des réunions et des formations
- Réinstauration des jauges dans les salles
- Publication d'une foire aux questions COVID-19
- Mise à disposition de masques FFP2 (professionnels cas contacts, symptomatiques, consultations à risque)
- Respect de la distanciation lors des pauses et repas

### Présence de la Protection Civile pour le contrôle du Passe Sanitaire

- Du 10 août au 30 septembre 2021 (journalier)  
**8 142** contrôles sur 2 mois  
**306** sans passe sanitaire (**3,7 %**)
- Depuis le 06 novembre 2021 présence uniquement le week-end sur le site de Bégard  
**248** contrôles/0 sans passe sanitaire

### 1 situation de cluster à l'EHPAD Résidence de l'Abbaye (début le 22 décembre 2021 et levée des mesures le 24 janvier 2022)

- 5 résidents positifs avec évolution clinique favorable
- 15 professionnels positifs

### Cas positifs au COVID 19 – Professionnels

L'ensemble de la Fondation a été impacté par la COVID-19 (services d'hospitalisation, lieux de vie, sites extrahospitaliers, services administratifs et logistiques) :

- 37 professionnels en 2021 (médecin, personnel soignant, personnel administratif, personnel logistique)
- 22 professionnels en 2020

### Cas positifs au COVID 19 – Patients/Résidents

- 7 patients en 2021 (14 en 2020)

## L'organisation de la Fondation face à la crise sanitaire covid-19

Les principaux sujets traités ont été en lien avec la gestion de la crise sanitaire et la préparation de la visite de certification par la Haute Autorité de Santé - V2020 programmée du 21 au 24 septembre 2021 :

- Actualisation du document « Gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles » et Plan Blanc en lien avec la crise sanitaire ;
- Sur la gestion du risque infectieux, les principales actions menées ont été en lien avec la gestion de la crise sanitaire : mise à jour des protocoles liés à la COVID 19, sensibilisation et formations auprès des professionnels et poursuite des campagnes de vaccination ;
- Suivi du Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) : 816 actions définies, dont 418 actions finalisées et 265 actions en cours ;
- Préparation de la visite de certification V2020 comprenant la présentation de la nouvelle version aux instances, aux services ;
- Organisation de temps d'échange et de sensibilisation à la visite de certification sur chaque site ;
- Accompagnement des pilotes par le service qualité ;
- Appui transversal pour l'ensemble des services par le service qualité au déploiement de la démarche qualité gestion des risques ;
- Lancement des 5 méthodes d'évaluation sur l'ensemble des services sanitaires avec la collaboration des référents qualité ;
- Poursuite des Évaluations de Pratiques Professionnelles (EPP) ;
- Suivi et levée des dernières recommandations V2014 : projet de soin personnalisé - évaluation somatique tracée dans le dossier patient ;
- Mise en place du Comité de pilotage du Dossier patient/résident pour répondre à certains enjeux ;
- Relance des audits dossiers patient - Indicateurs Qualité Sécurité des Soins (IQSS)
- Installation de nouvelles armoires de stockage des médicaments dans les services d'hospitalisation ;
- Réappropriation par les cadres des Comités de Retour Expériences (CREX) dans chaque service ;
- Sensibilisation des équipes sur les procédures : « Stupéfiants, la gestion des traitements personnels », les fiches « Bon usage des médicaments » ;
- Organisation d'un audit externe sur le circuit des déchets réalisé en mai et juin 2021 dans les services de soins intra et extra-hospitaliers de la Fondation ;
- Révision de la signalétique extérieure sur le site de Bégard.

Le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) décline la politique qualité et gestion des risques en objectifs prioritaires. Il porte sur les actions d'amélioration avec un pilote identifié, des mesures de suivi et un calendrier.

Le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins est évalué et réactualisé régulièrement. Il intègre des actions d'amélioration issues des résultats des visites de certification, d'enquêtes de satisfaction auprès des patients et des avis et remarques des représentants des usagers, bilans annuels, résultats d'audits, compte qualité...

**Bilan du programme 2021 « programme 2017-2021 »**

**Axe 1 - Optimiser le management stratégique et la gouvernance du comité qualité/risques de la qualité/gestion des risques**

1. Mise en œuvre d'un pilotage opérationnel de la qualité/gestion des risques - **Objectif atteint à 78 %**
  - Accompagnement des pilotes de thématiques par le service qualité sur les nouvelles attentes du référentiel V2020 de la Haute Autorité de Santé et sur la préparation des entretiens avec les experts visiteurs.
  - Participation et accompagnement des sous-commissions de la Commission Médicale d'Établissement (CME) : CLIN<sup>5</sup>, COMEDIMS<sup>6</sup>, CLAN<sup>7</sup>, CLUD<sup>8</sup>, CIV<sup>9</sup>
  - Mise à disposition de nouveaux outils de pilotage de la démarche qualité dans les services (tableaux de bord/plan d'action spécifique, charte qualité)
2. Développer le système de management de la qualité/gestion des risques - **Objectif atteint à 75 %**
  - Acquisition et mise en place d'un outil spécifique « questionnaires - audits - évaluations » SPHINX
  - Déploiement des déclarations des événements indésirables dans l'outil ENNOV par l'ensemble des professionnels
  - Plus de 130 procédures - protocoles actualisés pour la visite de certification et la crise sanitaire
  - Formations et accompagnement des services de soins sur la certification
  - Mise en œuvre des cinq méthodes HAS
3. Améliorer la veille réglementaire afin d'être informé en permanence des nouvelles exigences - **Objectif atteint à 100 %**
4. Accompagner la Commission Des Usagers en concertation avec les Conseils de Vie Sociale afin d'investir l'ensemble de leurs missions - **Objectif atteint à 80 %**
  - Appui transversal sur la mise en place du protocole « prise en charge des patients en fin de vie » dans les services
  - Accompagnement des représentants des usagers lors de la préparation de la visite de certification HAS V2020
  - Suivi des indicateurs relatifs aux droits du patient (traçabilité de l'information)
  - Développement de la réflexion éthique (en lien avec le comité éthique de l'établissement)
  - Accompagnement des services sur la gestion des mesures de restriction de liberté
5. Définition d'une stratégie de communication des démarches qualité/gestion des risques et par la mise en place de tableaux de bord par service - **Objectif atteint à 100 %**

6. Participation au programme national pour la sécurité des patients et à la semaine de la sécurité des patients par l'organisation de journée à thèmes : « patient résident trouver l'erreur » - **Objectif atteint à 90 %**
7. Réalisation de nouvelles affiches sur les indicateurs qualité et sécurité des soins par services - **Objectif atteint à 70 %**
8. Assurer un suivi de la démarche de certification et des évaluations en progressant sur les sujets faisant l'objet de recommandations - **Objectif atteint à 100 %**
  - Présentation et échanges sur les modalités et le suivi de la visite de certification HAS
  - Préparation de la Certification Qualiopi pour le service Formation de la Fondation

**Axe 2 - Déployer et intégrer un dispositif intégré de gestion de la qualité et la sécurité en favorisant l'implication des professionnels - Objectif atteint à 100 %**

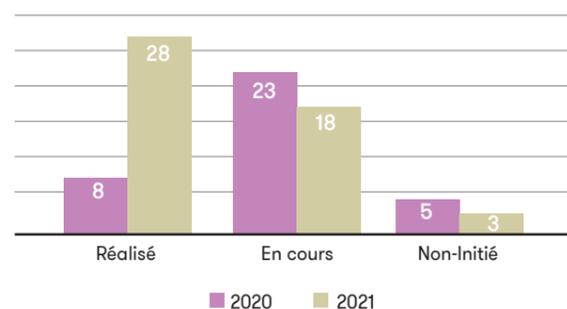
- Mise en place d'un programme d'actions d'amélioration de la qualité et gestion des risques par secteur d'activité

**Axe 3 - Organisation d'une culture partagée de l'évaluation et de l'amélioration permanente afin d'adapter en continu les réponses de l'établissement et les pratiques professionnelles aux besoins des usagers et attentes des parties prenantes - Objectif atteint à 70 %**

- Mise en place d'un programme annuel d'audits, particulièrement ciblé sur les circuits à risques
- Intégration des interfaces parcours patients.

Sur les 49 objectifs du programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS) 2017-2021, 3 objectifs n'ont pas été initiés

- Une journée annuelle sur le thème du développement d'une culture qualité/gestion des risques partagés.
- Les enquêtes de satisfaction des professionnels de santé et des partenaires externes.
- L'évaluation « patient-traceur » inter établissement hors Fondation.



<sup>5</sup> Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales  
<sup>6</sup> Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles  
<sup>7</sup> Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition

<sup>8</sup> Comité de Lutte contre la douleur  
<sup>9</sup> Cellule d'Identito-Vigilance

**Retour de la certification de la Haute Autorité de Santé 2021**



- 4 EXPERTS VISITEURS**
- 1 directeur
- 2 médecins psychiatres
- 1 coordonnateur de la gestion des risques
- 210 PROFESSIONNELS AUDITÉS**

**+ La visite :**

- 16 patients traceurs dans les Centres Médico Psychologiques, les unités d'hospitalisation, les Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, les Hôpitaux de Jour
- 4 parcours traceurs : Antenne Médico Psychologique de Lannion, service d'hospitalisation
- 6 traceurs ciblés : transport patient - prévention des infections associées aux soins et précautions standards et complémentaires - événements indésirables graves - circuit du médicament
- 6 audits système :
  - coordination territoriale et engagement du patient - leadership, qualité de vie au travail et travail en équipe
  - rencontre avec les représentants des usagers
  - maîtrise des risques et dynamique d'amélioration
  - rencontre avec les professionnels

Résultats : Score global obtenu **96,18 %** avec mention tenant compte des 15 objectifs du référentiel de la HAS

**» LE PATIENT :**

- 98,48 % - le patient est informé et son implication est recherchée
- 99,23 % - le patient est respecté
- 100 % - les proches et/ou aidants sont associés à la mise en œuvre du projet de soins avec l'accord du patient
- 100 % - les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge

**+ Les points forts :**

- Respect des droits du patient sous différentes formes : affichage, dignité, implication du patient dans sa prise en charge à différents moments.
- Pédopsychiatrie : projet de soins personnalisé formalisé.
- La chambre d'apaisement de l'unité d'hospitalisation en soins sans consentement répond aux attendus de la Haute Autorité de la Santé.
- Globalement, une forte satisfaction des patients au regard de leur prise en charge et un sentiment de sécurité.
- Unité d'admissions d'hospitalisation pour adultes de Saint-Luc : environnement adapté pour l'accueil des adolescents en unité pour adultes. La procédure en place est structurée.

**» LES ÉQUIPES DE SOINS :**

- 96 % - la pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée au sein de l'équipe.
- 98,33 % - les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge.
- 97,91 % - les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques.
- 88,17 % - les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle.

**+ Les points forts :**

- La prise en charge pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire est bien coordonnée.
  - La prise en charge somatique est complète et respecte les délais réglementaires de moins de 24 heures.
  - La prévention de lutte contre le risque infectieux est en place. Les professionnels sont formés, le matériel est adapté. Les protocoles sont connus.
  - La pertinence des prises en charge est argumentée dans le dossier du patient et partagée avec l'ensemble de l'équipe.
  - La traçabilité du dossier patient informatisé et papier est bien tenue. Elle répond aux attentes de la Haute Autorité de la Santé (douleur, antécédents...).
  - Le parcours en pédopsychiatrie est cohérent avec une labellisation de la prise en charge de l'autisme. Les liens patient/famille/intervenants extérieurs sont présents et facilités.
  - Le circuit des médicaments à risque et des antibiotiques est conforme et sécurisé jusqu'à l'administration. Le stockage dans les services est sécurisé, avec un matériel conséquent et adapté aux besoins des professionnels.
  - Il existe une certaine fluidité dans les échanges avec les pharmaciens et les services. La pharmacie est accessible et disponible.
  - Le circuit des modalités d'administration du traitement permet une certaine confidentialité (distribution des médicaments dans un lieu fermé et sécurisant).
  - Certains services sont bien au fait des Évaluations des Pratiques Professionnelles et s'approprient la culture qualité.
- + Axes d'amélioration :**
- Favoriser l'appropriation par les professionnels de l'évaluation et de l'analyse des résultats sur les indicateurs qualité (par exemple : évaluation du dossier patient, questionnaires de satisfaction, réhospitalisations...).
  - Remettre la lettre de liaison au patient le jour de sa sortie.
  - Mettre en place un tableau de bord d'indicateurs qualité adapté aux unités (par exemple : en addictologie, le suivi des ruptures de contrat, la pertinence des séjours, l'analyse de la pertinence des admissions...).

## » L'ÉTABLISSEMENT :

100 % - l'établissement définit ses orientations stratégiques en cohérence avec son territoire.

100 % - l'établissement favorise l'engagement des patients individuellement et collectivement.

100 % - les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance.

87,50 % - la gouvernance fait preuve de leadership.

93,44 % - l'établissement dispose d'une réponse adaptée et opérationnelle aux risques auxquels il peut être confronté.

91,33 % - l'établissement développe une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins.

### + Les points forts :

- Participation aux projets territoriaux de parcours (Projets Territoriaux de Santé Mentale).
- Lien avec les partenaires extérieurs (travail en partenariat aussi bien avec les Centres Hospitaliers Généraux que les associations et bénévoles).
- Promotion des différentes formes de recueil de l'expression du patient, impulsée à différents niveaux.
- Politique qualité de vie au travail suivie et déclinée avec différentes actions. Une attention particulière est portée aux professionnels (remontée de leurs préoccupations...).
- Un leadership assumé, qui impulse et soutient une culture de la sécurité des soins.
- La dynamique qualité est présente, le Programme d'Amélioration de la Qualité et la Sécurité des Soins (PAQSS) est amorcé.
- Les Comités de Retour d'Expérience et les Revues de Mortalité et de Morbidité sont en place dans l'établissement. Les plans d'action sont formalisés.
- Les Évaluations de Pratiques Professionnelles dans les services, la culture qualité existe dans les services, le niveau d'appropriation est différent d'un service à un autre.

### + Axes d'amélioration :

- Initier des exercices « plan blanc ».
- Finaliser le plan de sécurisation de la Fondation.
- Partager les Comités de Retour d'Expérience d'une unité à une autre.
- Faciliter la démarche qualité auprès des équipes de nuit.

## Les indicateurs qualité sécurité des soins

### + Indicateurs Qualité Sécurité des Soins (IQSS)

- Hospitalisations à temps plein :**
  - Évaluation et prise en charge de la douleur somatique ;
  - Évaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes ;
  - Évaluation gastro-intestinale chez les patients adultes ;
  - Évaluation et prise en charge des addictions chez les patients adultes ;
  - Qualité de la lettre de liaison à la sortie.

### + Trois indicateurs et une information complémentaire sont recueillis pour le périmètre ambulatoire :

- Vigilance sur l'état cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes ;
- Vigilance sur le transit intestinal chez les patients adultes (information complémentaire) ;
- Évaluation et prise en charge des addictions chez les patients adultes ;

### + Pratiques d'isolement et de contention mécanique (secteur psychiatrie et santé mentale) ;

### + Infections associées aux soins.

### + Suivi des sept catégories d'indicateurs de la qualité des prises en charge perçues par les patients :

- Qualité des prises en charge cliniques ;
- Qualité des pratiques dans la prévention des infections associées aux soins ;
- Qualité de la coordination de l'organisation des soins ;
- Qualité de vie au travail ;
- Démarche de certification.

### + Indicateurs - Revues de processus - suivi du plan d'action qualité sécurité du Plan d'Action Qualité Sécurité des Soins (PAQSS)

- Questionnaires de sortie et questionnaires à distance d'une hospitalisation ;
- Enquête de satisfaction des usagers pour les usagers
- Nombres de PROMS (mesurent les résultats de soins perçus par les patients) et PReMS (mesurent l'expérience des soins vécus par les patients)
- Déclarations d'évènements indésirables et déclarations de chutes
- Enquêtes d'opinion Coronavirus à destination des patients hospitalisés
- Enquêtes d'opinion Coronavirus à destination des résidents

## Les dispositifs externes

- Coordination pour l'Amélioration des Pratiques Professionnelles en Santé Bretagne - CAPPSS ;
- Réseaux bretons des responsables qualité du secteur de la psychiatrie et de la santé mentale ;
- Fédération Inter-Hospitalière en Hygiène (FI2H) ;
- Dispositif régional des EIGS (Évènements indésirables graves associés aux soins).

## Bilan des Indicateurs et Enquêtes

### » INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS (IQSS)

#### + Indicateur - Hospitalisations à temps plein

226 dossiers ont été évalués

- ≤ 55% > Qualité de la lettre de liaison à la sortie
- ≤ 70% > Prise en charge de la douleur somatique
- entre 65% et 70% > Évaluation cardio vasculaire et métabolique

#### + Indicateur - lien entre l'hôpital et la ville « somatique et coordination »

169 dossiers ont été évalués pour le périmètre ambulatoire

- ≤ 65% > Lien entre médecine de ville et Centre Hospitalier
  - ≤ 40% > Recherche d'antécédents cardio-vasculaires et métaboliques du patient
  - ≤ 40% > Conclusions sur le transit intestinal, la déglutition, sur un bilan lipidique, glycémique
  - entre 65% et 70% > Prise en charge des addictions
- Infections Associées aux Soins (cf. Bilan du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales)

#### + Indicateur - Indicateurs - revues de processus

Suivi du plan d'action global qualité sécurité par les pilotes sur l'ensemble des services de la Fondation

841 actions identifiées

état d'avancement 2021

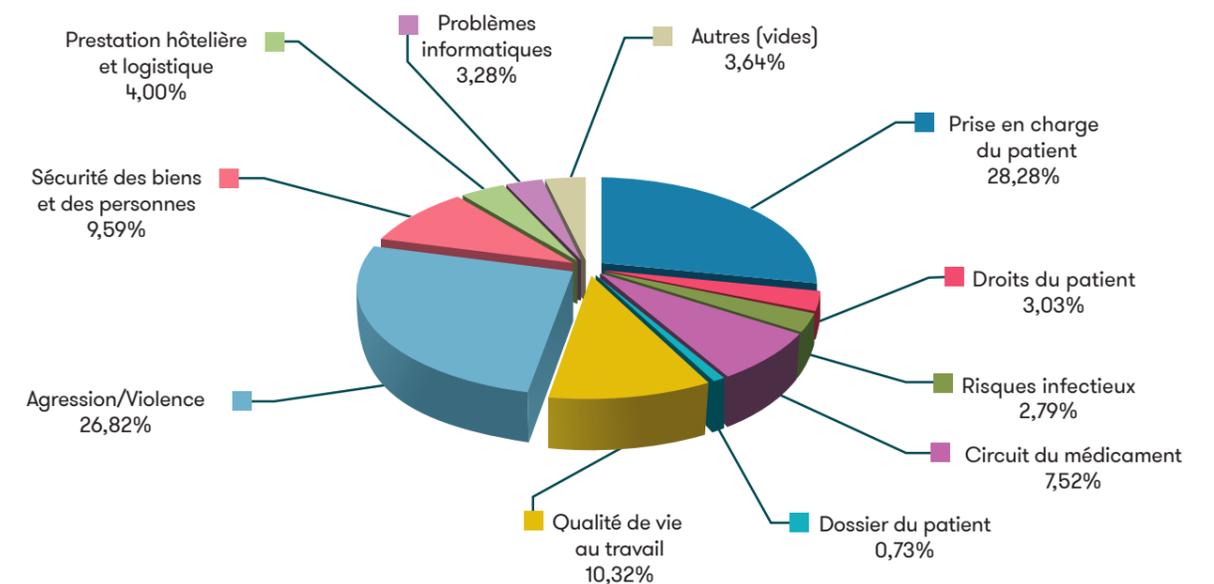


#### + Indicateur - Indicateurs - revues de processus

- 824 > déclarations d'évènements indésirables
- 196 > déclarations de chutes

#### Nombre de déclarations par pôles

Pôle Argoat	245
Pôle Armor	190
Pôle Infanto-Juvenile	42
Pôle administratif	61
Pôle SMS	223
Médecotecnique	43
Service STSC	6
Services techniques / logistiques	8



## Les Revues de Mortalité et de Morbidité (RMM) et les Comités de Retour d'Expérience (CREX)

### » NOMBRE DE COMITÉS DE RETOUR D'EXPÉRIENCE :

En transversal : unité d'hospitalisation pour adultes et Centre Médico-Psychologique

#### + Pôle Armor

- > 2 dans l'unité d'hospitalisation pour adultes de Saint-Luc
- > 2 dans l'unité de gérontopsychiatrie de Lévéné
- > 2 au Centre Médico-Psychologique et à l'hôpital de Jour pour adultes de Lannion
- > 1 dans le service d'addictologie

#### + Pôle médico-technique

- > 3 à la pharmacie à usage intérieur

#### + Pôle Social et Médico-Social

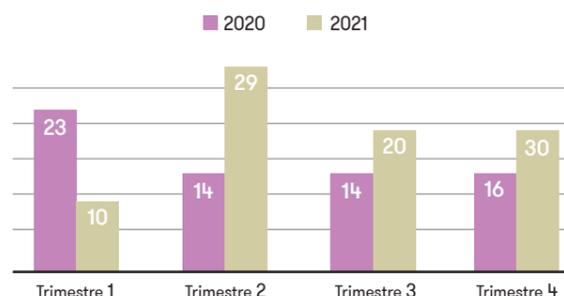
- > 5 au Foyer d'Accueil Médicalisé « La Maison des Fontaines »
- > 1 à la Maison d'Accueil Spécialisée « La Maison des Roseaux »
- > 3 à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, « La Résidence de l'Abbaye »

### » NOMBRE DE REVUES DE MORTALITÉ ET DE MORBIDITÉ :

- > 1 dans l'unité de gérontopsychiatrie de Lévéné
- > 1 dans le service d'addictologie

## Questionnaires de sortie

Taux de retour des questionnaires de sortie (en %)



Taux de retour des questionnaires de satisfaction des patients à la sortie : 37 % ; indice de satisfaction globale de 89 % (en 2020 : 94 %).

La satisfaction globale du patient est évaluée à :

- 94 % sur la qualité de son accueil (administratif, prise en charge par les équipes soignantes...).
- 93 % sur la qualité de l'information reçue lors de son séjour.
- 91 % sur la qualité de la prise en charge (soins dispensés, prise en charge de la douleur, accompagnement social...).
- 81 % sur la qualité de l'hôtellerie (confort de la chambre, repas, locaux...)

## Questionnaires à distance d'une hospitalisation

Non diffusés en 2021 en raison de la crise sanitaire

### Enquête de satisfaction des usagers pour les usagers – atelier de journalisme « RAMDAM »

Évaluation sur deux mois (août et septembre 2021) : 88 retours pour les usagers.

20 questions sur les thématiques suivantes.

#### + Votre vie dans le service

- 65 % ne sont pas gênés par le mélange de différentes pathologies dans le service.
- 90 % se sont sentis en sécurité durant leur séjour.
- 98 % des usagers estiment que leur intimité a été respectée.
- 82 % des usagers qui ont besoin d'aide pour la toilette estiment que leur pudeur a été respectée.

#### + L'accompagnement

- 78 % ont compris les explications données par le médecin concernant les pathologies, les médicaments.
- 65 % ont eu un accompagnement social lors de leur séjour.
- 44 % ont eu besoin d'un accompagnement lors de leur retour à domicile.
- 89 % ont été satisfaits/très satisfaits de leur prise en soins.

#### + L'échange

- 85 % ont eu la possibilité de parler de ce qui les amène à l'hôpital avec un professionnel.
- 84 % ont pu avoir des moments d'échanges (entretiens, groupes de paroles).
- 87 % se sont sentis écoutés dans le service.
- 22 % ont eu le sentiment que les professionnels discutent entre eux en ignorant leur présence.

#### + Les repas

- 80 % des usagers pensent que les repas sont équilibrés.
- 90 % sont satisfaits/très satisfaits des horaires des repas.
- 51 % ont la possibilité de choisir autre chose lorsque le repas ne leur plaît pas.
- 86 % sont satisfaits/très satisfaits des produits alimentaires que propose la cafétéria

## 2.3.2 La Cellule d'Identito Vigilance (CIV)

### » Missions

La Cellule d'Identito-Vigilance (CIV) assure la mise en œuvre et le suivi de la vigilance concernant l'identité du patient sur le Centre Hospitalier via les logiciels Gestion Administrative des Patients (GAP) et Dossier Patient Informatisé (DPI).

Il est à noter que pour l'année 2021, la Cellule d'Identito-Vigilance ne s'est pas réunie.

## 2.3.3 Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)

### » Missions

Le CLUD de la Fondation a pour objectifs :

- de respecter les préoccupations de santé publique en vigueur et application des textes réglementaires ;
- de définir une politique générale de lutte contre la douleur par le développement d'une politique interne de prévention de la douleur ;
- d'améliorer le dépistage et l'évaluation de la douleur chez les personnes ayant des troubles de la communication ;
- de développer le travail en collégialité au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- d'améliorer la compétence des professionnels par une formation sur la douleur, adaptée à leur pratique auprès des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes en situation de handicap mental.

4 réunions plénières du CLUD en 2021

4 réunions des référents douleur organisée par l'IRD en 2021 :

Infirmière ressource douleur en formation à l'UBO de Brest pendant le premier semestre de l'année 2021.

### Formation/sensibilisation

2 journées de formation « Sensibilisation à la prise en charge de la douleur » ont eu lieu auprès du personnel paramédical par l'Infirmière Ressource Douleur :

25 professionnels formés

### Audit régulier dans les services intra hospitaliers

Un audit est fait toutes les semaines ou deux semaines afin de s'assurer que la traçabilité de la douleur est retrouvée dans les dossiers. Interventions à plusieurs reprises dans différents services afin d'avoir un retour sur le ressenti des soignants quant à la traçabilité et ses limites, questionnements par rapport à la non-traçabilité malgré le fait que l'évaluation de la douleur soit faite ainsi que sa réévaluation.

### Réalisation d'une nouvelle règle d'échelle de la douleur

Afin de ne pas avoir trop de support pour les soignants, création d'une réglette reprenant l'échelle numérique, visage et EVA.

### Les faits marquants 2021

- Certification du 21 septembre au 24 septembre 2021
- Reprise de l'activité du CLUD
- Changement de l'infirmière ressource douleur
- Finalisation de certains travaux en attente de validation par les instances concernées.
- Début de groupe de travail

### 2.3.4 Le Comité de Liaison Alimentaire en Nutrition (CLAN)

#### » Missions

Le Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition est une structure consultative, pluridisciplinaire qui participe à l'amélioration du dépistage des troubles nutritionnels, de leur prise en charge et de la qualité de la prestation en restauration.

#### Réunions et sujets traités ⇒ 3 réunions en 2021

- Validation de la politique nutrition organisée en quatre grands axes :
  - Le dépistage des troubles nutritionnels
  - L'éducation à la santé
  - L'adaptation de la restauration collective aux particularités de la population suivie
  - La mise en place de la loi EGalim
- Points/Parcours moteur adapté
- Point sur l'utilisation de la cuisine thérapeutique
- Modification de la fiche de prescription diététique
- Réflexion sur le manger-main
- Modification des menus chez les enfants

- Proposition de modification du Règlement intérieur du CLAN et révision de la composition
- Validation des nouvelles prescriptions diététiques :
  - Ordonnances de compléments nutritionnels oraux
  - Ordonnance des alimentations thérapeutiques
- Validation du livret diététique « Truc et Astuces »

#### Les faits marquants 2021

La réactivation du CLAN avec l'arrivée d'une nouvelle diététicienne, l'affirmation de la politique nutrition et l'élaboration d'un plan d'action pour les années à venir.

Dès son arrivée, en août 2021, la diététicienne a proposé des documents pour aider les patients à adopter une alimentation équilibrée. Elle s'est également attelée à proposer un plan d'action, présenté au CLAN.

L'année 2021 a été marquée par la démarche de certification, la poursuite de la crise sanitaire.

### 2.3.5 Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)

#### » Missions

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales est une structure qui participe à l'amélioration, la prévention et la maîtrise du risque infectieux sur la Fondation Bon Sauveur. Cette instance compte 18 membres.

L'infirmière hygiéniste contribue à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme de lutte contre les infections nosocomiales de la Fondation (circulaire du 29 décembre 2000).

Au sein du service Qualité/Gestion des Risques/Hygiène, elle collabore à la dynamique générale de l'unité et contribue à la continuité de service sur les thématiques relevant de sa fiche de poste.

#### Les faits marquants 2021

L'année 2021 a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire COVID-19. Toutefois, le CLIN a pu se réunir trois fois cette année.

Autre fait marquant, l'arrêt maladie du Président du CLIN, depuis le 9 août 2021.

L'année a également été marquée par la visite de Certification ; à noter que les experts visiteurs ont repéré comme point fort la prévention de lutte contre le risque infectieux : personnels formés, matériel adapté, protocoles connus des professionnels...

#### Les sujets traités

- Crise sanitaire : campagnes de dépistage (tests PCR et antigéniques), campagnes de vaccination, Passe Sanitaire,
- Écologie bactérienne 2020 de la Fondation,
- Vaccination antigrippale,
- Campagne de surveillance de l'eau : traitement et suivi des non-conformités,
- Suivi de la consommation des solutions hydroalcooliques,
- Rapport d'activité et programme d'actions 2021 du CLIN
- Travaux au Foyer d'Accueil Médicalisé, ancien bloc médical, local des poubelles de la cuisine centrale et Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI),
- Développement durable : mise en place de fontaines à eau, nettoyeur vapeur,
- Mise à jour de la liste des correspondants hygiène,
- Nouvelles procédures : unité mobile de précaution, activité culinaire,
- Retour sur le Comité de Pilotage sur le circuit du linge,
- Visite de certification de la Haute Autorité de la Santé,
- Semaine de la Sécurité des patients,
- Audit déchets : accompagnement d'un cabinet extérieur.

#### Les formations/sensibilisations

- Formation des nouveaux arrivants par l'infirmière hygiéniste : 20 personnes en contrat saisonnier le 5 juillet 2021 ;
- Interventions et/ou passages dans les unités : rappel des bonnes pratiques, entretien des locaux, Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, patient/résident en précautions complémentaires, informations et nouvelles recommandations en lien avec la pandémie, investigation d'une épidémie de gastro-entérite aiguë ;
- Début de formation au Diplôme Universitaire Hygiène et Épidémiologie Infectieuse à l'Université de Nantes pour l'infirmière hygiéniste.

#### Les surveillances

- Qualité de l'eau :
  - 68 prélèvements pour analyse bactériologique, dont 32 contre-analyses,
  - 69 prélèvements pour recherche de légionelles, suivi de la traçabilité des soutirages d'eau dans les services ;
- Écologie bactérienne : nombre de Bactéries Multi Résistantes aux antibiotiques (BMR) : 9
- Suivi de la consommation en Solution Hydro Alcoolique
- Suivi de la qualité du traitement du linge :
  - 60 prélèvements microbiologiques
- Contrôles des surfaces des offices :
  - 24 prélèvements microbiologiques
- Suivi de la qualité de l'eau de baignade au Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) de Lannion :
  - 1 prélèvement physico-chimique/bactériologique
- Enquêtes réalisées et présentées par le pharmacien
- Enquête de prévalence de consommation des antibiotiques
- Étude de la conformité des prescriptions des antibiotiques
- Enquête d'incidence des infections urinaires :
  - 52 infections urinaires

#### La Fédération Inter Hospitalière en Hygiène

##### » Missions

La Fédération Inter-Hospitalière en Hygiène est née en 2007 de la volonté des établissements de santé du Pays de Guingamp et du Trégor-Goëlo pour développer des actions communes de lutte contre les infections associées aux soins.

##### + Composition

La FI2H regroupe les équipes opérationnelles en hygiène de 5 établissements de santé :

- Le Centre Hospitalier Max Querrien de Paimpol
- Le Centre Hospitalier de Tréguier
- Le Centre Hospitalier de Lannion-Trestel
- Le Centre Hospitalier de Guingamp
- Le Centre Hospitalier de la Fondation Bon-Sauveur de Bégard

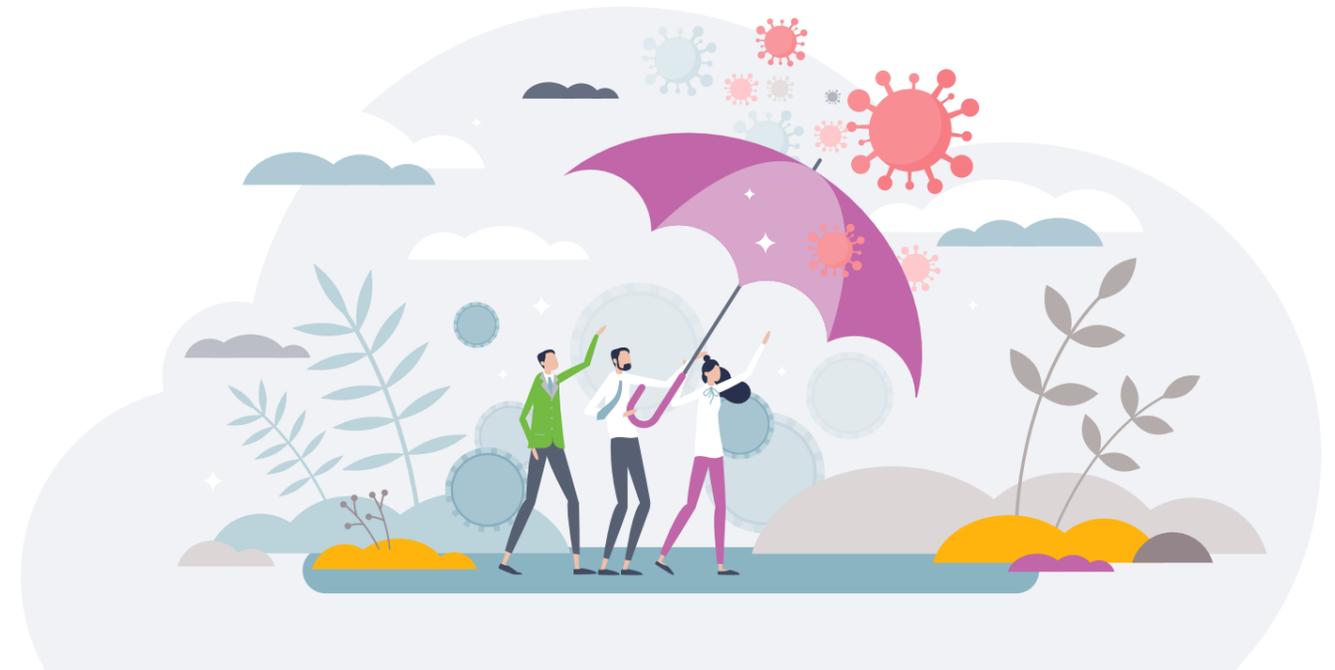
3 réunions en 2021

##### + Les sujets

- Filière hygiène sur le territoire
- Actions en cours : capsules vidéo « cathéters », point sur l'arrêt des précautions complémentaires en cas d'E.Coli, développement d'E-Roz
- Point COVID Clade 20C : bilan des clusters
- Développement du partenariat avec les EHPAD territoriaux
- Marché des Équipements de Protection Individuelle
- Marché du nettoyage des locaux
- Portage des BMR et E.Coli BLSE

##### + Les Indicateurs

Voir tableaux page suivante



## Consommation de Produits Hydro Alcooliques (PHA)

Consommation Centre hospitalier	Données 2021	Données 2020	IC SHA.3 2020 (données 2019)	IC SHA.3 2019 (données 2018)	IC SHA.3 2018 (données 2017)
	<b>769.5 L</b> ↘ 115% <b>Score A</b>	<b>810.5 L</b> 130% <b>Score A</b>	<b>417 L</b> 70,7% <b>Score C</b>	<b>388.4 L</b> 70,6% <b>Score C</b>	<b>308.5 L</b> 42,7% <b>Score C</b>

Pôle ARMOR	2021	2020	
SAINT-LUC > 136 lits	108.7 L	133.0 L	↘
Lévénéz - 20 lits	29.3 L	36.8 L	↘
Précure - 15 lits	66.6 L	74.6 L	↘
Cure - 15 lits	18.2 L	40.4 L	↘
Hôpital de jour en addictologie	9.9 L	15.7 L	↘
Hôpital de jour pour adultes de Lannion	31.0 L	12.9 L	↗
Hôpital de jour pour adultes de Paimpol	13.4 L	23.7 L	↘
Centre Médico-Psychologique de Lannion	50.6 L	40.3 L	↗
Centre Médico-Psychologique de Paimpol	25.8 L	25.7 L	↗
<b>TOTAL pôle</b>	<b>353.5 L</b>	<b>403.1 L</b>	<b>↘</b>

Pôle ARGOAT	2021	2020	
Ker Avel - 35 lits	69.2 L	93.7 L	↘
Sainte-Camille - 25 lits	81.3 L	67.6 L	↗
Hôpital de jour pour adultes de Bégard	22.6 L	17.0 L	↘
Hôpital de jour pour adultes de Guingamp	19.1 L	29.1 L	↘
Centre Médico-Psychologique de Bégard	26.4 L	31.5 L	↗
Centre Médico-Psychologique de Guingamp	30.0 L	23.8 L	↗
<b>TOTAL pôle</b>	<b>248.6 L</b>	<b>262.7 L</b>	<b>↘</b>

Pôle Infanto Juvénile	2021	2020	
Hôpital de jour pour adolescents de Lannion	13 L	8.3 L	↗
Hôpital de jour pour adolescents de Guingamp	3.5 L	--	--
Hôpital de jour pour enfants de Lannion	38.3 L	8.3 L	↗
Hôpital de jour pour enfants de Guingamp	13.4 L	6.5 L	↗
Hôpital de jour pour enfants de Paimpol	14.4 L	9.3 L	↗
Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Lannion	13 L	35.5 L	↘
Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Guingamp	32.2 L	32.9 L	↘
Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Paimpol	11.7 L	29.7 L	↘
<b>TOTAL pôle</b>	<b>139.5 L</b>	<b>130.5 L</b>	<b>↗</b>

Structures Sociales et Médico-Sociales	2021	2020	
Foyer d'Accueil Médicalisé	84 L	71.7 L	↗
Maison d'Accueil Spécialisée	97.1 L	154.1 L	↘
EHPAD	130.1 L	127.1 L	↗
Foyer de Vie - Lanvollon	13.3 L	17.1 L	↘
<b>TOTAL pôle</b>	<b>324.5 L</b>	<b>370 L</b>	<b>↗</b>

Consommation Social et médico-social	Données 2021	Données 2020	Données 2019	Données 2018
	<b>769.5 L</b> ↘	<b>370 L</b>	<b>212.7 L</b>	<b>388.4 L</b>

Les structures médico-sociales n'entrent pas dans le calcul de l'ICSHA

## + 23 Fiches d'Évènements Indésirables émises

- DASRI<sup>10</sup> : (1) hôpital de jour de Guingamp  
(2) Maison d'Accueil Spécialisée
- Gales : (1) CSAPA<sup>11</sup> de Lannion,  
(1) unité d'hospitalisation en soins sans consentement « Sainte-Camille »
- Escarres : EHPAD
- Pédiculose : unité d'hospitalisation de Saint-Luc
- Gastro-entérite aiguë : cure
- Accidents exposants au sang :  
(2) Maison d'Accueil Spécialisée, (1) EHPAD,  
(1) unité d'hospitalisation en soins sans consentement « Sainte-Camille »
- Non-respect d'une procédure d'hygiène :  
(2) nourriture périmée dans la cuisine thérapeutique,  
(3) bionettoyage des locaux (absence de matériel ou d'agent),  
(1) même extracteur à oxygène utilisé pour deux résidents différents
- COVID-19 :  
(1) Mauvaise orientation d'un patient covidé,  
(1) espace insuffisant lors des repas et contamination d'un professionnel,  
(1) mesures barrière non respectées par un patient covidé,  
(1) non-port du masque chez les professionnels

## + Surveillance de l'eau

- Toutes les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé Cofrac.
- 137 prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures
  - Surveillance de la qualité de l'eau du réseau : résultats conformes.

Recherche de Légionnelles  
2 prélèvements le 03/02  
67 prélèvements les 23 et 29/11

Analyses bactériologiques  
36 prélèvements les 23 et 29/11  
26 prélèvements les 24 et 29/11  
6 prélèvements les 10 et 22/12

- Surveillance bactériologique et physique de la qualité de l'eau de bassin du Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Lannion :

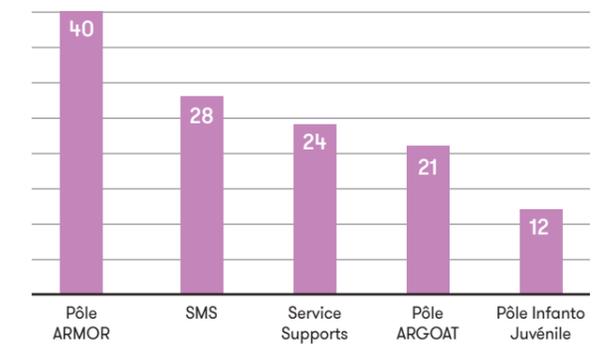
Prélèvement de surveillance le 17/11/21 : résultats non conformes.  
Recontrôle le 17/01/22 : résultats conformes.

- Prélèvements à la blanchisserie sur textile et surface

5 par mois = 60 en 2021

## + Vaccination antigrippale

125 vaccinations Grippe en 2021



## » BILAN 2021 ⇒

9 actions programmées  
5 actions réalisées

- Audit sur le circuit des déchets avec accompagnement du prestataire : 6 services intrahospitaliers et 10 services extrahospitaliers audités ;
- Audit suivi d'actions correctives : mise à jour de la procédure déchets, « zonage » de certains locaux DASRI, choix et achats des emballages carton pour les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux pour les services extrahospitaliers ;
- Organisation d'une campagne de vaccination antigrippale en lien avec les médecins ;
- Organisation d'une campagne de vaccination antigrippale en lien avec les Ressources Humaines ;
- Sensibilisation, avec la Responsable Achats, des agents des services logistiques de l'intrahospitalier sur le bionettoyage des locaux et les produits d'entretien ;
- Tests de deux fontaines à eau au niveau du self et de Lévénéz ;
- Participation à la visite de certification.

## 5 actions se sont rajoutées du fait de la crise sanitaire

- Réunions avec les agents de services de l'intrahospitalier sur la thématique du bio nettoyage des locaux ;
- Campagne de vaccination COVID-19 (patients/résidents et professionnels) ;
- Campagne de dépistage du COVID-19 (patients/résidents et professionnels) ;
- Protocole sur l'utilisation de l'unité mobile de précaution et création d'affiches sur les précautions complémentaires ;
- Mise à jour des protocoles en lien avec la crise sanitaire.

## 4 actions en continu

- Resensibilisation sur les règles d'hygiène et sur les produits d'entretien ;
- Poursuite de la formation/sensibilisation des professionnels à l'hygiène des mains ;
- Sensibilisation des professionnels sur le signalement des accidents d'exposition au sang ;
- Sensibilisation par l'infirmière-hygiéniste dans chaque service concernant l'amélioration du port d'équipements de protection individuelle.

## 2.4 Le collège des psychologues ⇒ 5 réunions en 2021

### sujets traités

- Convention avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) ;
- Rédaction du document sur l'accueil des stagiaires psychologues au sein de la Fondation ;
- Élection d'une psychologue dans le partenariat UCO/ Fondation Bon Sauveur autour de l'accueil des stagiaires ;
- Élection des secrétaires de pôles et organisation au sein du collège des psychologues ;
- Réflexion sur le travail avec les partenaires extérieurs (maison du département, services judiciaires...);
- Point sur la consultation psychotrauma ;
- Réflexion sur le futur Projet de la Fondation 2023-2027 ;
- Échanges sur les délais d'attente pour les suivis psychologiques dans les différentes structures de soins ;
- Présentation des résultats de la visite de certification ;
- Actualités de la profession ;
- Gestion des règles sanitaires dans les services ;
- Bilan des actions conduites en 2017/2021 ;
- Questionnement autour de la présence de policiers en fonction sur la Fondation Bon Sauveur ;
- Point sur les effectifs de psychologues.

## 2.5 Le collège des assistantes sociales ⇒ 5 réunions en 2021

### sujets traités

- Présentation du dispositif de réhabilitation psychosociale mis en œuvre au sein de l'Institution ;
- Rencontres partenariales à organiser :
  - › Association Maison de l'Arcoat pour présenter le dispositif SIAO (services intégrés de l'accueil et de l'orientation),
  - › UDAF (Union départementale des associations familiales) pour le dispositif « Famille Gouvernante »,
  - › Emeraude ID pour le dispositif « emploi accompagné »,
  - › Dispositifs et services de l'ADAPEI<sup>12</sup>
- Échanges autour de situations complexes ;
- Présentation de l'équipe mobile départementale pour adolescents ;
- Point sur le dossier patient informatisé sur le logiciel Cortexte ;
- Présentation du dispositif « un chez-soi d'abord » et d'un projet d'habitat inclusif sur le site du Centre Hospitalier ;
- Recensement des besoins en termes de formation sur la légalisation sociale - programmation le 15 et 21 octobre 2021 d'une formation « actualités sociales : remise à niveau sur la législation » ;
- Point sur les logements de la Fondation Bon Sauveur ;
- Présentation de l'EPIDE (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) ;
- Présentation du dispositif ACT (appartements de coordination thérapeutique) ;
- Échanges sur les dispositifs d'aide et d'action sociale ;
- Présentation du dispositif « Pass informatique » ;
- Accompagnement social de la personne âgée hospitalisée à la Fondation ;
- Projet d'établissement 2023-2027 (projets et calendrier des réunions).

## 2.6 Le comité éthique ⇒ 5 réunions plénières + 5 réunions de bureau en 2021

### »» Missions

Le comité éthique de la Fondation Bon Sauveur de Bégard se propose d'être un espace de réflexion et d'élaboration collectives, ayant pour adversaire l'arbitraire, un espace où les subjectivités peuvent se conjuguer pour ne pas qu'une subjectivité individuelle ne s'impose comme règle universelle.

Il s'agit d'un groupe ouvert, dont les membres sont recrutés,

suite à un appel à candidature ou sur simple demande, avec une attention particulière au fait que l'ensemble des catégories professionnelles travaillant au sein de l'Institution, ainsi que l'ensemble des services, y soient représentés. Un juriste et un philosophe en font également partie.

Le comité se réunit en assemblée plénière tous les deux mois.

### Actions réalisées

#### + Création d'une cellule de crise éthique

Objectifs : Il s'agit de pouvoir saisir le comité éthique en urgence. Une réponse sera apportée dans un délai de huit à dix jours.

#### + Création d'un flyer du comité éthique

#### + Mise à jour du règlement intérieur

SAISINE N° 7

#### « responsabilité et vulnérabilité psychique »

Il est question de la mise en danger potentielle d'une patiente, mais aussi des enfants gravissant autour d'elle, en lien avec une relation amoureuse avec un patient hospitalisé en soins sans consentement et bénéficiant de permissions de sortie au domicile.

Cellule de crise éthique : « Le décret n° 84 sur l'isolement et la contention »

Le café éthique de l'EREB (Espace de réflexion éthique de Bretagne) : « Réforme de la contention et de l'isolement : la sangle rompt-elle le lien qui soigne ? »

Le Conseil d'Administration de la Fondation a souhaité élaborer une note de problématique sur ce sujet contenant :

- Les aspects juridiques,
- Le point de vue médical,
- L'évaluation des pratiques professionnelles,
- Le suivi de l'activité et traçabilité,
- Les aspects éthiques.

Aux yeux du comité éthique de la Fondation, l'intention explicite du législateur dans ce décret ne laisse aucune place au doute : il s'agit de limiter les usages de la contention et de l'isolement en établissement spécialisé. Il s'agit, plus précisément, de lutter contre des usages inutilement prolongés. On en déduit qu'il aura été jugé en amont que ces pratiques étaient parfois abusives.

Quelques réflexions et suggestions de moyens alternatifs possibles.

Le comité est d'avis qu'il est en effet bénéfique que, pour prévenir les abus cités plus haut, un tiers intervienne dans les décisions prises, tiers qui soit désintéressé.

Une disposition interne pourrait être une instance de régulation mensuelle a posteriori, où ces mesures d'isolement et de contention pourraient être examinées dans leur pertinence clinique, leur utilité thérapeutique. Dans le respect de chacun : soignés, soignants, comme une analyse de pratiques où il s'agit de rendre plus techniques et plus humaines des mesures, en lecture rapide, contraintes et néanmoins thérapeutiques.

Le texte prévoit une observation obligatoire au bout de 6 heures. La faisabilité de la justification médicale des deux mesures se heurte à la disponibilité difficilement possible des psychiatres et à l'état éventuel de sédation du patient.

Le comité rappelle que le propre de la clinique est de se centrer sur le patient, et donc sur son temps propre. Le rythme et les signes à observer doivent (et ne peuvent) venir que du patient lui-même. Le Comité doute du bénéfice, par exemple, d'un réveil d'un

««

««

AUTO-SAISINE N° 9

patient endormi au cours de sa contention ou de son isolement pour consultation, parce que les 6 heures sont atteintes à 3 heures du matin. Textes encadrants, le regard judiciaire, le recours aux personnes... sont utiles, mais rien ne peut se substituer aux soins éclairés, partagés, encadrés par un souci culturel de l'éthique.

#### « La vaccination doit-elle être obligatoire pour les soignants ? »

La politique d'incitation bien sûr, mais pas de moralisation, de désignation, de pointage de doigt des réfractaires au vaccin avec son contexte social très fort (arrêt de l'activité professionnelle, perte financière, isolement social).



## 3

# L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS À L'EXERCICE DE LEURS DROITS



## 3.1 La Commission Des Usagers

Suite aux élections du 6 décembre 2019, la composition de la Commission des Usagers est la suivante :

Conformément à l'article R1112-81 du Code de la Santé Publique, la composition de la Commission Des Usagers de la Fondation Bon Sauveur de Bégard est arrêtée comme suit

1. **Représentant légal de l'établissement**
  - P. Conan, Directeur Général de la Fondation Bon Sauveur représenté par M. Trouvé, Secrétaire Générale
2. **Médiateur médecin et son suppléant, désignés par le représentant légal de l'établissement, sur avis de la Commission Médicale d'Établissement :**
  - Dr P. Touminet, médecin médiateur titulaire
3. **Médiateur non-médecin et son suppléant, désignés par le représentant légal de l'établissement :**
  - T. Le Jan, assistante sociale, médiateur non-médecin titulaire
  - L. Le Guesclou-Dubourg, infirmière, médiateur non médecin suppléant
4. **Deux représentants d'usagers et leurs suppléants, mandatés par une association agréée et désignés par le Directeur Général de l'ARS (conformément au 1er alinéa de l'article R.1112-83 du Code de la Santé Publique) :**
  - S. Guyomarc'h, association UNAFAM 22, membre titulaire
  - C. Vincent, association UNAPEI Bretagne, membre titulaire
  - M.J. Le Barrier, association ALMA 22, membre suppléant
  - C. Clech, association CLCV, membre suppléant
5. **Président de la Commission Médicale d'Établissement (CME) :**
  - Dr R. Le Guern, psychiatre, président de la CME représenté par le Dr M. Wasielewski, psychiatre
6. **Personnel infirmier ou aide-soignant et son suppléant, désignés par le représentant légal de l'établissement :**
  - S. Auffret, cadre supérieur de santé, membre titulaire
  - N. Derrien, aide-soignante, membre suppléant
6. **Représentant du Conseil d'Administration et son suppléant, choisis par et parmi les membres qui n'y représentent pas les usagers :**
  - Dr P. Barret, administrateur, membre titulaire
  - Sœur Sclan, administrateur, membre suppléant



La présidence de la Commission des Usagers est assurée par :

- Madame S. Guyomarc'h, association UNAFAM 22, représentante d'usagers

La vice-présidence de la Commission des Usagers, est assurée par :

- Madame M. Trouvé, secrétaire générale

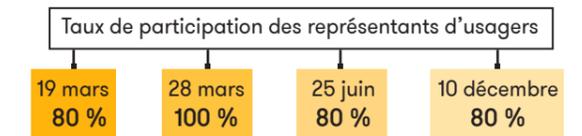
### »» Missions

Dans chaque établissement de santé, une Commission Des Usagers (CDU) a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.

Cette commission facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.

### Actions de la Commission Des Usagers en 2021

Durant l'année 2021 et ce, malgré la crise sanitaire, la Commission Des Usagers s'est réunie 4 fois en 2021 :



La commission a émis les avis et recommandations suivants :

#### + Réunion du 19 mars 2021 :

- Pour la Commission des Usagers, les nouvelles dispositions encadrant la pratique de l'isolement et de la contention ne sont pas adaptées à l'activité d'un établissement psychiatrique situé en milieu rural, dans un contexte de pénurie médicale.
- La Commission constate qu'il est difficile d'harmoniser le rôle des intervenants entre soins et libertés individuelles et que le recours au Juge des Libertés et de la Détention soulève des questions éthiques et réglementaires.
- Avis favorable de la CDU pour l'acquisition de tablettes informatiques afin de remplir l'enquête de satisfaction avec les usagers.
- La CDU valide le principe de la réflexion de la pose de bracelets, à titre expérimental, lors de transferts d'hospitalisation ou lors d'exams médicaux, lorsque cela s'avère absolument nécessaire, sous réserve d'une évaluation régulière.
- Projet d'une Maison des Usagers sur le site de la Fondation Bon Sauveur
- Présentation du livret d'accueil en Facile À Lire et à Comprendre du Foyer de Vie de Lanvollon pour le déployer dans les autres structures sociales et médico-sociales de la Fondation

#### + Réunion du 28 mai 2021 :

- Réunion de préparation à la visite de certification V2020

#### + Réunion du 25 juin 2021 :

- Validation à l'unanimité du rapport de la Commission des Usagers 2020
- Présentation du rapport d'isolement et de contention 2020 et des nouvelles modalités relatives à l'article 84 de la loi de Financement de la Sécurité Sociale, ainsi que de la politique de réduction de ces pratiques.
- La Commission des Usagers interroge sur la présence médicale et l'attractivité médicale en lien avec l'application de ces nouvelles modalités.
- Validation des règlements intérieurs des unités et services

- La Commission des Usagers demande que le questionnaire de sortie soit inséré dans la pochette de sortie. Elle souhaite qu'il soit adapté pour les enfants, les adolescents et les sites extérieurs (CMP, hôpitaux de jour).

#### + Réunion du 10 décembre 2021 :

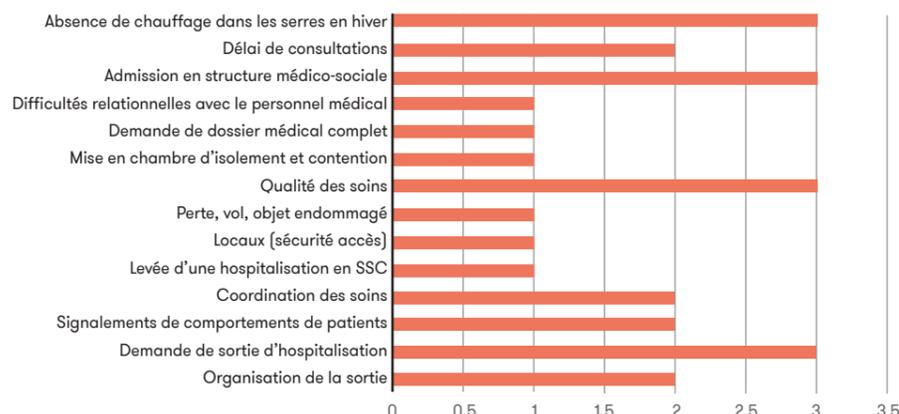
- Les membres de la CDU soulignent le manque de places en structures médico-sociales qui engendre une embolisation des lits du Centre Hospitalier.
- Déployer les formations collectives sur les connaissances de l'environnement en santé mentale, la consolidation des savoirs en psychiatrie ainsi que la formation Omega sur la gestion de la violence à l'ensemble du personnel des structures sociales et médico-sociales et construire, si besoin, des formations spécifiques avec les professionnels.
- Favoriser les stages inter-structures et inter-établissements, voire inter-Fondations Bon Sauveur.

- Aménager un potager à proximité du Foyer d'Accueil Médicalisé pour permettre aux résidents de bénéficier d'une activité de jardinage (sur prescription médicale).
- Afin de réduire les délais d'attente des consultations, notamment au sein des antennes éloignées, une des possibilités de réponse serait de développer les téléconsultations.
- Les membres de la CDU demandent que la procédure d'appel aux forces de l'ordre en cas d'agressivité de patient soit transmise et expliquée aux professionnels des Centres Médico-Psychologiques.

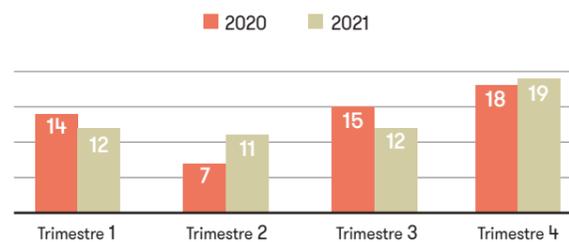
L'ensemble de ces recommandations, avis et propositions est inscrit dans le projet d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

## Gestion des réclamations

Les réclamations en nombre constant par année (26 en 2021 ; 28 en 2020 ; 30 en 2019), émanant pour la moitié des usagers et pour le tiers des proches et de la famille, concernent les motifs suivants :



## Gestion des demandes de dossiers médicaux :



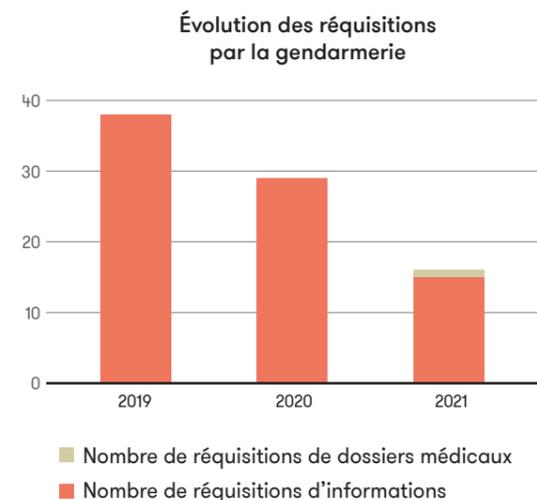
Les demandes de dossiers médicaux sont identiques à celles de 2020.

Les délais de transmission respectent le cadre légal :

- 5 jours pour les dossiers de moins de cinq ans (8 jours réglementaires)
- 20 jours pour les dossiers de plus de cinq ans (2 mois réglementaires).

Les demandes émanent à 65 % des usagers et à 35 % des ayants droit.

## Réquisitions d'informations et réquisitions de dossiers médicaux :



## 3.2 Les Conseils de Vie Sociale

### » Missions

Le Conseil de Vie Sociale est une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social. Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le Conseil de Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

### Leur composition

Conformément à l'article D. 311-5 du Code de l'action sociale et des familles, la composition des Conseils de la Vie Sociale des structures sociales et médico-sociales de la Fondation Bon Sauveur de Bécard est arrêtée comme suit :

#### EHPAD « Résidence de l'Abbaye »

- au moins 2 représentants des personnes accueillies

##### + Usagers :

- Monsieur GUYOMARD
- Madame LE MEUR
- Madame CARRON
- Monsieur TILLY
- Monsieur PASTOL

- s'il y a lieu, 1 représentant des familles (ou tuteurs) ou des représentants légaux

##### + Représentants des familles et tuteurs :

- Madame BLEJEAN, présidente
- Monsieur BLEJEAN, vice-président
- Monsieur BARBERET

- au moins, 1 représentant du personnel, désigné par le Comité Social et Économique

- Madame LE GOAS Charline, titulaire
- Madame ZEGHOUDI Malika, suppléante

- au moins, 1 représentant de l'organisme gestionnaire

- Docteur LE GOUIC Marie-Noëlle, administratrice de la Fondation Bon Sauveur de Bécard

#### Foyer d'Accueil Médicalisé « Maison des Fontaines »

- au moins 2 représentants des personnes accueillies

##### + Usagers :

- Madame DUPEROIR, titulaire, présidente
- Madame LE NINIVIN, titulaire
- Monsieur LE BIVIC, suppléant
- Madame MULLER, suppléante

- s'il y a lieu, 1 représentant des familles (ou tuteurs) ou des représentants légaux

##### + Représentant légal :

- Madame GUILLIMIN (APM 22)

##### + Représentants des familles et tuteurs :

- Monsieur PETIBON, vice-président
- Monsieur BILLET
- Madame CANIVENC
- Monsieur JOUAN
- Monsieur L'HOSTIS

- au moins, 1 représentant du personnel, désigné par le Comité Social et Économique

- Madame LE BITOUX Anne-Laure, titulaire
- Madame TUDORET Christine, suppléante

- au moins, 1 représentant de l'organisme gestionnaire

- Monsieur LE BIHAN, administrateur de la Fondation Bon Sauveur de Bécard

#### Foyer de Vie « Henri-Terret »

- au moins 2 représentants des personnes accueillies

##### + Usagers :

- Monsieur NOUVELIERE, titulaire, président
- Monsieur FAUVEL, titulaire
- Monsieur MARREC, titulaire
- Monsieur GEOFFROY, suppléant
- Monsieur DUVAL, suppléant

- s'il y a lieu, 1 représentant des familles (ou tuteurs) ou des représentants légaux

##### + Représentants des familles et tuteurs :

- Madame PAILLIER, titulaire
- Madame RIELLAND, suppléante
- Madame DECOURCELLE, suppléante

- au moins, 1 représentant du personnel, désigné par le Comité Social et Économique

- Monsieur MAHEO Alexandre, titulaire
- Madame GASPERINI Olivia, suppléante

- au moins, 1 représentant de l'organisme gestionnaire

- Monsieur LE HOUEROU, administrateur de la Fondation Bon Sauveur de Bécard

#### Maison d'Accueil Spécialisée « Maison des Roseaux »

- au moins 2 représentants des personnes accueillies

##### + Usagers :

- Monsieur ROLLAND, président
- Madame DION, vice-présidente
- Monsieur LE GALLERY

- s'il y a lieu, 1 représentant des familles (ou tuteurs) ou des représentants légaux

##### + Représentants des familles et tuteurs :

- Madame THOS
- Madame LE ROY
- Monsieur TOCQUER
- Madame PESTEL
- Madame CLEMENCEAU

- au moins, 1 représentant du personnel, désigné par le Comité Social et Économique

- Madame JEGOU Sabine, titulaire
- Madame CHALONY Olivia, suppléante

- au moins, 1 représentant de l'organisme gestionnaire

- Madame QUINTON, administratrice de la Fondation Bon Sauveur de Bécard

**Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)**

- 1 au moins 2 représentants des personnes accueillies
  - + Usagers :
    - Madame DANIEL Jessica, élue à Lannion, présidente
    - Monsieur PIERRE Jean-Luc, élu à Paimpol, vice-président
    - Madame GEORGELIN Morgane, élue à Bégard
    - Monsieur NICOLAS Loïc, élu à Bégard
    - Monsieur BOIZARD Jérémie, élu à Paimpol
- 2 s'il y a lieu, 1 représentant des familles (ou tuteurs) ou des représentants légaux
  - + Représentant légal :
    - Madame UGUEN (mandataire ACAP)
- 3 au moins, 1 représentant du personnel, désigné par le Comité Social et Économique
  - Madame DEGERAUD Rosemarie, titulaire
  - Madame SANNIER Mylène, suppléante
- 4 au moins, 1 représentant de l'organisme gestionnaire
  - Monsieur LE HOUEROU, administrateur de la Fondation Bon Sauveur de Bégard

**Leurs réunions**

**EHPAD « Résidence de l'Abbaye »**  
3 réunions en 2021

- Gestion de la crise sanitaire
- Point sur les travaux et investissements dans la structure
- Suivi des réclamations et événements indésirables
- Programmation des animations
- Réflexion sur le projet de restructuration de l'EHPAD
- Point financier

**Foyer d'Accueil Médicalisé « Maison des Fontaines »**  
3 réunions en 2021

- Gestion de la crise sanitaire et campagnes de vaccination
- Départs et admissions de résidents
- Suivi des réclamations et événements indésirables
- Évaluation interne de la structure (Qualité/Gestion des risques)
- Révision du règlement intérieur (nouvelle composition du Conseil de la Vie Sociale)
- Séjours de l'établissement et projets de sorties à la journée pour l'été
- Refonte du livret d'accueil en Facile A Lire et à Comprendre (FALC)
- Programme d'animations de la structure
- Point sur les travaux au sein de l'établissement
- Absence d'accompagnement psychiatrique

**Foyer de Vie « Henri-Terret »**  
4 réunions en 2021

- Questionnements sur les travaux de la chambre d'accueil de jour et de la salle de sport au Pôle Nature
- Demandes d'achats d'équipements et de matériels divers
- Gestion de la crise sanitaire
- Programmation des activités et loisirs
- Désignation d'un référent pour les accueils temporaires
- Réflexion sur le projet de « boîte à livres »
- Fin de la convention avec la pharmacie de Lanvollon et début d'un partenariat avec celle de Goudelin
- Points sur les départs et arrivées des résidents et des professionnels
- Parrainage avec l'Institut Médico-Éducatif de Tréguier

**Maison d'Accueil Spécialisée « Maison des Roseaux »**  
3 réunions en 2021

- Parole aux résidents
- Gestion de la crise sanitaire et campagnes de vaccination
- Élection des membres du Conseil de la Vie Sociale
- Déménagement dans la nouvelle structure

**Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)**  
3 réunions en 2021

- Une partie importante des demandes des bénéficiaires au cours des rencontres du CVS a concerné la remise en place d'activités et sorties de loisirs accompagnées par le SAVS/SAMSAH dans le contexte de la crise COVID. Les temps tels que la « pause-café », les séjours et autres moments de vie sociale ont fait défaut en 2020 et ont impacté les bénéficiaires. Pour la Saint-Sylvestre, nous avons tout de même pu organiser un moment de fête dans un gîte que le service avait loué. Cette première a été un grand succès dans le sens où elle a pu notamment répondre au besoin de certains bénéficiaires de rompre avec l'isolement dans cette période parfois difficile de l'année.
- Un travail de réflexion autour de l'aménagement des services a également été mené avec les bénéficiaires en 2021 (salon d'accueil à Paimpol et cuisine à Bégard notamment).
- D'autres travaux concernant l'accessibilité des services de Lannion et de Paimpol ont été menés par les bénéficiaires et les professionnels en lien avec les municipalités.
- Les thématiques du tri sélectif ou encore de la lisibilité du livret d'accueil ont également été abordé et augurent de nouvelles avancées pour 2022.

### 3.3 Le Forum Citoyen

Favoriser la parole et la participation des usagers/citoyens aux orientations stratégiques de l'Institution

**Son objectif**

Dans le cadre de l'élaboration de son projet d'établissement 2017-2021, la Fondation Bon Sauveur de Bégard a fait appel aux citoyens et usagers via la création d'un dispositif innovant en matière de santé mentale : un Forum Citoyen.

Ce dispositif, riche d'une quinzaine de membres de l'ensemble du territoire d'activité, a émis neuf recommandations sur la prise en charge et l'accompagnement des patients/résidents, sur le fonctionnement de l'Institution.

3 réunions en 2021

- Point d'étape de l'organisation de la Fondation Bon Sauveur pendant la crise sanitaire
- Renouvellement du Forum Citoyen dans le cadre de l'élaboration du Projet des Usagers 2022-2026 (réalisation d'un film témoignage pour une diffusion sur le site Internet de la Fondation, les réseaux sociaux et auprès des mairies et des communautés de communes)
- Co-construction avec les usagers des projets de la Fondation Bon Sauveur (parcours habitat, développement de la pair-aidance, création d'une Maison des Usagers...)
- Suivi des recommandations et des actions majeures mises en place
- Visite de certification de la Haute Autorité de la Santé du 21 au 24 septembre 2021
- Organisation d'une seconde Journée des Usagers





# LE PÔLE DE SANTÉ MENTALE



La Fondation Bon Sauveur couvre un secteur de 240 319 habitants réparti sur 10 cantons (56 communes).

Chaque année, plus de 12 000 patients (dont environ 3 150 enfants et adolescents) et plus de 300 personnes en situation de handicap ou personnes en situation précaire sont pris en charge et accompagnés par la Fondation Bon Sauveur dont près de 90 % de son activité se situe hors les murs du site de Bégard (en ambulatoire).

## L'établissement en santé mentale de Bégard est organisé en 3 pôles :

### + Le Pôle Armor

Prises en charge spécifiques en psychiatrie, de court séjour, de primo-hospitalisation et de suicidologie ; services d'addictologie et de gérontopsychiatrie.

Ce pôle est adossé à une unité d'hospitalisation (Saint-Luc) qui assure également l'évaluation et l'orientation des patients. Les Centres Médico-Psychologiques de Paimpol et de Lannion et l'antenne de Saint-Quay-Portrieux.

La Fondation Bon Sauveur gère à Lannion, 5 appartements (logement inclusif) en lien avec l'antenne du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

### + Le Pôle Argoat

Pôle de soins sans consentement et de réhabilitation, qui s'appuie sur les unités Ker Avel, Sainte-Camille, en intra-hospitalier et sur les Centres Médico-Psychologiques de Guingamp et Bégard et les antennes de Quintin et de Callac, de l'hébergement social et thérapeutique « Les quatre logis » et la résidence « Le Palmier » à Cavan en extrahospitalier.

### + Le Pôle Infanto-Juvenile

Assure la prise en soins et l'accompagnement des enfants et adolescents.

## L'Intra-hospitalier :

le Centre Hospitalier de Bégard dispose de **146 lits** d'hospitalisation complète adultes

- 36 lits → Unité d'Admission libre « Saint-Luc »,
- 35 lits → Unité d'Hospitalisation libre « Ker Avel »,
- 30 lits → Clinique d'Addictologie,
- 25 lits → Unité d'Hospitalisation Sans Consentement « Sainte-Camille »,
- 20 lits → Unité d'Hospitalisation en Gérontopsychiatrie

## L'Extrahospitalier :

La Fondation Bon Sauveur de Bégard gère **41 dispositifs** de soins ambulatoires sur 9 communes de son secteur d'activité (territoire n° 7) :

- 10 Centres Médico-Psychologiques (CMP) pour adultes, enfants et adolescents
- 3 Antennes Médico-Psychologiques dans les Centres Hospitaliers généraux (Lannion, Guingamp en 24h/24 et 7jours/7 et Paimpol en journée)
- 10 Hôpitaux de jour pour adultes, enfants et adolescents
- 10 Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) pour adultes, enfants et adolescents
- 8 places d'Accueil Familial Thérapeutique
- 5 places d'appartements thérapeutiques
- 6 équipes dédiées en addictologie ambulatoire : ELSA (Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie) et CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- 1 Hôpital de jour en addictologie et 1 Centre méthadone
- 1 Équipe Mobile Précarité en Psychiatrie (Guingamp et Lannion)
- 1 Équipe Mobile en gérontopsychiatrie
- 1 Équipe Mobile d'addictologie
- 1 Équipe Mobile pour adolescents
- 1 Équipe Mobile départementale pour adultes avec Troubles Envahissants du Développement
- 1 Point Accueil Écoute Jeunes « Le Lieu » à Paimpol

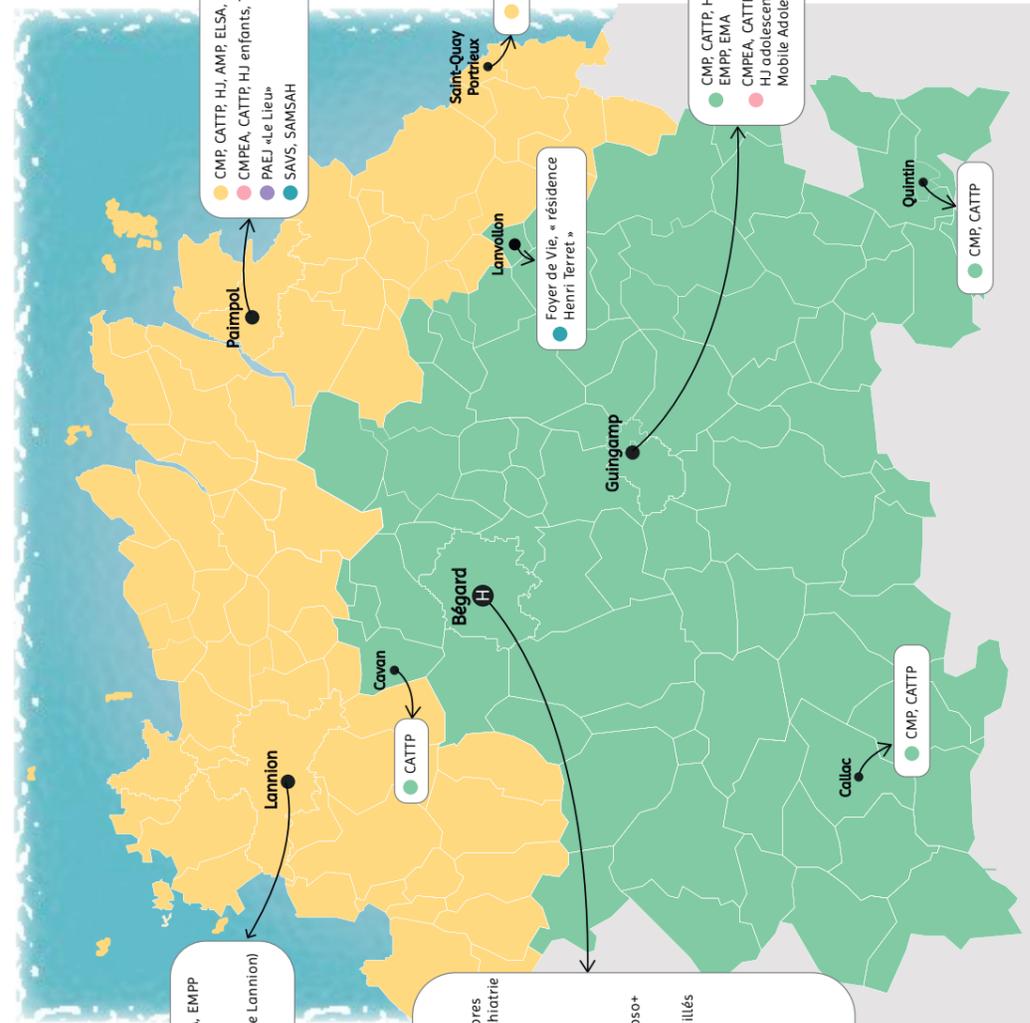




FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD

LEXIQUE :

- AFT - Accueil Familial Thérapeutique
- AMP - Antenne Médico-Psychologique (dans les urgences des Centres Hospitaliers Généraux)
- CATTP - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- CMP - Centre Médico-Psychologique
- CMPEA - Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents
- CSAPA - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- EHPAD - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- ELSA - Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie
- EMA - Equipe Mobile d'Addictologie
- EMIA 22 - Equipe Mobile Départementale d'Intervention Autisme
- EMPG - Equipe Mobile en Gériatrie/psychiatrie
- EMPP - Equipe Mobile de Précorité en Psychiatrie
- FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé
- HJ - Hôpital de Jour
- MAS - Maison d'Accueil Spécialisée
- PAEJ - Point d'Accueil/Écoute Jeunes
- SAMSAH - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- SAVS - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- TSA - Diagnostic et accompagnement des Troubles du Spectre de l'Autisme



CMP, CATTP, HJ, AMP, ELSA, CSAPA, EMPP  
 HJ adolescents, TSA, Pédopsychiatrie de liaison (CH de Lannion)  
 SAVS, SAMSAH

« Sainte-Camille » : hospitalisations sans consentement  
 « Ker Avel » : « Saint-Luc » : hospitalisations libres  
 « Lévez » : hospitalisations en gériopsychiatrie  
 Clinique d'addictologie  
 Equipe intra-hospitalière en addictologie  
 CMP, CATTP, HJ, AFT  
 HJ en addictologie, ELSA, EMPG  
 Equipe de Réhabilitation Ambulatoire Psychosociale (ERAPS)  
 Cellule Prévention Suicide  
 Alléa, accompagnement des proches endeuillés par suicide  
 Thérapie Familiale  
 Logements thérapeutiques « Les 4 logis »  
 FAM « La maison des Fontaines »  
 MAS « La maison des Roseaux »  
 EHPAD « La résidence de l'Abbaye »  
 SAVS, SAMSAH

Fondation Bon Sauveur | Service Communication | Octobre 2021

4.1 Le Pôle Sanitaire

Dispositif d'accueil et d'orientation

Depuis 2017, un nouveau dispositif d'accueil et d'orientation au Centre Hospitalier Bon Sauveur de Bégard améliore la prise en soins des patients.

Ces modalités d'admission ont pour but de simplifier et d'améliorer le parcours patient. Les professionnels de santé du territoire (professionnels de premiers recours) entrent en contact avec l'Infirmier d'Accueil et d'Orientation pour évaluer et orienter le patient, avec un numéro unique qui leur est dédié.

Selon le degré d'urgence psychiatrique, une prise en charge par les équipes des CMP (Centres Médico-Psychologiques) de proximité est la première intention. Si cela s'avère nécessaire, les infirmiers présents aux AMP (Antennes Médico-Psychologiques) au sein des urgences de Lannion, Guingamp, Paimpol font le lien avec les équipes du Centre Hospitalier de Bégard.

Dans tous les cas, toute admission est validée par un médecin psychiatre de l'établissement.

Activité du dispositif d'accueil et d'orientation (IAO)

L'activité des IAO est en forte progression ce qui conforte la pertinence du dispositif de coordination et orientation.

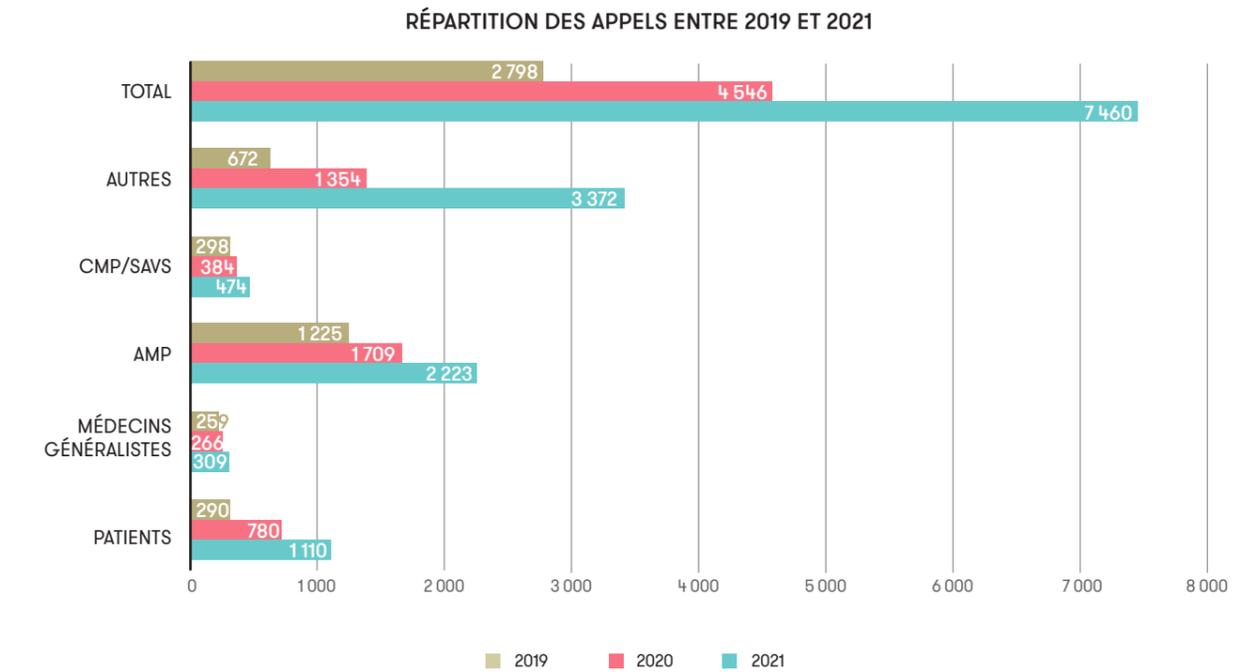
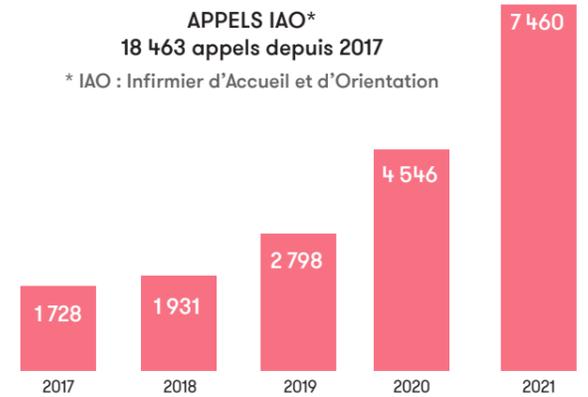
Cette équipe reste au cœur du parcours patient et est bien identifiée par les acteurs du territoire.

Entre 2020 et 2021, il y a eu + 64 % d'appels téléphoniques. Les appels patients représentent 15 % des appels, 30 % pour les Antennes Médico-Psychologiques.

Si on compare à l'année 2019 (avant la crise sanitaire), cette progression est de

- + 820 → appels patients
- + 1 000 → appels des Antennes Médico-Psychologiques (AMP)

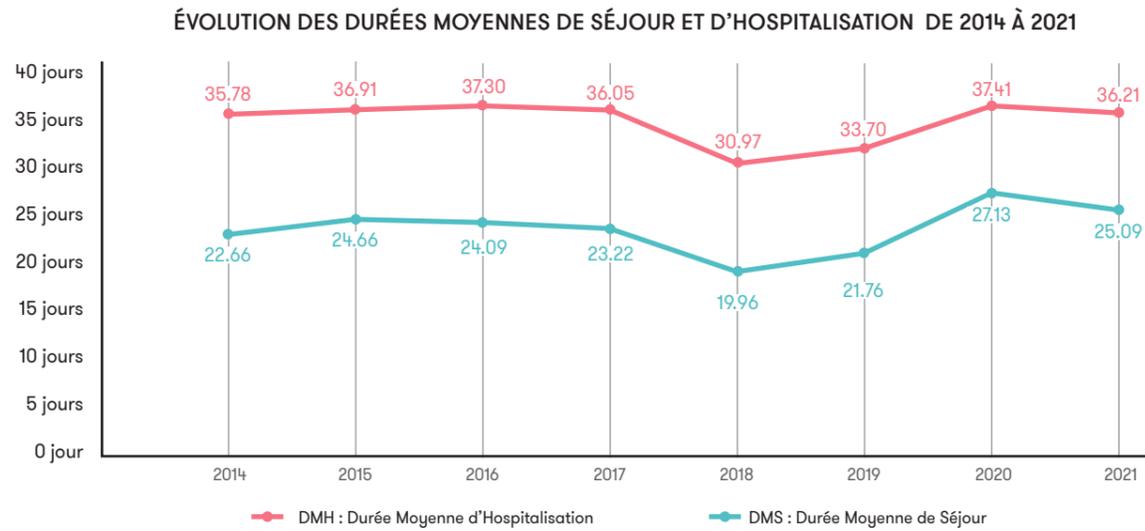
Cette croissance a généré l'allongement de la liste d'attente.



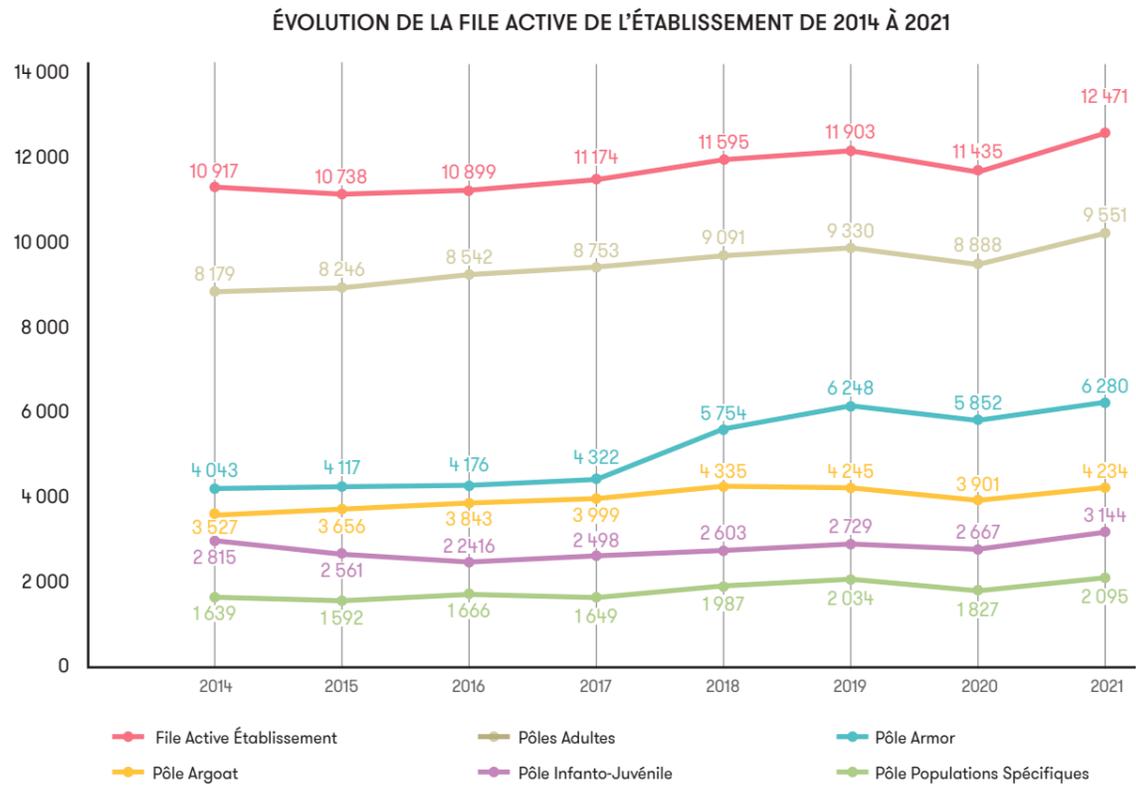
## 4.1.1 Activité du Pôle Sanitaire

### Évolution de la file active (nombre de patients vus)

La Durée Moyenne d'Hospitalisation est de 36 jours (en légère baisse par rapport à 2020).



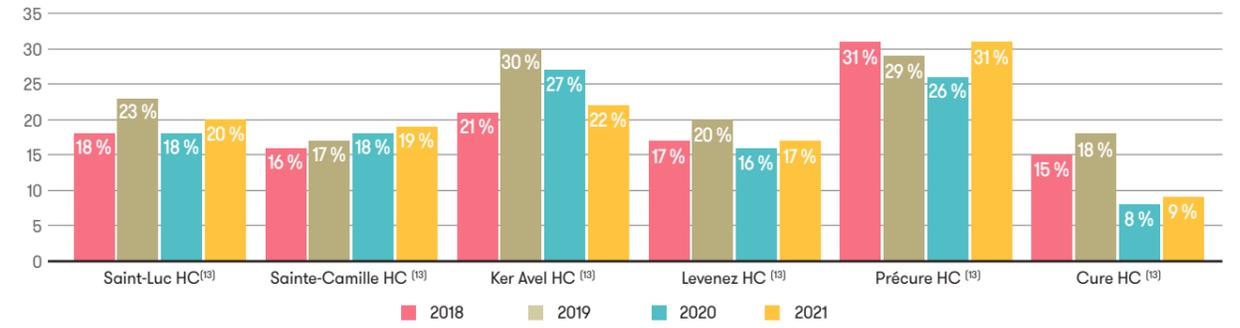
### Évolution de la file active de l'établissement de 2014 à 2021



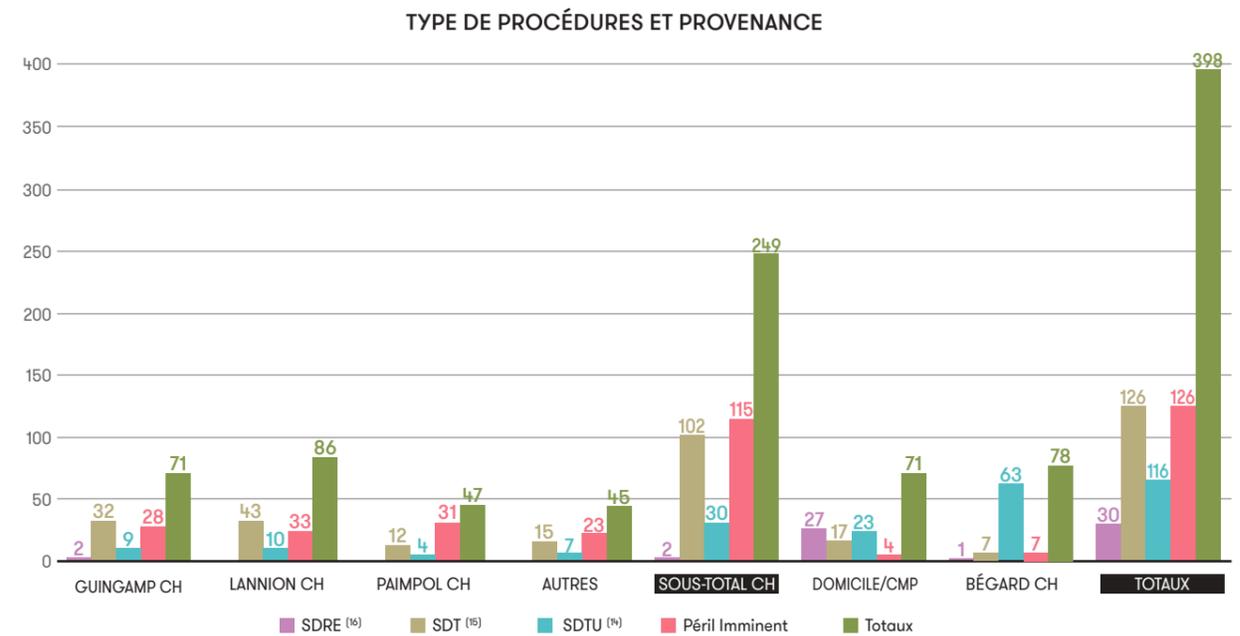
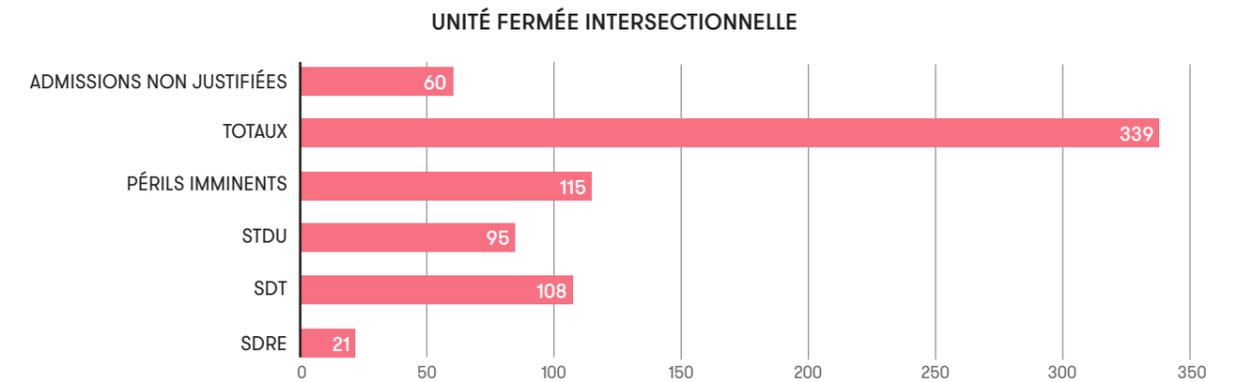
Malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'activité a augmenté

- + 9 % → File Active Globale
- + 7,45 % → Pôles Adultes
- + 18 % → Pôle Infanto-Juvenile

### Évolution du taux de patients réhospitalisés de 2018 à 2021



### Évolution des Hospitalisations en Soins sans Consentement



HC : Hospitalisation complète

SDRE : Soins à la Demande du Représentant de l'État

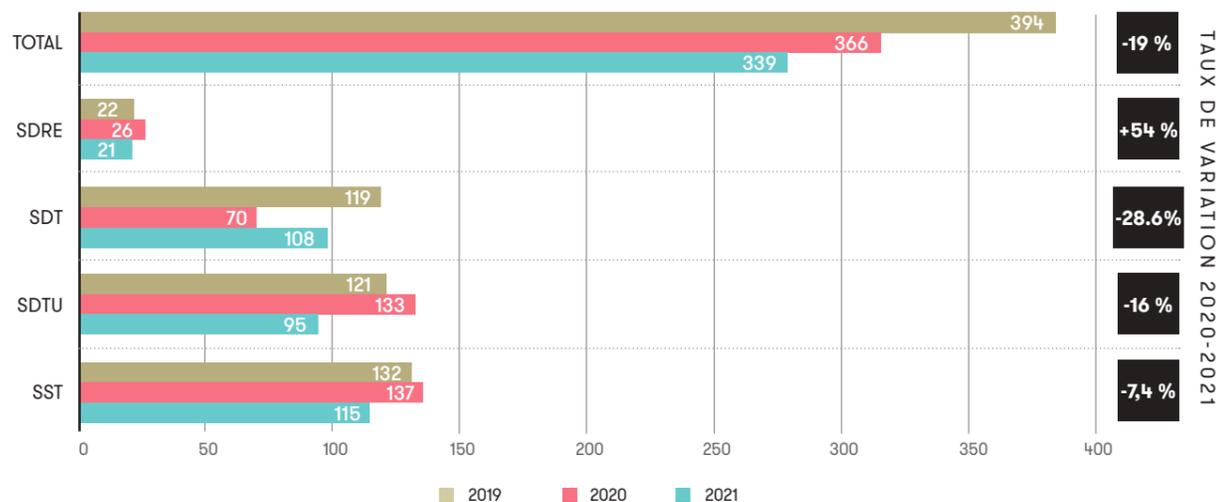
SDTU : Soins à la Demande d'un Tiers en Urgence

CH : Centre Hospitalier

SDT : Soins à la Demande de tiers

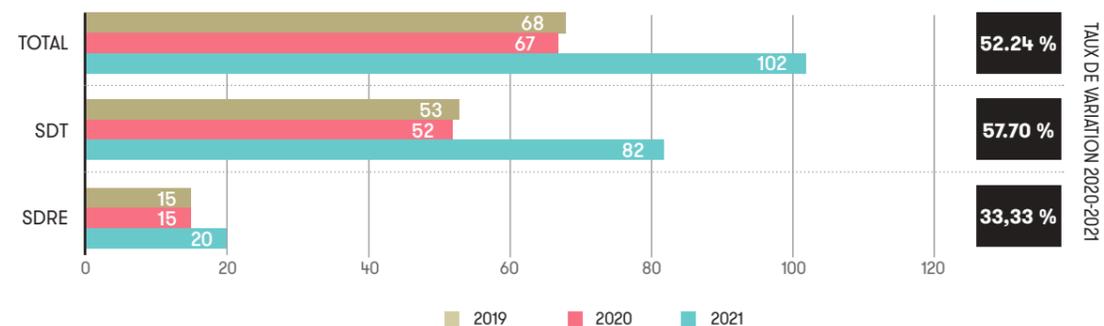
CMP : Centre Médico-Psychologique

### RÉPARTITION DES ENTRÉES ENTRE 2019 ET 2021



Nous constatons en 2021 une baisse générale du nombre d'entrées en soins sans consentement, par rapport à 2020, sauf pour les soins à la demande d'un tiers qui ont largement augmenté, provenant essentiellement des Centres Hospitaliers Généraux. Ces chiffres s'expliquent aussi par un nombre de réintégrations plus important cette année relativement à 2020 (+108 %).

### Les programmes de soins



Les patients poursuivent la thérapie par des programmes de soins, puis reviennent rapidement en hospitalisation complète (réintégrations).

SDTU : Soins à la Demande d'un Tiers en Urgence  
SDRE : Soins à la Demande du Représentant de l'État

SDT : Soins à la Demande de tiers  
SST : Péril Imminent

### Les audiences auprès du Juge des libertés et de la détention (JLD)

Une audience doit être tenue dans les douze jours à compter de l'admission des patients hospitalisés en soins sans consentement.

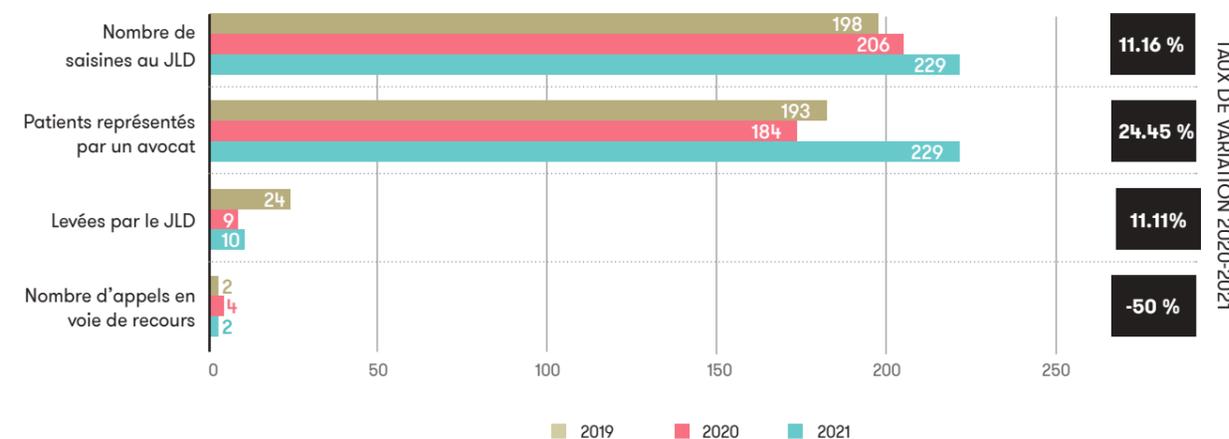
À la Fondation Bon Sauveur, le juge des libertés et de la détention intervient les mardis et vendredis de chaque semaine.

Le nombre de saisines a augmenté entre 2020 et 2021, ce qui peut s'expliquer par la hausse des réintégrations en hospitalisation en soins sans consentement des patients en programmes de soins.

Le nombre de patients représentés par un avocat est en constance du fait de l'obligation de représentation des patients.

Enfin le nombre de levées par le juge est sensiblement le même, et s'explique par l'étroite collaboration du service d'accueil et d'admissions avec le juge et les modifications apportées pour une conformité qui tend à être parfaite.

### AUDIENCES AUPRÈS DU JUGE DES LIBERTÉS (JLD)



### 4.1.2 Activité du Pôle Infanto Juvénile

En 2021, un médecin a validé son Diplôme Universitaire « périnatalité/psychopathologie de la périnatalité et du très jeune enfant, parentalité ». Des consultations périnatalité/parentalité ont pu être initiées.

L'arrivée d'un pédopsychiatre et le financement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne d'une équipe pluridisciplinaire ont permis la création d'un hôpital de jour de 5 places en septembre 2021 à Pabu.

Le chiffre de **35 adolescents** accueillis, sur le dernier trimestre, témoigne de la mobilisation de l'équipe.

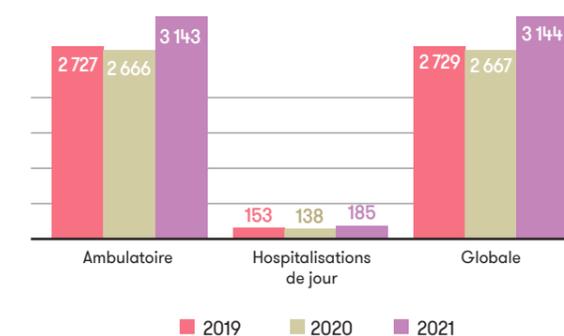
En parallèle, en septembre 2021, la dotation des Centres Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents (CMPEA) a été étoffée par un financement de l'ARS :

- 0,5 ETP de psychomotricien sur Lannion et Pabu,
- 1 ETP de psychologue sur chacun de ces deux sites,
- 0,50 ETP d'assistante sociale pour le pôle infanto-juvénile.

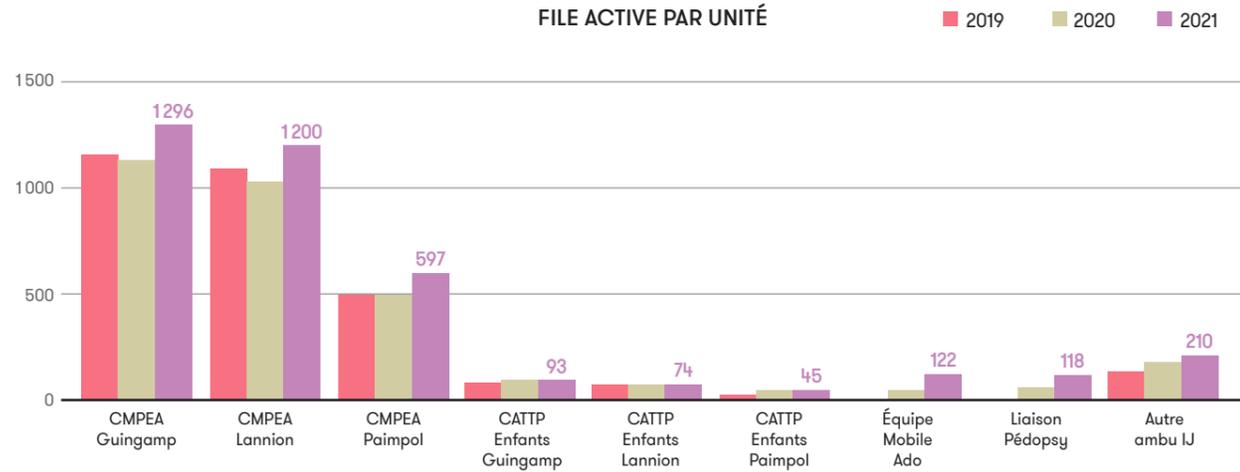
Fin décembre 2021, un pédopsychiatre a fait valoir ses droits à la retraite, après six années où il intervenait à temps partiel au Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Lannion.

### Activité globale

#### FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE



FILE ACTIVE PAR UNITÉ



Les chiffres reflètent une augmentation significative de la file active, + 18 % en 2021, qui repose, entre autres, sur :

- le déploiement en année pleine des nouveaux dispositifs équipe mobile adolescents et pédopsychiatrie de liaison
- la création d'un hôpital de jour adolescents de 5 places sur Pabu, avec en parallèle un renfort en ambulatoire
- le Nombre d'actes  
25 654 → 2019 21 836 → 2020 32 012 → 2021

L'augmentation du nombre d'actes est encore plus significative avec 32 012 actes en 2021, contre 21 836 actes en 2020 (+ 47 %).

En 2020 et 2021, nous avons étoffé la pluridisciplinarité au sein des équipes, ce qui permet d'approfondir les investigations pour étayer les diagnostics et les modalités de soins (passations de tests, évaluations fonctionnelles, évaluations sensorielles, bilans de compétences...). Ces investigations se font en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques qui correspondent aux attentes des usagers.

Le diagnostic des troubles du spectre autistique :

41 diagnostics ont été accompagnés en 2021 (+ 21 diagnostics posés par rapport à 2019, + 24 par rapport à 2020).

La mise en place d'une offre de psychiatrie périnatale : des consultations spécialisées à destination des futurs parents

et des enfants de moins de deux ans et de leurs parents ont lieu depuis septembre 2021, représentant déjà une file active de 40 patients.

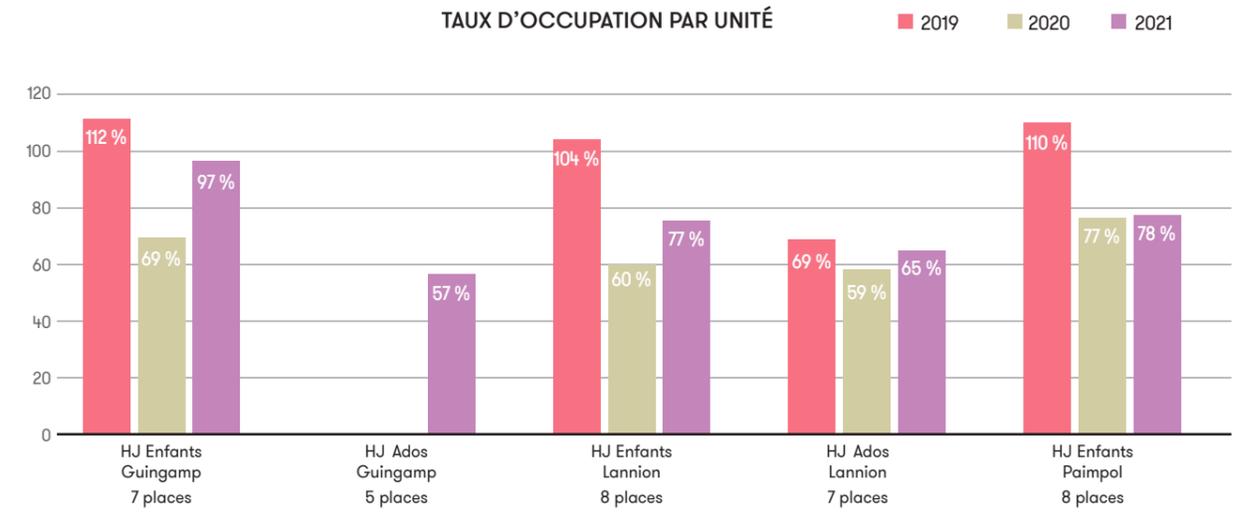
L'appui aux acteurs sociaux et médico-sociaux afin de faciliter l'accès à l'expertise pédopsychiatrique dans une logique de parcours de vie pour les enfants et adolescents : intervention des pédopsychiatres au sein de la Maison Départementale des Jeunes et Adolescents, des Instituts Médico-Educatifs, des SESSAD (service d'éducation spécialisée et de soins à domicile), et CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce) de Lannion.

La pédopsychiatrie de liaison

Avec un fonctionnement en année pleine, ce sont 118 enfants/adolescents qui ont bénéficié d'une hospitalisation avec un accompagnement spécialisé, via le dispositif pédopsychiatrie de liaison, dans le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Lannion.

Cette réponse en soins repose sur une étroite collaboration entre les acteurs du Centre Hospitalier de Lannion, les infirmiers de l'Antenne Médico-Psychologique et les intervenants de pédopsychiatrie. Elle s'inscrit dans une graduation de réponse entre l'ambulatoire, l'hospitalisation de jour, l'accueil dans le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Saint-Brieuc, voire une orientation vers l'UTPEA (Unité temps plein pour enfants et adolescents).

TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



Alors que la file active témoigne d'une augmentation d'enfants et adolescents accueillis, sur l'année 2021, la baisse des taux de fréquentation reflète des effets délétères de la pandémie liée à la Covid-19.

Dans le cadre du renforcement des mesures barrières, nous avons limité le recours au temps thérapeutique de la prise du repas de midi, pour les enfants et adolescents, et de ce fait, les accueils en journées complètes. Il en résulte plus d'accueils sur des demi-journées, valorisées en demi-venues. Il nous faut également considérer un taux d'absentéisme plus prégnant, en raison de la situation sanitaire.

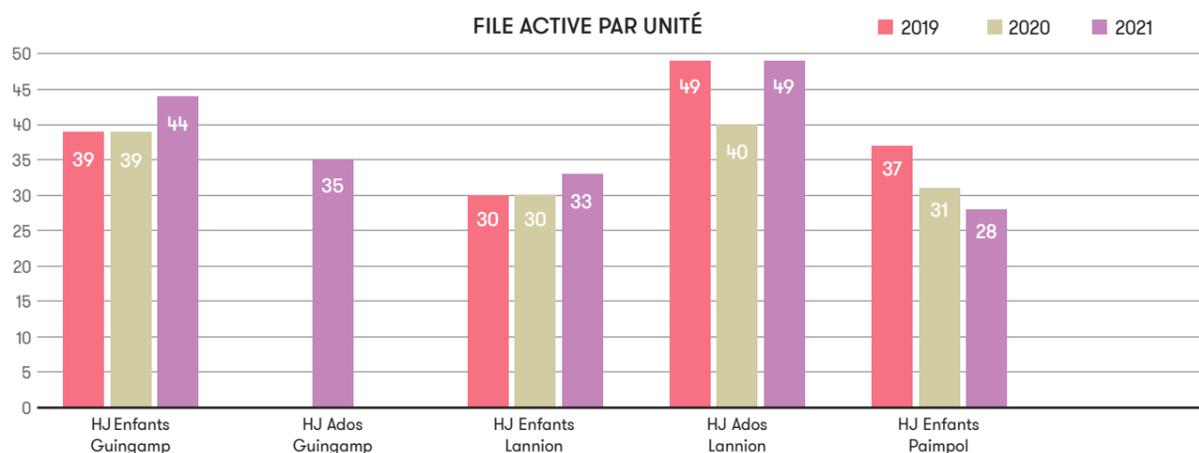
Recours à l'hospitalisation complète

À ce jour, le recours à l'hospitalisation complète en milieu spécialisé reste très difficile pour les enfants et adolescents, à l'échelle du département, compte tenu du faible taux d'équipement.

Dans ce contexte et par défaut de réponses autres, en matière d'hospitalisation, 17 jeunes de 16 à 18 ans ont été accueillis en hospitalisation au sein de l'unité d'admission en soins libres de la Fondation, avec l'appui de l'équipe mobile adolescents pour accompagner le projet de sortie.

Hospitalisation Partielle

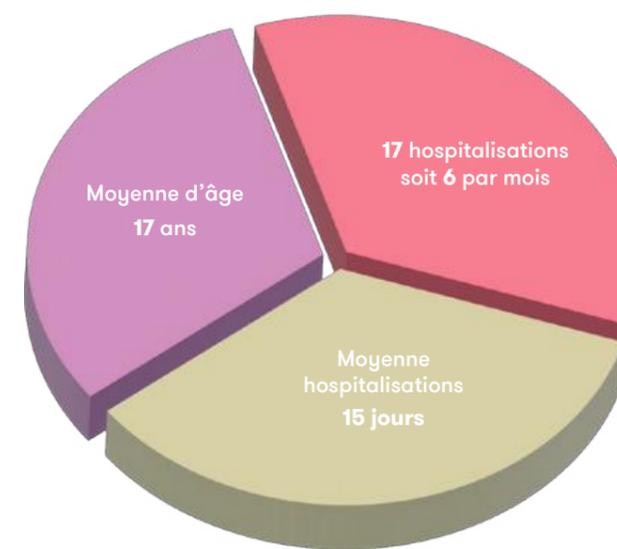
FILE ACTIVE PAR UNITÉ



CMPEA : Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents  
HJ : Hôpital de jour

CATTTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

INDICATEURS DEPUIS LE 22 SEPTEMBRE 2021



Depuis septembre 2021, l'unité d'hospitalisation de Saint-Luc accueille des mineurs de plus de 16 ans selon le protocole institutionnel établi : lorsqu'un mineur arrive dans l'unité, il est installé dans un espace géographique dédié et autonome qui comporte 4 lits.

En 2021, l'unité a accueilli 27 mineurs, dont 17, au cours des 3 derniers mois (en 2020 : 8 et en 2019 : 7).

Les sollicitations sur la prise en soins des mineurs de plus de 16 ans sont croissantes tant sur les Centres Médico-Psychologiques que pour les hospitalisations. Une corrélation est à faire avec la forte croissance de l'activité de la pédopsychiatrie de liaison ainsi que de l'équipe mobile pour adolescents.

### 4.1.2.1 Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

La Fondation Bon Sauveur de Bégard gère le Point Accueil Écoute Jeunes « Le lieu » situé à Paimpol.

152 jeunes reçus en individuel  
352 entretiens  
484 personnes touchées lors d'actions collectives

#### Le PAEJ s'adresse prioritairement

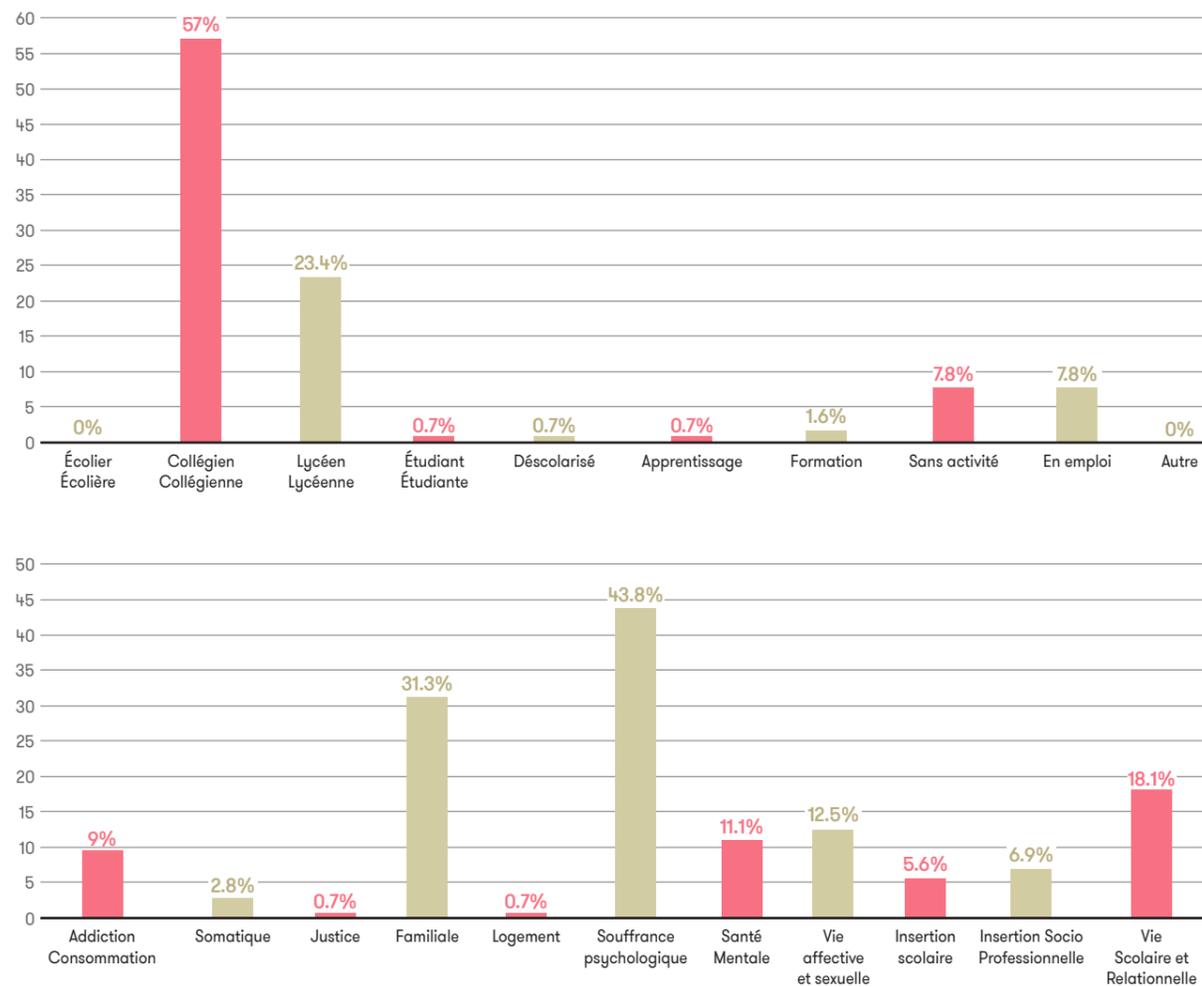
- aux adolescents et jeunes adultes et, en particulier à ceux qui rencontrent une situation de mal-être dont l'âge peut se situer entre 12 et 25 ans (avec possibilité éventuelle d'étendre jusqu'à 30 ans),
- à l'entourage de ces jeunes, les professionnels et les institutions qui en ont la charge ainsi que les acteurs de la société civile.

L'ensemble de ces missions favorise l'accès de ces jeunes aux droits communs et aux politiques spécifiques de jeunesse.

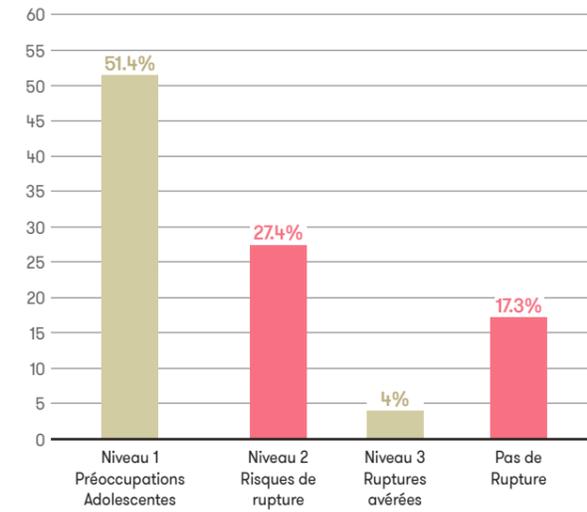
#### » Missions

- Accueil et écoute,
- Accompagnement et orientation,
- « aller vers »,
- Prévention généraliste,
- Médiation.

SITUATION D'INSERTION DES JEUNES ACCUEILLIS EN 2021



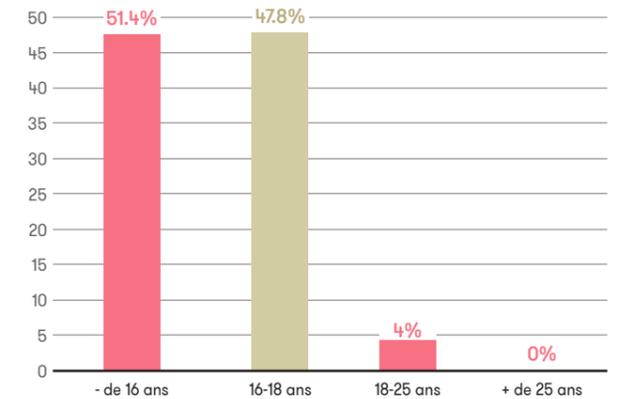
RÉPARTITION DES NIVEAUX DE RUPTURE POUR LES JEUNES.



#### Actions collectives

En 2021, le PAEJ a mené 36 actions collectives qui ont concerné 484 personnes réparties en trois types de public :

- 368 → Jeunes
- 45 → parents
- 71 → professionnels



#### Actions partenariales

Le PAEJ a effectué 113 actions partenariales variées, fondamentales pour l'ancrage du « Lieu » sur son territoire.

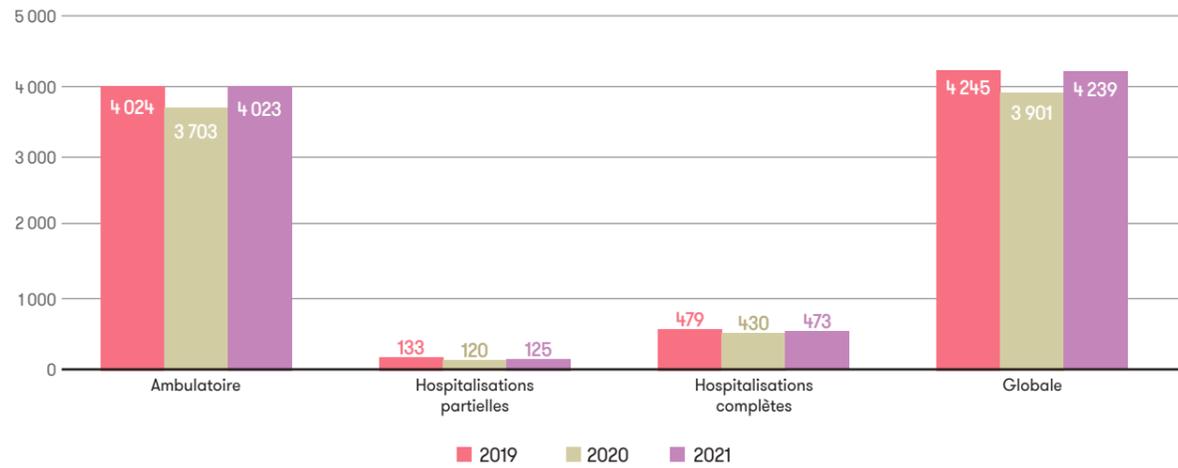
Le PAEJ est au cœur d'un réseau de 42 partenaires, ce qui lui confère une bonne visibilité et une compréhension des enjeux locaux.



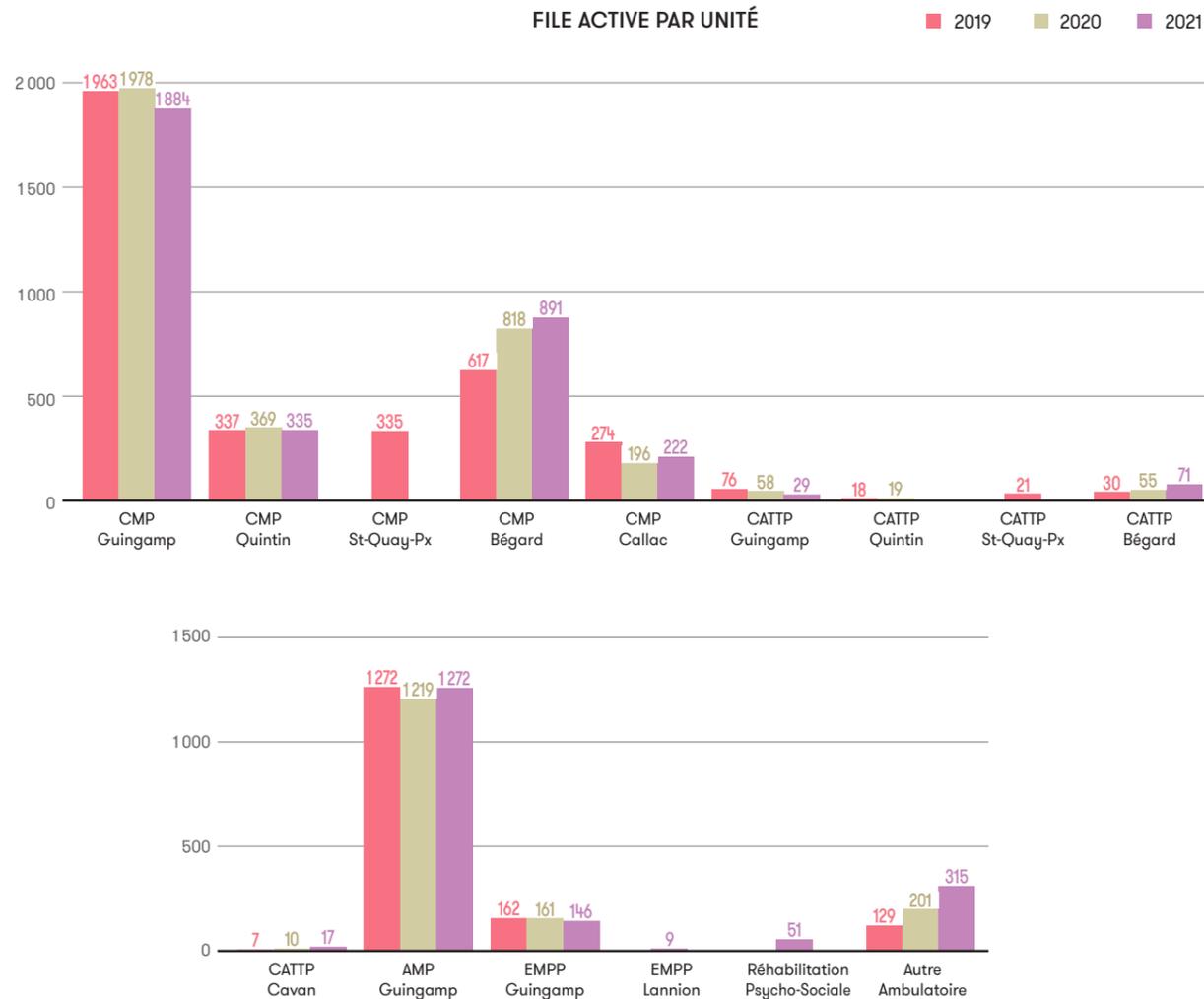
## 4.1.3 Le pôle Argoat

### Activité globale

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE



FILE ACTIVE PAR UNITÉ



CMP : Centre Médico Psychologique  
EMPP : Équipe Mobile de Précarité en Psychiatrie

CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

AMP : Antenne Médico-Psychologique

### Bégard

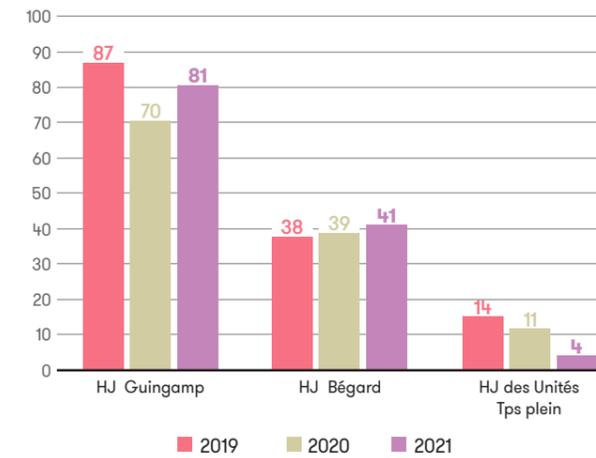
La file active et le nombre d'actes du Centre Médico-Psychologique et du Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel de Bégard continuent de progresser en lien avec le redécoupage sectoriel opéré en 2019.

### Guingamp

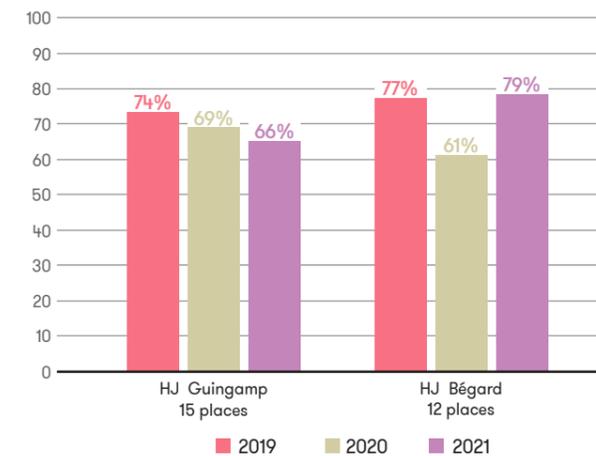
- Pour le Centre Médico-Psychologique : légère diminution de la file active en lien avec la crise sanitaire.
- Le Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel est fermé depuis mi 2020, toujours en raison de la crise sanitaire.

### Activité globale

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



Maintien du taux d'occupation des hôpitaux de jour malgré la crise sanitaire.

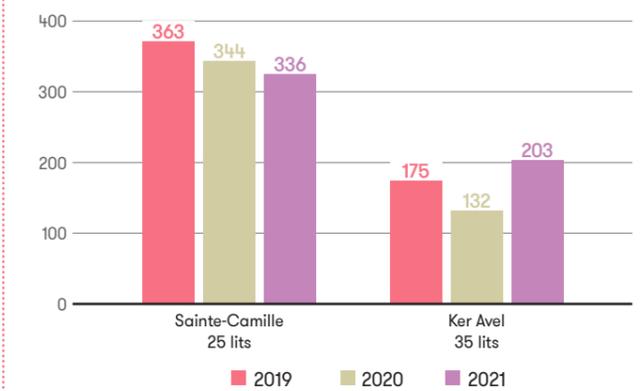
L'hôpital de jour de Bégard est l'unité référente pour la prise en charge des locataires du dispositif des « 4 Logis ». Sa file active est donc directement corrélée au dispositif, avec l'accueil des patients cinq jours par semaine en hôpital de jour, durant la période d'essai sur le dispositif.

HJ : Hôpital de Jour

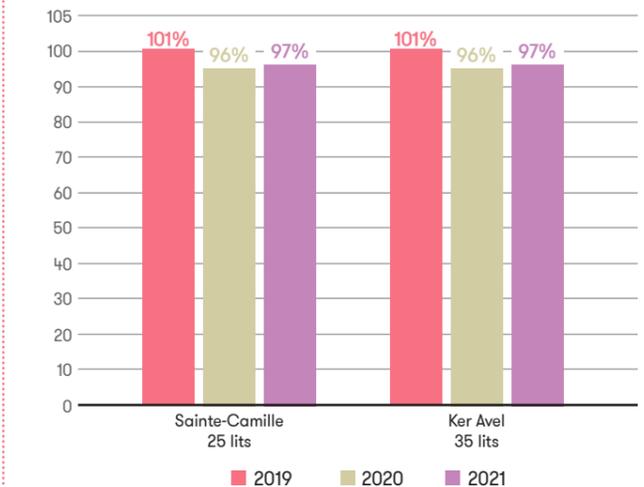
HJ des unités Tps Plein : Hospitalisation de jour sur les unités d'hospitalisation temps plein

### Hospitalisation temps plein (60 lits)

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ



Sur l'unité d'hospitalisation en soins sans consentement de Sainte-Camille, l'article 84 de la loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale a considérablement diminué le nombre de mesures en isolement et en contention.

## Accueil Familial Thérapeutique (8 places)

	2019	2020	2021
File active	10	11	9
nbre journées	1250	1615	1154
Taux d'occupation	43%	55%	40%

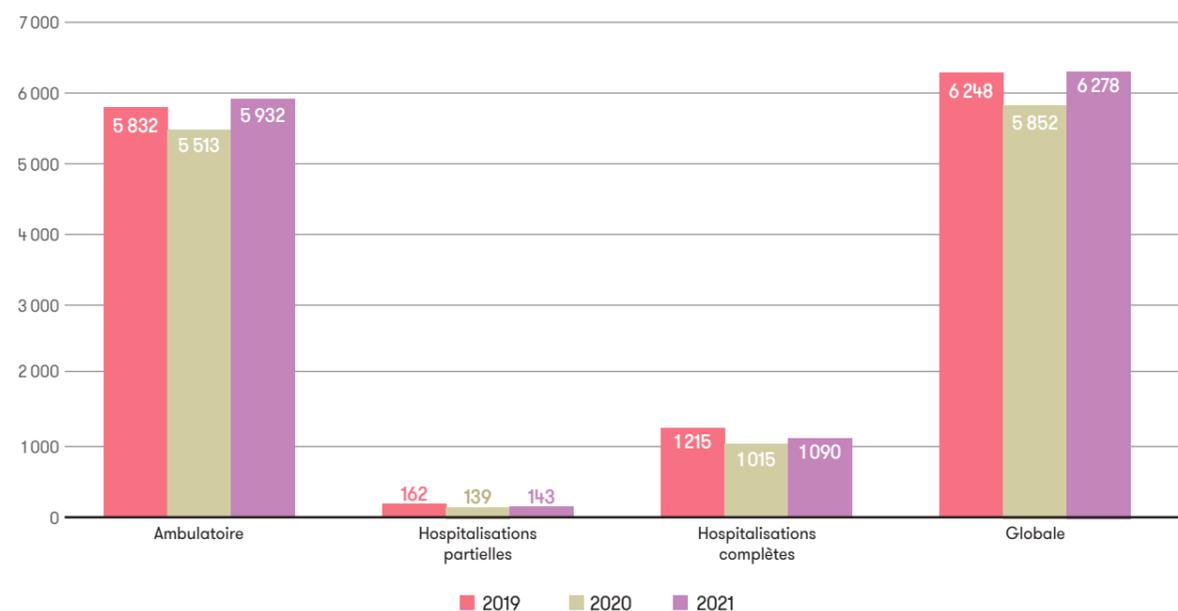
L'activité de l'Accueil Familial Thérapeutique baisse, ce qui s'explique notamment par la diminution des capacités d'accueil sur le dispositif.

Sur les 7 agréments temps plein financés début 2021, seuls 4 accueillants exercent leur activité (2 arrêts maladie longs et 1 demande de rétention d'agrément), 1 recrutement est en cours.

## 4.1.4 Le pôle Armor

### Activité globale

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE

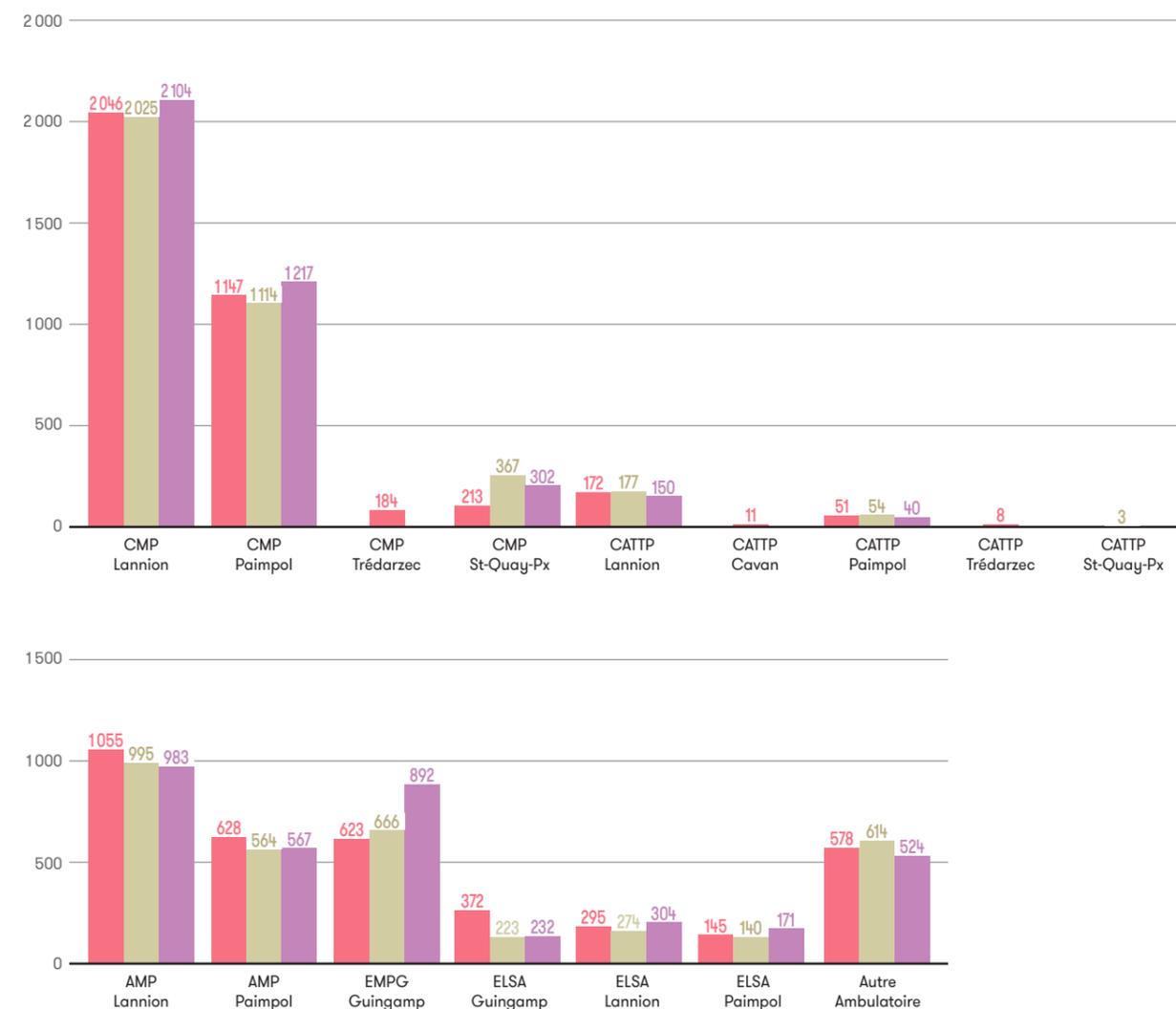


En 2021, on constate une augmentation de l'activité globale du pôle de + 7 %, qui concerne les trois types de prise en soins (ambulatoire, hospitalisation partielle et hospitalisation complète).

Malgré la crise sanitaire, l'activité est supérieure à celle de 2019.

FILE ACTIVE PAR UNITÉ

2019 2020 2021



Malgré l'absence prolongée de certains médecins psychiatres (maternité), la file active et le nombre des actes ont progressé sur les Centres Médico-Psychologiques de Lannion et de Paimpol en 2021. Cela peut s'expliquer par la prédominance des syndromes anxieux dépressifs et de décompensations consécutives à la crise sanitaire (précarité, isolement social, inquiétude par rapport à l'avenir, majoration des consommations de toxiques et d'alcool).

Le fonctionnement du Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel de Lannion a connu, en 2021, une forte perturbation dans son activité du fait des locaux étroits, des mesures barrières et jauges à respecter. Sur le secteur de Paimpol, l'absence de l'un des deux médecins, en congé maternité, a également induit une baisse des prescriptions.

La file active des Équipes de Liaison en Soins Addictologiques sur les trois hôpitaux généraux a augmenté par rapport à 2020 et 2019, sauf à Guingamp où nous n'avons pas atteint la file active de 2019.

La file active de l'Équipe Mobile de gériopsychiatrie poursuit une forte progression depuis sa création. Cette nette augmentation est due à un premier renfort d'effectif en 2021 et à la structuration des prises en charge médicales, mais aussi aux demandes croissantes consécutives à l'isolement lors de la crise sanitaire.

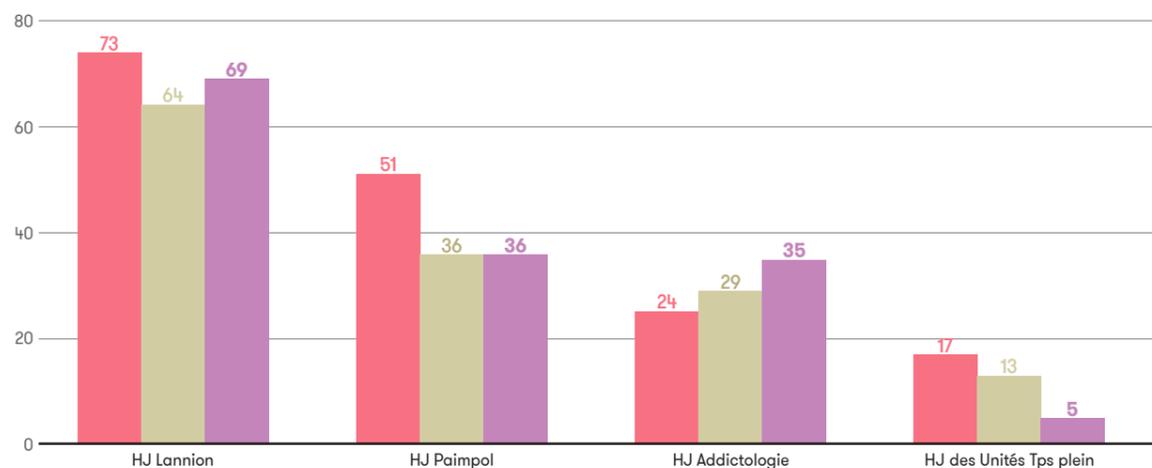
CMP : Centre Médico Psychologique  
EMPG : Équipe Mobile de Gériopsychiatrie

CATTTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel  
ELSA : Équipe de liaison et de Soins en Addictologie

AMP : Antenne Médico-Psychologique

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE

2019 2020 2021

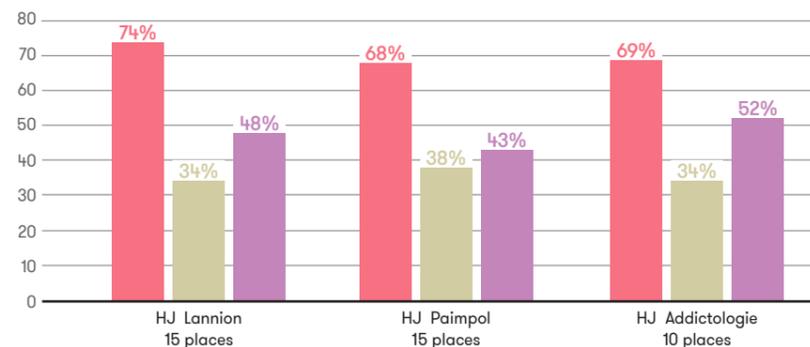


Les files actives des hôpitaux de jour de Lannion et de Paimpol ont diminué en 2021 tout comme en 2020, du fait de la complexité des locaux et de la dimension des pièces. Les jauges imposées par les protocoles sanitaires ne nous permettaient d'accueillir que 10 patients maximum au lieu de la file active cible de 15. L'absence de médecins psychiatres (arrêts maladie et maternité) est à prendre en compte également.

Pour l'hôpital de jour en addictologie, la cible journalière est de 10, ce qui lui a permis de continuer plus aisément à fonctionner. Cette unité a été fermée 3 semaines entre juillet et août au regard des difficultés de recrutement d'effectifs infirmiers. Ce personnel a été reventilé sur les autres unités intra-hospitalières de la Fondation. Sur la seconde partie de l'année 2021, l'équipe médicale et paramédicale a revu aussi les principes de fonctionnement, les profils patients accueillis et les durées de séjour pour dynamiser les prises en charge.

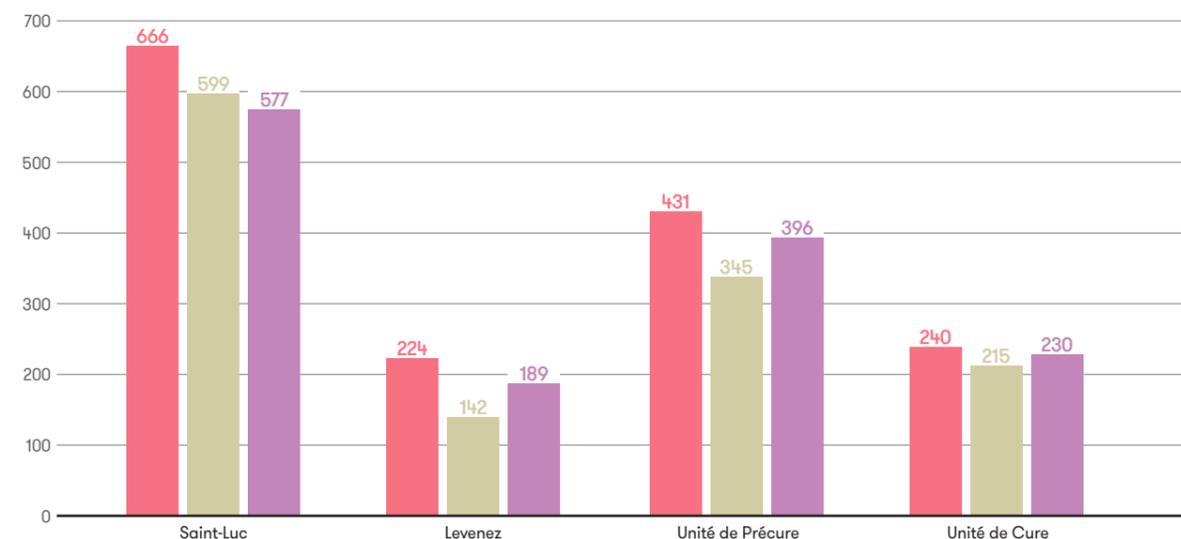
TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ

2019 2020 2021



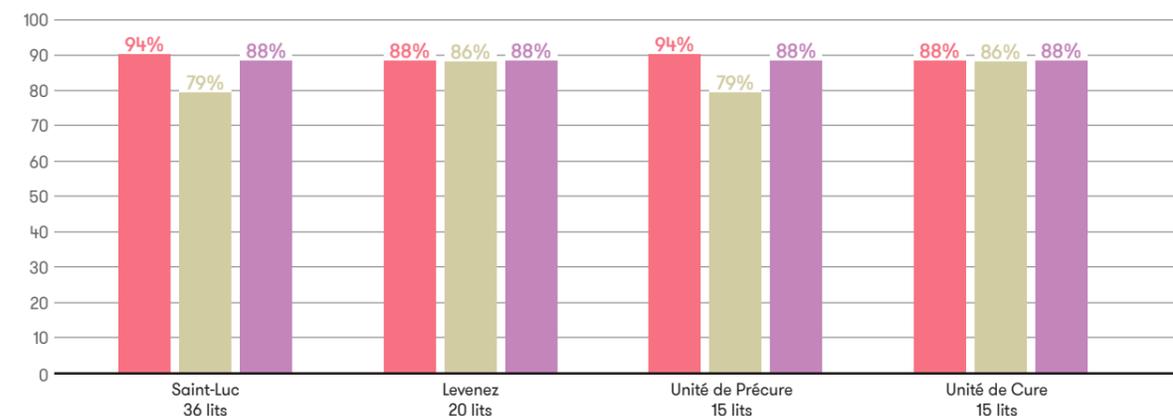
FILE ACTIVE PAR UNITÉ

2019 2020 2021



TAUX D'OCCUPATION PAR UNITÉ

2019 2020 2021



Contrairement à l'activité ambulatoire qui a dépassé son niveau d'activité de 2019, les hospitalisations à temps plein restent déficitaires en 2021, pour les raisons suivantes.

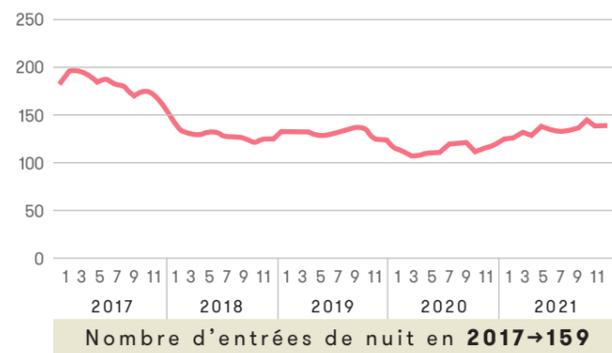
- Des travaux de réhabilitation de chambres et de salles de bain ont été menés sur l'année 2021 dans les unités d'hospitalisation de Saint-Luc et de gérontopsychiatrie de Levenez.
- La prise en charge de mineurs est venue aussi modifier la capacité d'accueil de l'unité d'hospitalisation de Saint-Luc. En effet les mineurs de plus de 16 ans doivent être pris en soin dans un espace dédié, à distance des adultes.

- Le périmètre géographique d'accueil dans l'unité est de 4 lits. La capacité d'accueil de Saint-Luc est donc passé à 32 lits au lieu de 36 à compter de septembre 2021. La durée de séjour a progressé en raison de problématiques sociales et d'hébergement.
- Sur la clinique d'addictologie, on constate une progression de la file active et du taux d'occupation sur l'unité de cure et la pré cure malgré un fonctionnement atypique en 2021. Là aussi, les difficultés sociales ont eu un impact sur la durée des séjours

## 4.1.5 Intersecteur de nuit

### Tendance évolutive des entrées de nuit depuis la création des AMP en 2017

ÉVOLUTION TENDANCIELLE DES ADMISSIONS DE NUIT

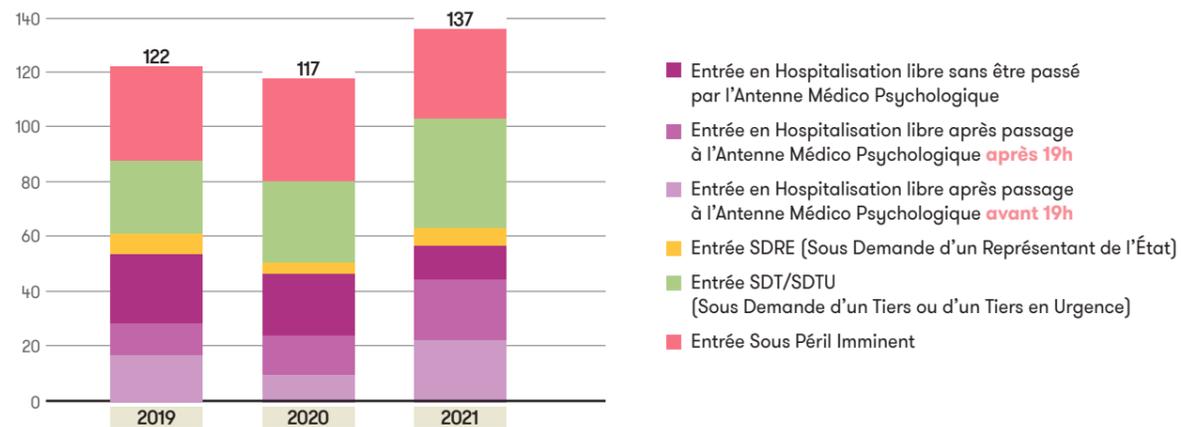


La mise en place en avril 2017 des **infirmiers 24 h/24** au sein des Antennes Médico-Psychologiques avait pour objectif de filtrer les **admissions de nuit**.

Les admissions de nuit ont diminué pendant deux ans, mais, on constate, à nouveau, une recrudescence des entrées la nuit, qui peut s'expliquer par des travaux sur les Unités d'Hospitalisation de Courte Durée des Centres Hospitaliers Généraux, avec impossibilité de maintien aux urgences.

De plus, la crise sanitaire où seuls les patients COVID étaient maintenus à l'hôpital a entraîné une augmentation du nombre d'admissions la nuit à la Fondation.

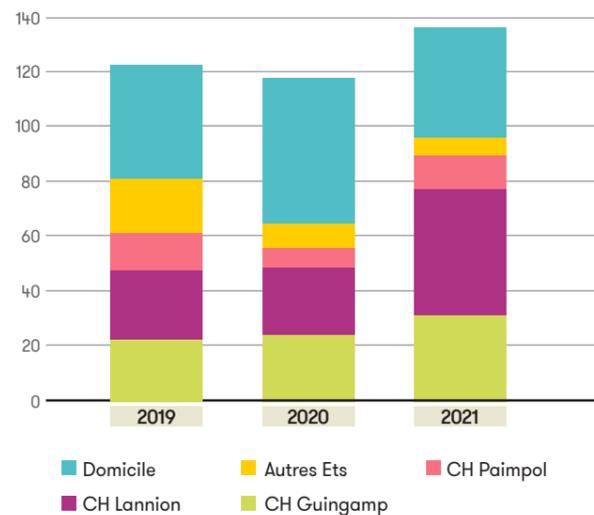
NOMBRE D'ENTRÉES DE NUIT PAR MODE LÉGAL



Les hospitalisations sur les horaires de nuit sont parfois liées à un problème de transport (difficulté à trouver une ambulance) pour des admissions validées en horaire de jour, qui provoquent un transfert et une admission la nuit.

L'augmentation des soins sans consentement est à mettre possiblement en lien avec le contexte sanitaire où les publics ont vécu la rupture du lien social (confinement) comme élément déclencheur ou aggravant de troubles psychiques.

NOMBRE DE NUITS PAR PROVENANCE



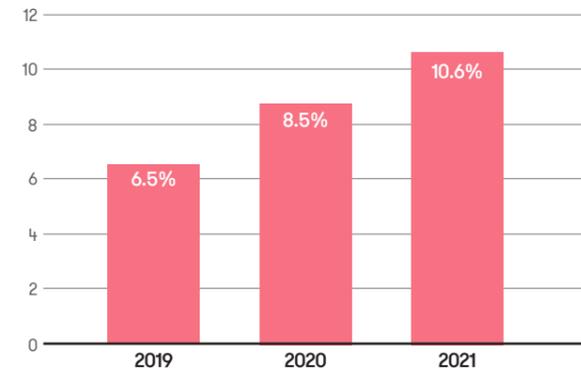
L'augmentation de **+77 %** en provenance du **Centre Hospitalier de Lannion** peut s'expliquer par les travaux en cours avec moins de possibilités de maintien en Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD).

Au **Centre Hospitalier de Guingamp**, l'augmentation de **+44 %** s'explique par les maintiens plus aisés à l'UHCD. La crise sanitaire a aussi été un facteur favorisant les hospitalisations.

Au **Centre Hospitalier de Paimpol**, il n'y a pas d'infirmière à l'Antenne Médico-Psychologique la nuit, mais le bon partenariat avec le **Centre Hospitalier de Bégard** favorise un maintien maximal.

Répartition en cinq groupes de pathologies principales identifiées (troubles affectifs, états dépressifs, schizophrénie et états délirants, troubles mentaux liés à l'utilisation de substances psychoactives, troubles névrotiques et somatoformes et troubles spécifiques de la personnalité).

ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENTÉISME



L'augmentation de **2 %** du taux d'absentéisme des équipes de nuit est en lien avec trois accidents de travail, un arrêt longue maladie, un arrêt maternité et le contexte de la crise sanitaire.

## 4.2 Le Pôle Social et Médico-Social

### Présentation

#### Bégard :

- ▶ Un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de **60** places
- ▶ Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) **58** places
  - 2 places d'accueil de jour
  - 1 place d'accueil temporaire
- ▶ Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) **63** places, dont
  - 1 place d'accueil temporaire
  - 2 places d'accueil de jour

#### Lanvollon :

- ▶ Un Foyer de Vie **30** places d'internat, **1** place d'accueil temporaire, **3** places d'accueil de jour

#### Bégard, Lannion, Paimpol :

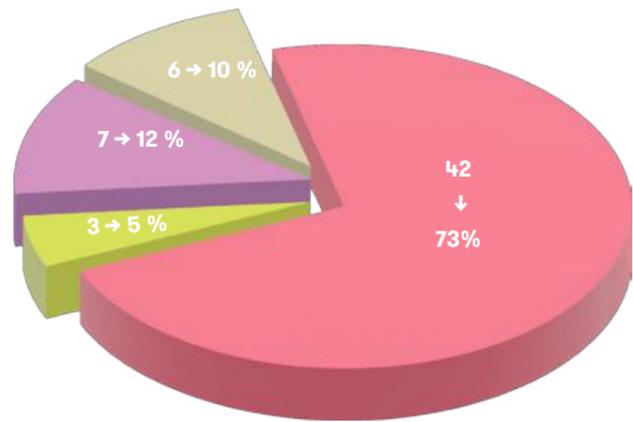
- ▶ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, pour un total de **95** places
- ▶ Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de **10** places



## 4.2.1 L'EHPAD « La Résidence de l'Abbaye »

### Population accueillie

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE



■ Handicap Psychique ■ Handicap Mental  
■ Polyhandicap ■ Démence

L'EHPAD «La Résidence de l'Abbaye» accueille essentiellement des résidents en provenance des structures médico-sociales et des services du Centre Hospitalier de Bégard.

On note **52** personnes vieillissantes handicapées psychiques/mentales sur **60** places existantes.

La Résidence de l'Abbaye est un EHPAD psychiatrique qui nécessite une intervention médicale psychiatrique régulière, mais aussi, une organisation en lien avec les besoins des résidents.

### Activité

	2020	2021	Médiane Nationale 2018
Taux d'occupation de l'internat (60 places)	95.8%	95.3 %	98.6%
Taux de rotation	18%	25%	31.4%
Durée Moyenne de Séjour	2 014	1 459	846
<b>Taux d'hospitalisation</b>			
CHG	0.8%	0.7%	1.29%
CHS	1.1%	1.7%	
<b>Total</b>	<b>1.9%</b>	<b>2.4%</b>	

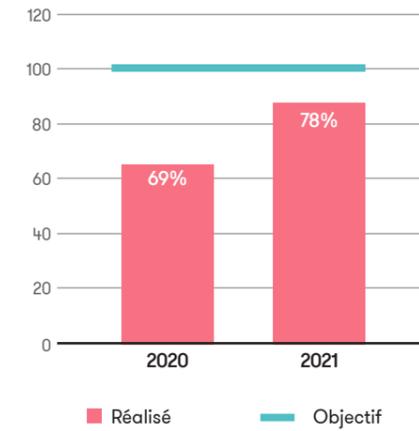
En 2021, nous recensons **15** entrées  
 > **4** du pôle social et médico-social,  
 > **8** du Centre Hospitalier de Bégard,  
 > **2** du domicile,  
 > **1** du Centre Hospitalier de Trestel

Et **15** sorties, dont **7** résidents pour lesquels nous avons retravaillé le projet (ils ont intégré d'autres structures), ce qui explique la baisse de la durée moyenne de séjour.

Le profil des résidents a changé. La prise en charge psychiatrique n'étant pas régulière, le taux d'hospitalisation au Centre Hospitalier de la Fondation a augmenté (mais on constate une baisse en hospitalisation générale).

### Qualité

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



Le taux de rotation des résidents a également augmenté, ce qui explique le taux de révision des projets de vie personnalisés.

### Retour sur la pandémie

Depuis deux années, la Résidence de l'Abbaye fait face à la crise sanitaire de la COVID 19 comme les autres établissements du médico-social.

- En 2021, la vaccination a été proposée aux résidents. À ce jour, les résidents ont un schéma vaccinal complet ou en cours de finalisation. À noter, les professionnels de l'EHPAD ont tous un schéma vaccinal complet.
- Les familles ont été informées des mesures sanitaires au fur et à mesure des recommandations, transmises par la cellule de crise de la Fondation, par téléphone (ou par mail pour ceux qui le souhaitent). Des lieux de visites ont été aménagés, ainsi que la mise en place de la visioconférence pour maintenir le lien avec les proches.
- En 2021, la résidence a dû faire face à un cluster. Au total, **5** résidents et **23** professionnels ont été touchés jusque fin janvier 2022.

### Ressources humaines

En 2021, il est noté une baisse des effectifs. L'appel aux professionnels intérimaires reste toujours significatif, mais les arrêts maternité et les temps partiels demeurent nombreux. Le personnel a suivi également des rotations et une nouvelle équipe est présente.

### Finances

Le budget déconcentré a été utilisé à hauteur de **96 %**, privilégiant les actions individuelles, avec l'achat de matériel adapté pour les loisirs créatifs (jeux, décorations de Noël...).

Des bornes mélo (jukebox) sont utilisées quotidiennement par les résidents.

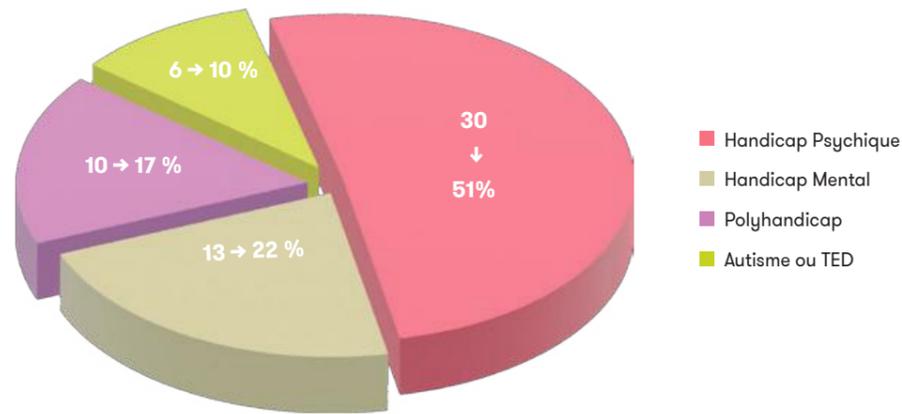
L'intervention de musiciens dans des lieux atypiques à cause de la pandémie a été maintenue (dans les couloirs, mais aussi dans le SAS d'entrée, et dans la cour).

Les animations : le passage du Père Noël avec sa hotte a été une joie pour les résidents, ainsi que la venue de chanteurs, les goûters et ateliers crêpes qui ont été maintenu malgré la crise sanitaire...

## 4.2.2 Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Maison des Fontaines »

### Population accueillie

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE



### Activité

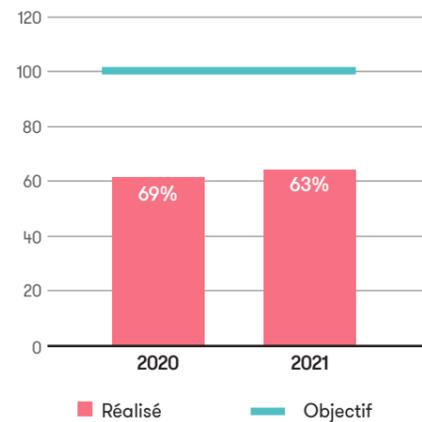
Taux d'occupation	2020	2021	Médiane Nationale 2018	Cible CPOM
Internat (58 places)	95%	96%	98%	95%
Accueil de jour (2 places)	0.5%	58%	62%	62%
Accueil Temporaire (1 places)	39%	38%	69%	75%

Taux d'hospitalisation	2020	2021	Médiane Nationale 2018
CHG	1%	0.5%	
CHS	0.5%	0.3%	
<b>Total</b>	<b>1.5%</b>	<b>0.8%</b>	<b>0.69%</b>

### Qualité

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



L'année 2021 a été marquée une nouvelle fois par la **crise sanitaire** : les résidents qui le souhaitaient ont été vaccinés au sein de l'établissement, ce qui a permis, avec l'entrée en vigueur du **passage sanitaire** de, progressivement, reprendre les activités extérieures, ainsi que les retours en famille qui avaient été suspendus pour cause de suspicion de COVID en début d'année et devant la recrudescence de circulation du virus.

**Les accueils de jour** ont pu reprendre, après plusieurs mois d'interruption, une fois le schéma vaccinal acquis.

**L'accueil temporaire**, impacté par la crise COVID, a tout de même permis d'accueillir **6** personnes sur l'année 2021 : **4** d'entre elles se sont vues proposer une place en hébergement permanent. Avec ces admissions, le taux de personnes accueillies au sein de la structure, en situation de handicap psychique, est désormais majoritaire (**51 %** de la population accueillie).

**Le Foyer d'Accueil Médicalisé** a travaillé un accueil croisé avec le celui de Landivisiau :

- une résidente de Bégard a ainsi pu intégrer cette structure, dans le cadre d'un rapprochement familial.
- Un résident du Foyer d'Accueil Médicalisé de Landivisiau a ainsi pu être admis à Bégard, plus adapté à sa pathologie tout en lui permettant de conserver des liens avec son père qui habite Morlaix.

**Les séjours** proposés habituellement par l'établissement n'ont pu être maintenus l'été : un budget a été accordé pour des sorties à la journée (karting, récré des 3 curés, Océanopolis, bowling, cinéma et restaurant...).

- Soutenus par deux professionnels, des résidents se sont engagés dans une action citoyenne de ramassage des déchets sur les plages, avec le conservatoire du littoral.
- Avec le recul de l'épidémie, un séjour au Puy du Fou a pu être organisé fin octobre 2021 pour 5 résidents et 4 accompagnateurs.

**Le taux de révision des projets personnalisés** est en légère augmentation cette année ; l'absence prolongée de l'éducatrice spécialisée explique ce taux peu important. Mais la dynamique de révision régulière des projets des résidents est cependant lancée.

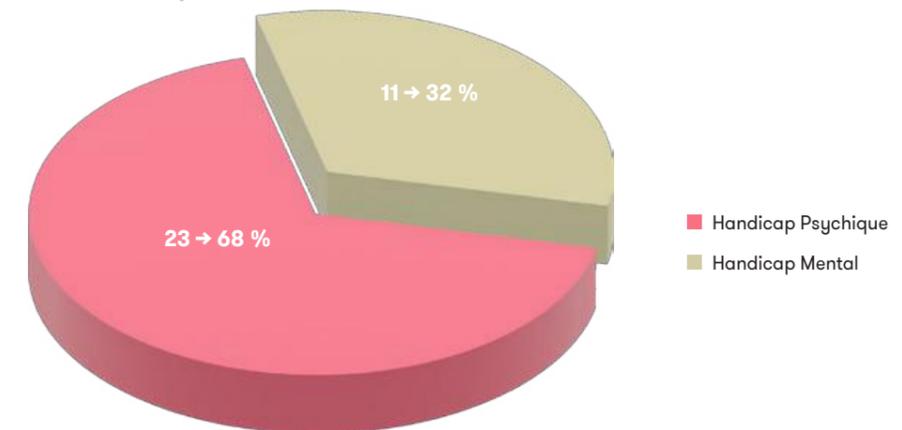
L'établissement a connu des tensions en **ressources humaines** pour diverses raisons : épuisements des équipes avec la crise sanitaire et le non-octroi de la prime Ségur au secteur médico-social (octroi pour une partie des professionnels au 1<sup>er</sup> novembre 2021), des arrêts pour maternité, vaccination des soignants...

Malgré ces tensions, les postes vacants ont cependant été pourvus.

## 4.2.3 Le Foyer de vie « Henri-Terret » de Lanvollon

### Population accueillie

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE



## Activité

Taux d'occupation	2020	2021	Médiane Nationale 2018	Cible CPOM
Internat (30 places)	90%	89%	89%	85%
Accueil de jour (3 places)	38%	32%	72%	69%
Accueil Temporaire (1 places)	0%	18%	63%	75%

Taux d'hospitalisation	2020	2021
CHG	0.5%	0.42%
CHS	0.76%	1.39%
<b>Total</b>	<b>1.26%</b>	<b>1.81%</b>

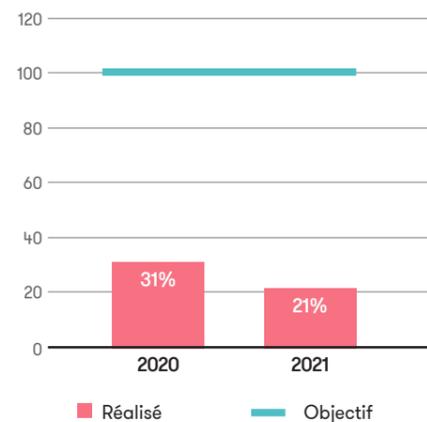
**0.30%**

Concernant le faible taux d'occupation de l'accueil de jour (32 %), les transports, à la charge des résidents, et le manque de transport en commun font que les résidents n'ont pas toujours les moyens de se déplacer au foyer.

Le très faible taux d'occupation de l'accueil temporaire en hébergement (18 %) est dû au fait que la chambre n'a été fonctionnelle qu'à partir de fin juin et que certaines demandes avaient déjà été pourvues par d'autres structures.

## Qualité

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



Le taux de projets personnalisés très faible 21 % est lié :

- à des mouvements de personnel et des arrêts pour maladie remplacés par des intérimaires qui ne peuvent pas s'investir dans les projets personnalisés ;
- à des mouvements de résidents qui ont quitté la résidence et pour lesquels nous n'avons pas revu le projet. Les projets personnalisés des nouveaux arrivants sont travaillés, au bout de six mois de présence ;
- également à la pandémie.

## Impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire a eu un impact sur le taux d'occupation de l'accueil de jour puisque beaucoup de personnes accueillies en journée ne pouvaient plus venir au Foyer de Vie.

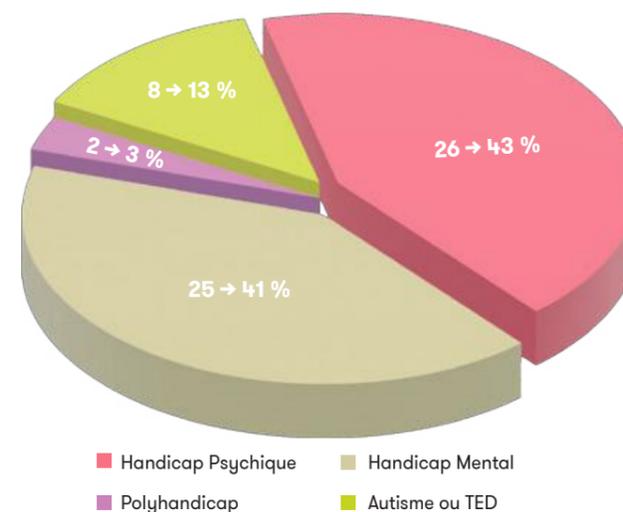
Elle a également fortement augmenté le budget pour des achats supplémentaires de gants, masques, désinfectant.

Mais elle a surtout concerné les résidents, qui après une longue période de confinement, avaient perdu de l'autonomie, notamment en lien avec les sorties extérieures. Certains avaient peur de sortir et ne le souhaitaient plus. Ils ont, pour certains, été affectés par le fait que les retours en famille ou les visites ont été limités.

## 4.2.4 La Maison d'Accueil Spécialisée « Maison des Roseaux »

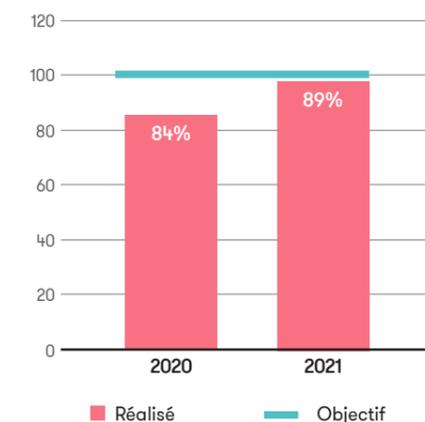
### Population accueillie

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE



### Qualité

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



### Activité

Taux d'occupation	2020	2021	Médiane Nationale 2018	Cible CPOM
Internat (60 places)	96%	96%	95%	90%
Accueil de jour + Accueil Temporaire (3 places)*	53%	40%	78%	

\* Le nombre de places autorisées doit être validé auprès de l'ARS

Taux d'hospitalisation	2020	2021
CHG	1.04%	0.34%
CHS	1.16%	0%
<b>Total</b>	<b>2.20%</b>	<b>0.34%</b>

**0.54%**

Cette année a été surtout marquée par l'emménagement des résidents avec troubles du spectre autistique sur le site de la Maison des Roseaux. L'unité pour personnes avec des troubles du spectre autistique et handicap psychique a bénéficié de travaux améliorant la qualité de vie des résidents. Ce projet va se poursuivre sur 2022 avec un rafraîchissement des parties communes sur l'unité de personnes petits rythmes et en situation de polyhandicap.

Au niveau des ressources humaines, malgré une année difficile en termes de recherche de remplacement, l'année s'est terminée avec l'ensemble des postes pourvus. Il est satisfaisant de constater que, malgré la non distribution de la prime issue du Ségur de la santé sur une partie de l'année pour l'ensemble des salariés, la Maison des Roseaux reste une structure attractive.

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire. En conséquence, lorsque la structure était confinée, les résidents accueillis en accueil temporaire ou de jour ont dû prendre la décision de rester soit au sein de la structure, soit à leur domicile. Ces mesures ont été appliquées en lien avec la cellule de crise de la Fondation afin d'éviter les aller-retour et limiter les risques de contaminations.

Durant cette année, il a été également constaté une baisse des hospitalisations en hôpital général et une absence d'hospitalisation au Centre Hospitalier Spécialisé. Ceci du fait du maintien des résidents à leur domicile.

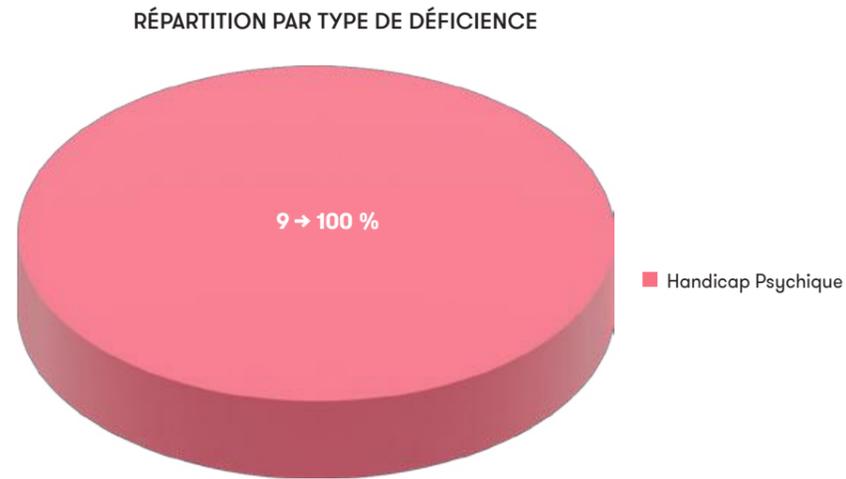
Malgré la crise sanitaire persistante, 89 % des résidents ont pu réévaluer leurs projets personnalisés afin de se projeter dans l'avenir. Les résidents ont pu maintenir leur lien social avec leurs proches par le biais de visites, en respectant les gestes barrières.

Du fait d'une diminution du nombre de sorties, le budget lié aux loisirs a permis d'acquiescer une deuxième borne mélo (jukebox), du matériel pour une salle de sport, un matelas à eau, et a permis l'aménagement d'un salon esthétique, l'équipement d'une cuisine, l'aménagement d'une salle d'activité.

Pour 2022, le travail sera poursuivi afin de permettre au maximum de répondre aux besoins et attentes des résidents tout en maintenant une bonne qualité de vie au travail pour les salariés.

## 4.2.5 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

### Population accueillie

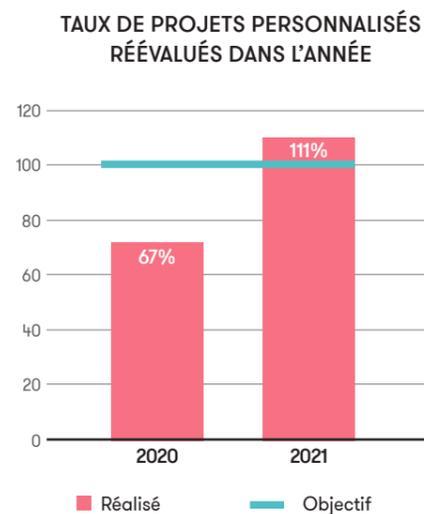


### Activité

	2020	2021	Médiane Nationale 2018
Taux d'occupation			
Taux d'occupation (10 places)	116%	101%	100%
Taux de rotation	50%	70%	30%
Durée moyenne d'accompagnement	726	508	734

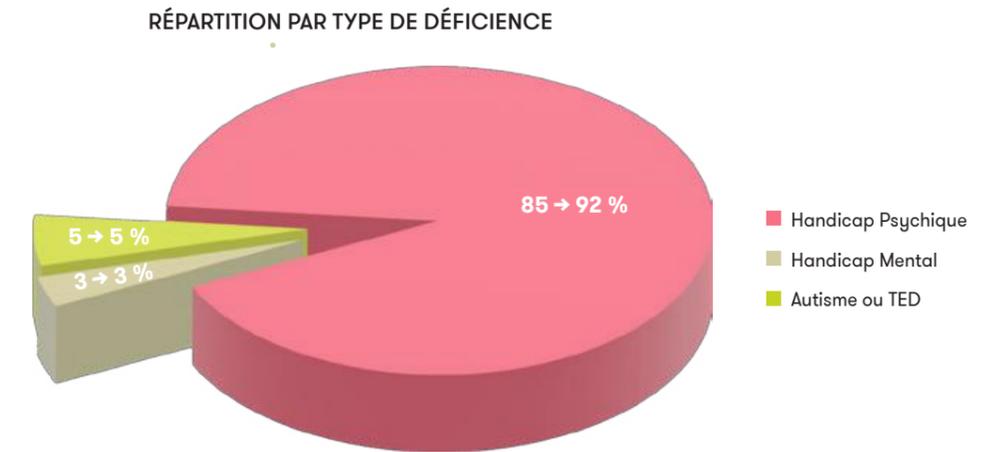
Taux d'hospitalisation			
CHG	0.7%	1%	
CHS	2.3%	4.1%	
<b>Total</b>	<b>2.9%</b>	<b>5.1%</b>	

### Qualité



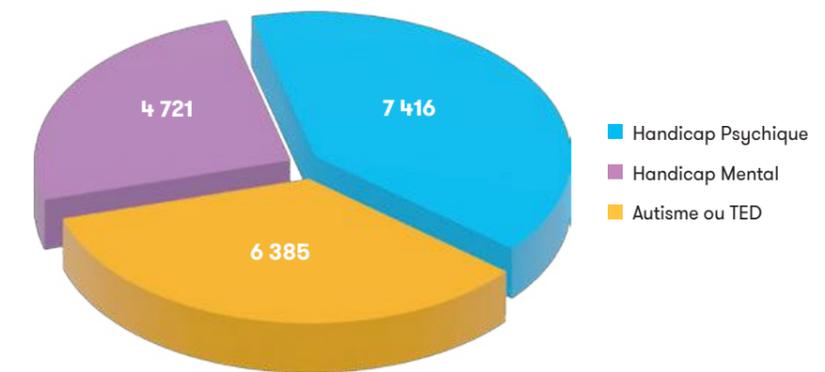
## 4.2.6 Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

### Population accueillie



### Activité

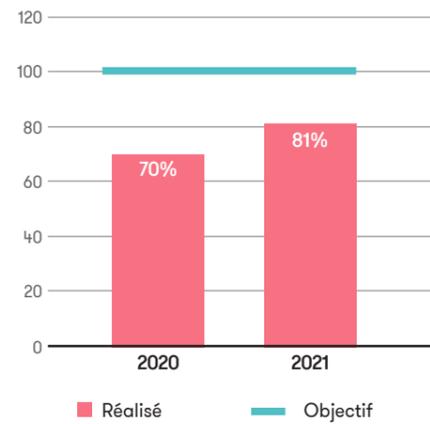
NOMBRE D'INTERVENTIONS POUR DES USAGERS DU SAVS



	2020	2021	Médiane Nationale 2018
Taux d'occupation			
Taux d'occupation (67 places)	149%	139%	100%
Taux de rotation	37%	40%	14.8%
Durée moyenne d'accompagnement	1238	1037	1507

Taux d'hospitalisation			
CHG	0.3%	0.1%	
CHS	3.6%	3.1%	
<b>Total</b>	<b>3.9%</b>	<b>3.2%</b>	

TAUX DE PROJETS PERSONNALISÉS RÉÉVALUÉS DANS L'ANNÉE



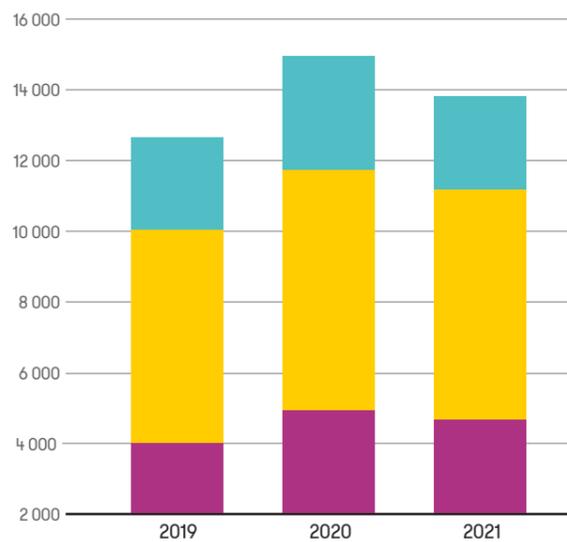
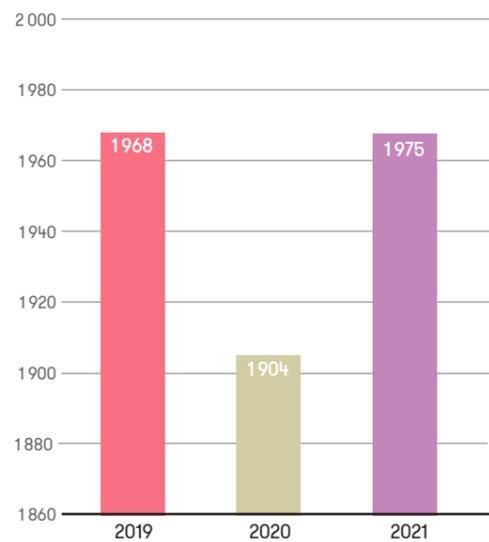
Conformément à ses agréments, en 2021, les bénéficiaires accompagnés par le SAVS et le SAMSAH restent majoritairement et à proportion similaire à 2020, **des personnes en situation de handicap psychique**.

Au sortir des confinements liés à la crise sanitaire, le **nombre d'interventions proposées** aux bénéficiaires du SAVS en 2021 a fortement augmenté; il atteint même un chiffre inégalé auparavant (il passe de **11 707** en 2020 à **18 522** en 2021, soit une augmentation de **+ 58 %**, pour l'ensemble des antennes de Bégard, Lannion et Paimpol).

Le **taux d'occupation** du SAVS reste également élevé en 2021, ainsi que le **taux de rotation**, témoignant d'un dynamisme du service à répondre aux besoins de son territoire.

#### 4.2.7 Le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

FILE ACTIVE PAR MODE DE PRISE EN CHARGE



■ CSAPA Paimpol ■ CSAPA Lannion ■ CSAPA Guingamp

### 4.3 Le service aux usagers

#### 4.3.1 Le service de relations avec les usagers (accueil/admissions)

Le Service de Relations avec les Usagers assure des missions d'accueil et de prise en charge administrative des patients :

- ▶ de la création de son dossier administratif jusqu'à sa facturation ;
- ▶ d'une hospitalisation libre ou d'une hospitalisation en soins sans consentement ;
- ▶ de l'accueil physique et téléphonique 7 jours sur 7 ;
- ▶ la gestion du courrier de l'ensemble de la Fondation ;
- ▶ le suivi des stages thérapeutiques et des familles d'accueil ;
- ▶ la gestion de l'argent de poche des patients hospitalisés ;
- ▶ la gestion des frais de séjours : prises en charge, facturations ;
- ▶ le suivi des règlements et des impayés patients et des mutuelles ;
- ▶ la vente de tickets-repas pour le self de la Fondation.

Tout en garantissant le cadre réglementaire et légal des droits des patients et de l'application des procédures relatives aux admissions.

#### Gestion des mesures de protection (sauvegardes de justice)

Les mesures de sauvegarde de justice sont envoyées au Tribunal de Grande Instance de Saint-Brieuc. La mesure est établie par le médecin psychiatre du service en fonction de l'état de santé du patient. Les demandes de tutelle, curatelle sont envoyées directement par les familles au tribunal.

Pôles	2021	2020	2019
Armor - Trégor Goëlo	2	8	3
Argoat	1	3	1
Populations Spécifiques			
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>4</b>

#### Prise en charge/facturation

##### + Facturation des séjours

Le bureau « prise en charge/facturation », composé de **1,5 ETP**, a pour mission la gestion de la facturation mensuelle des séjours. Cette facturation se fait après vérifications des droits des patients aux régimes de Sécurité Sociale et demandes de prises en charge des séjours auprès des assurances complémentaires.

Le bureau a des partenaires internes :

- les assistantes sociales des unités, et des partenaires externes les organismes de tutelles/curatelles,
- les caisses de Sécurité Sociale
- les organismes de mutuelle complémentaire santé.

##### + Suivi des règlements et impayés patients

Une facture de relance est envoyée chaque mois pour règlement au patient. Au bout de trois mois, une procédure d'impayé est engagée par le biais d'un envoi de mise en demeure au patient.

Le service est en **lien direct avec les assistantes sociales** qui suivent le patient afin de connaître sa situation. Elles peuvent demander l'octroi d'une aide financière auprès de la CPAM ou de la MSA si le patient a des difficultés financières ponctuelles. Les assistantes sociales peuvent orienter les patients vers la Banque de France pour la mise en place d'un dossier de surendettement. Dès lors qu'un dossier est établi, le service établit un suivi des dossiers en recouvrement auprès de la Banque de France jusqu'à la clôture du dossier.

**En cas de retour en hospitalisation**, le service de gestion interne se met en relation avec l'assistante sociale du service pour convenir d'un échéancier avec le patient.

Il est possible aussi de faire une opposition à la Caisse d'Allocations Familiales des prestations versées afin que la somme soit versée au Centre Hospitalier.

**En cas de décès**, le service se met en relation avec la famille pour connaître le nom du notaire ou de la personne en charge de régler la succession.

Si **aucun recouvrement n'est possible** avec le patient et dès lors que la somme à recouvrer dépasse le montant de 200 euros, le dossier est transféré chez l'huissier.

##### + Gestion des pertes 2021

Dossiers soldés chez les huissiers et un reste à notre charge, patients insolvable pour la Banque de France, ou patients introuvables

Année	Montant (€)
2019	27 724,01 €
2020	20 106,25 €
2021	11 074,92 €

##### + Le budget global

Centre Hospitalier		
Consultations médicales, transports Examens de laboratoires d'analyses médicales,		
Années	Nbre d'Actes	Montants
2019	6 322	241 940.79 €
2020	5 224	201 532.15 €
2020	9 541	361 653.58 €
Structures Médico-Sociales		
d'examen de laboratoires d'analyses médicales Transports de tests PCR (2021)		
Années	Nbre d'Actes	Montants
2019	648	11 816.79 €
2020	909	17 816.79 €
2020	1 387	32 257.34 €

Les consultations médicales extérieures sont à la charge des résidents.

**+ Les frais de transport**

**+ 33 %** de hausse par rapport à 2020

**+ Gestion de l'argent de poche des patients/résidents**

Remis à leur entrée en hospitalisation sous forme de numéraires ou versé par les tuteurs, la famille pendant l'hospitalisation. Seul le trop-perçu est remboursé.

Remboursements effectués	2021	2020	2019
Tuteurs	21 139.40 €	4 405.30 €	3 805.20 €
Structures Médico-Sociales	9 825.30 €	13 358.61 €	9 565.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 964.70 €</b>	<b>17 963.61 €</b>	<b>13 370.20 €</b>

**+ Gestion de l'argent de poche des patients/résidents**

Le Service des Relations avec les Usagers gère la partie administrative de l'Accueil Familial Thérapeutique.

Le service compte 6 familles d'accueil début 2021, puis 7 avec l'arrivée d'une nouvelle famille en mai 2021. L'une des familles a demandé la fin de son agrément en novembre 2021, car elle avait un nouveau projet professionnel. Un autre est en arrêt de travail depuis mars 2021.

Ces familles disposent d'un agrément pour l'accueil à temps plein. Une d'entre elles dispose également d'un agrément pour l'accueil temporaire.

Le service a préparé 9 nouveaux contrats à temps plein et 20 nouveaux contrats temporaires. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 6 patients étaient accueillis en famille d'accueil. 10 patients ont été accueillis sur l'année 2021.

**+ stages thérapeutiques**

Nombre de Stagiaires	2020	2021	Variation
Total	10	17	<b>+ 170%</b> ↗
ESATCO Pays de Guingamp	5	7	<b>+ 140%</b> ↗
ESATCO Pays de Paimpol	5	11	<b>+ 220%</b> ↗
EMERAUDE ID Lannion	0	1	<b>+ 100%</b> ↗
MAIRIE de Pédernec	0	1	<b>+ 100%</b> ↗
Conventions établies puis annulées ou écourtées	6	3	<b>- 50%</b> ↘

L'absence d'intégration des prescriptions et des actes de la diététicienne en 2021 explique la diminution de l'activité. De plus, certaines prescriptions sont plus ciblées sur certaines unités au regard des publics accueillis.

Le contexte sanitaire de l'année 2021 a modifié les prises en soin. Les professionnels ont dû adapter certaines prises en charge, en fonction des projets de soin individualisés des patients. La participation aux synthèses pluriprofessionnelles, plus ciblée, apporte une valeur ajoutée à la prise en charge. La mise en place d'ateliers thérapeutiques de groupe dans les services (lors des confinements, notamment) a participé à l'augmentation des actes pour certains professionnels qui pouvaient transporter facilement leur matériel. D'autres professionnels n'ont pu bénéficier de cet aménagement et ont vu une diminution de leurs actes durant cette période.

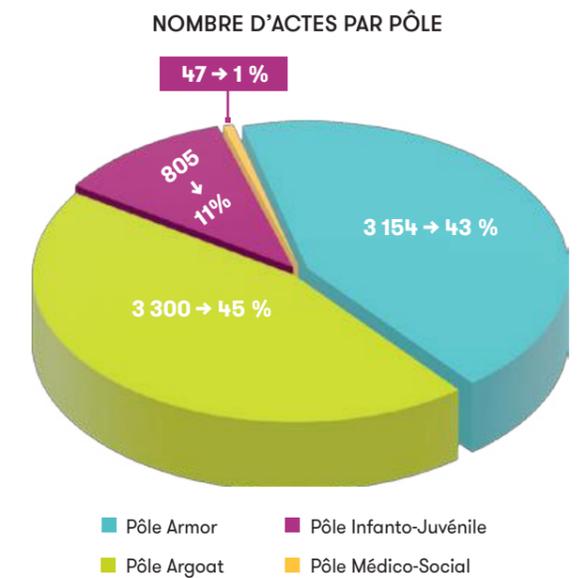
	2021	2020	2019
Sports adaptés	1 589	1 639	1 649
Ergothérapie	757	669	1 028
Modélisme	717	283	1 008
Diététique		1 954	2 159
Ateliers jardin	916	877	1 037
Ateliers éducatifs	569	698	298
Art Thérapie	1 249	951	852
Animation	277	480	
Psychomotricité			
Kinésithérapie			457
Musicothérapie	1 230	327	252
<b>TOTAL ACTES</b>	<b>7 304</b>	<b>7 878</b>	<b>8 740</b>

On observe une augmentation des actes d'ergothérapie, de par les interventions auprès des résidents de l'EHPAD et des demandes de bilan d'autonomie avant retour à domicile pour les patients des services d'hospitalisation de Saint-Luc et de Ker Avel.

L'artiste IOMAI, en résidence, a pu enregistrer plusieurs morceaux de musique avec les patients, d'où une augmentation des actes de musicothérapie.

Au cours de l'année 2021, le service a mis en place un atelier « bien-être » et un atelier « goûter », animés par la monitrice éducatrice.

L'art thérapeute a augmenté son temps de présence au sein de l'unité de gérontopsychiatrie de Lévénéz (groupe ouvert) ainsi qu'à la Maison d'Accueil Spécialisée et sur l'unité d'hospitalisation de Saint-Luc.



### 4.3.2 Le Service Socio-Thérapeutique et Socio-Culturel

**»» Missions**

- ▶ Contribuer au parcours de soin et de vie des patients et résidents de la Fondation Bon Sauveur.
- ▶ Apporter, grâce à une spécificité d'actions, une expertise et une palette de réponse complémentaires aux prestations de soins déjà effectuées.
- ▶ Maintenir le lien social, la promotion de la culture dans une idéologie de rempart à l'isolement, de stimulation des fonctions cognitives et d'ouverture de l'Institution sur l'extérieur et contribuer ainsi à démystifier le champ de la psychiatrie.
- ▶ Promouvoir la santé physique et psychique, ainsi que l'équilibre psycho-social des personnes accompagnées dans les établissements de la Fondation.
- ▶ Apporter une mission d'appui/d'expertise auprès des équipes, des professionnels, des usagers investis dans les activités à médiation au sein des services de soins et des structures médico-sociales.

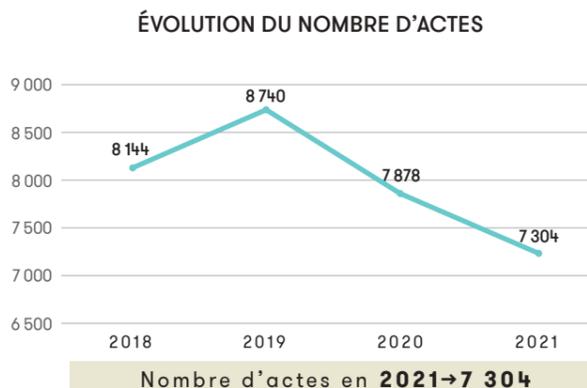
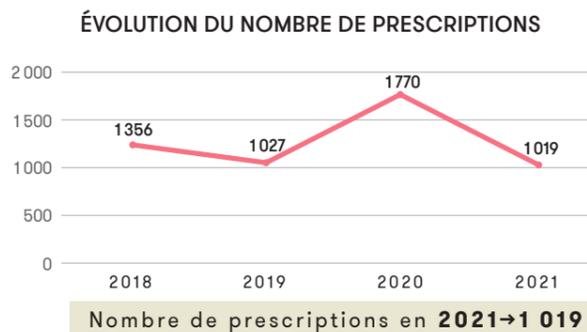
**Fonctionnement**

Ses professionnels, par leurs compétences et leurs connaissances spécifiques offrent une diversité d'approches, de regards, indispensables et complémentaires à toute prise en soin.

Ce travail s'effectue en appui et en accord des professionnels médicaux et soignants par une prise en soin globale.

S'inscrivant dans une approche holistique des usagers, en complémentarité avec les autres intervenants du secteur sanitaire et médico-social, le service contribue au processus visant à conserver, à renforcer les ressources de la personne dans la dynamique de son projet de vie.

**Activité**



**»» Bilan 2021**

Le parcours moteur adapté est installé au plus près des personnes à mobilité réduite (EHPAD, Foyer d'Accueil Médicalisé, Maison d'Accueil Spécialisée, unité de gérontopsychiatrie). Les résidents de l'EHPAD l'utilisent toutes les semaines. L'animatrice de l'EHPAD a effectué une formation activités adaptées pour tous.

En moyenne environ 8 séances/mois pour 72 résidents.

Le service a répondu à un appel à projets DRAC/ARS 2021 « Culture et santé » qui a subventionné à hauteur de 5 000 € l'intervention de M. Christophe Champion dit « Iomai », artiste visuel et sonore, dessinateur, graphiste, musicien (quatre semaines). Quelles que soient les possibilités de chacun, l'artiste a su proposer et permettre à chaque usager de composer et d'enregistrer un morceau (plusieurs pour certains).

64 personnes ont créé 70 morceaux de musiques 4 albums

### 4.3.3 L'Aumônerie

#### » Missions

L'aumônerie hospitalière est un service qui s'inscrit dans le projet d'établissement en cohérence avec la démarche de soins infirmiers, en collaborant activement au « prendre soin » de la personne dans sa globalité.

Sa spécificité lui donne un rôle privilégié et essentiel dans l'accompagnement humain et spirituel d'une personne que la maladie, le handicap ou le vieillissement ont amené à être hospitalisée ou résidente dans une Institution. En lien avec les soignants, et dans le respect du bon fonctionnement des services, le service d'aumônerie répond non seulement aux demandes religieuses, mais se rend disponible également pour rencontrer, écouter, et soutenir – « dans le respect des convictions et opinions de chacun » - la personne hospitalisée elle-même, son entourage, ou les membres du personnel de l'hôpital.

#### Composition

- 1 aumônier salarié
- 2 bénévoles
- 1 diacre accompagnateur

#### Activité du service d'aumônerie

##### ✦ Les rencontres au bureau de l'aumônier

Au cours de cette année, qui a été marquée par la limitation des déplacements, ce sont principalement des patients de l'unité d'hospitalisation de Ker Avel qui se sont rendus spontanément au local de l'aumônerie.

Le voisinage avec la cuisine thérapeutique favorise les liens.

##### ✦ Les visites dans les services

###### Visites spontanées

Elles sont systématiques dans la majorité des services, particulièrement dans les structures sociales et médico-sociales.

###### Visites auprès de personnes qui en font la demande

Très peu de demandes émanent des résidents. La demande principale est plutôt celle d'un dialogue, plus rarement celle de sacrements. La collaboration avec les équipes soignantes est toujours bonne.

##### ✦ Les célébrations

Des messes sont célébrées mensuellement le troisième mercredi du mois alternativement au Foyer d'Accueil Médicalisé et à la Maison d'Accueil Spécialisée et le quatrième mercredi à l'EHPAD. Les personnes extérieures n'ont pu y participer cette année, en raison de la crise sanitaire.

Les messes à la chapelle sont l'occasion de travailler en collaboration avec le service Socio-Thérapeutique et Socio-Culturel pour la décoration florale et l'installation de la crèche, avec la participation des usagers.



Intérieur de la Chapelle de la Fondation

## 5

# LES COOPÉRATIONS



Signature de la convention de partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Louargat

## 5.1 Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)

### « Bretagne solidarité »

#### Membres

- Fondation Bon Sauveur de Bégard
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu
- Association Hospitalière de Bretagne (administrateur du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale)
- Hospitalité de Saint-Thomas de Villeneuve

#### Missions stratégiques et opérationnelles

- Réponse aux appels à projets
- Recherche de complémentarités

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale est titulaire des autorisations pour les dispositifs départementaux suivants :

- Équipe Mobile départementale d'Intervention Autisme :
  - gestion administrative et financière (Fondation Bon Sauveur)
  - portage opérationnel de la coordination (Fondation Bon Sauveur)
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés avec Troubles Envahissants du Développement :
  - gestion administrative et financière (Fondation Bon Sauveur)
  - portage opérationnel de la coordination (ADAPEI)
  - moyens d'intervention : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) existants, mais aussi de nombreux partenaires associés.

#### Actions réalisées

Les actions de coopération développées depuis 2017 concernent le domaine de l'autisme, et la gestion de service intervenant en milieu ordinaire : mise en place de l'Équipe Mobile d'intervention Autisme des Côtes-d'Armor (EMIA 22)

et du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés spécialisé dans les Troubles du Spectre Autistique (SAMSAH TSA 22).

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, porteur de deux activités médico-sociales sous son égide, est reconnu par l'ARS et le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor comme un acteur de premier rang pour le portage de dispositifs innovants et partenariaux.

#### 4 Assemblées Générales en 2021

- Désignation de l'administrateur pour une période de 3 ans
- Poursuite des actions de coopération :
  - Audit réglementaire des Pharmacies à Usage Intérieur
  - Réponse à l'appel à projets de l'ARS concernant un programme numérique dans le secteur médicosocial et élaboration d'une convention de partenariat dans ce cadre
  - Réponse à l'appel à projet de l'ARS pour la création de 5 places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés pour personnes handicapées de plus de 20 ans et présentant un handicap psychique
- Présentation des comptes 2020
- Gestion globale du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social (Ressources humaines, facturation, procédure)
- Lancement des groupes de travail projets
- Lancement des actions prévues :
  - Envers les professionnels intervenant à domicile auprès de personnes avec handicap psychique
  - Dans le cadre de l'habitat inclusif
  - Auprès des usagers partenaires et des aidants
  - Autour de l'EHPAD hors les murs



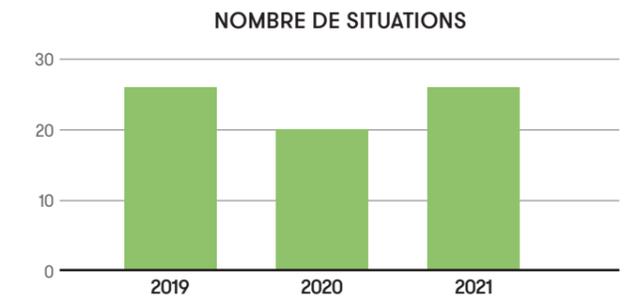
Signature de la convention de partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Vieux-Marché

## 5.1.1 L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme (EMIA)

- Intervention auprès d'adultes de 16 ans et plus, avec des troubles du spectre autistique (TSA) diagnostiqués ou fortement suspectés présentant des « comportements-problèmes », en établissement ou à domicile ;
- Soutien aux aidants (familles et/ou professionnels) en tant qu'équipe ressource dans le respect des recommandations en matière d'autisme et de « comportement-problème » ;
- Accompagnement dans l'analyse et la compréhension des « comportements-problèmes » ;
- Aide pour lutter contre l'isolement et les ruptures de parcours ;
- Méthodologie et outils pour l'analyse des « comportements-problèmes » (bilans : somatique, sensoriel, cognitif, évaluation fonctionnelle...) ; chaque situation est abordée avec la volonté d'évaluer et d'écarter prioritairement toute cause d'origine somatique ;
- Plan d'intervention visant à améliorer la qualité de vie des personnes par la diminution des « comportements-problèmes » identifiés ;
- Formation des familles, de l'entourage et des professionnels concernant les situations de « comportements-problèmes » des personnes avec TSA (troubles du spectre autistique)
- Participation à l'élargissement du réseau d'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique.

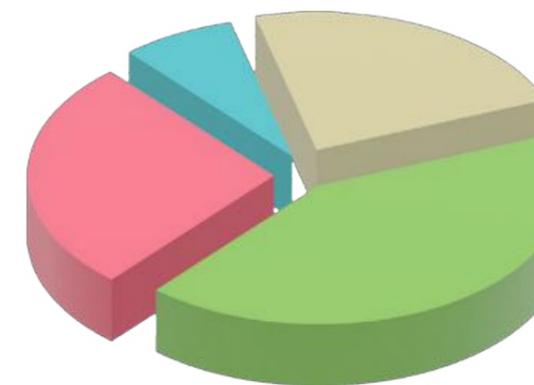
L'Équipe Mobile d'Intervention Autisme (EMIA 22) mobilise une équipe pluridisciplinaire de professionnels représentant **5,37 Équivalents Temps Plein** mis à disposition par différents partenaires :

- la Fondation Bon Sauveur de Bégard,
- la Fondation Saint-Jean de Dieu,
- l'Association 4 Vaulx les Mouettes,
- l'Association Hospitalière de Bretagne, l'ADAPEI.



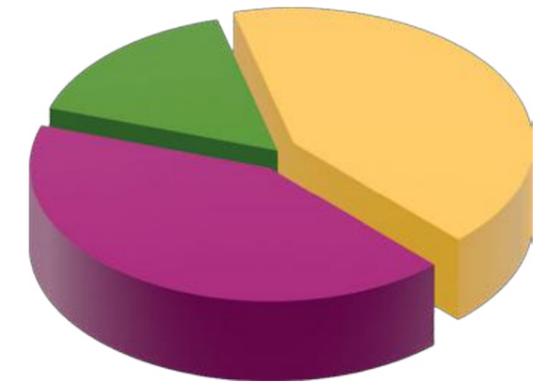
L'EMIA 22 a accompagné **26** situations sur toute l'année 2021.

#### ORIGINE DES DEMANDES



- Domicile
- Établissement enfants
- Établissement Adultes
- Services hospitalisation

#### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



- T6 (Dinan)
- T7 (Saint-Brieuc - Guigamp - Lannion)
- T8 (Loudéac)

## 5.1.2 Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles du Spectre Autistique (TSA)

### »» Missions

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) assurent les missions suivantes :

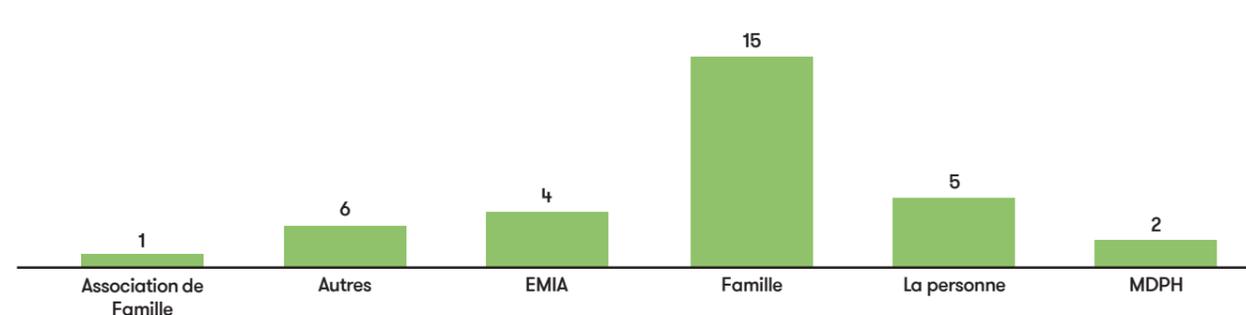
- Fonction de coordination et de relais autour du projet de la personne accompagnée, il s'inscrit dans une organisation en réseau, en intervenant en complémentarité de l'offre existante sur le territoire de vie de la personne.
- Accompagnement global pour l'accès à l'autonomie, aux soins, à l'emploi, aux loisirs, conformément aux recommandations de bonnes pratiques en faveur de personnes en situation de handicap avec des troubles envahissants du développement
- Réponse aux besoins de personnes âgées de 20 ans et plus (18 ans avec dérogation) présentant des Troubles Envahissant du Développement (TED) ou Troubles du Spectre Autistique (TSA) les limitant dans leur autonomie, l'adaptation à la vie sociale et l'accès à la santé.

La population ciblée se compose de personnes qui vivent en milieu ordinaire ou sont en attente d'un accompagnement leur permettant d'envisager un retour en milieu ordinaire. Le professionnel du SAVS/SAMSAH de la Fondation Bon Sauveur détaché à 50 % sur cette mission accompagne à ce jour une file active de 5 personnes.

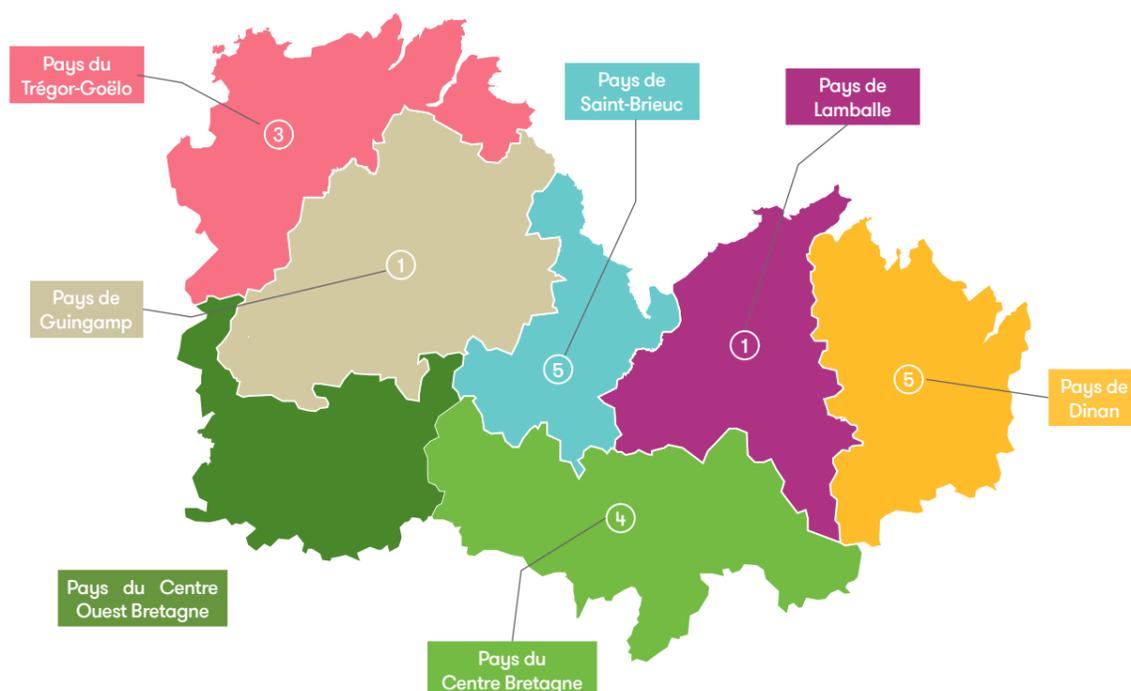
Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés mobilise une équipe de professionnels représentant 7,65 ETP.

En 2021, le SAMSAH TSA 22 a été sollicité par 23 personnes. Le service totalise 15 admissions et 2 sorties, soit un total de 33 personnes accompagnées dans l'année.

ORIGINE DE LA DEMANDE



RÉPARTITION PAR TERRITOIRE DE VIE



## 5.2 Le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) en Santé Mentale des Côtes-d'Armor

### Membres

- Fondation Bon Sauveur de Bégard
- Fondation Saint-Jean-de-Dieu (administrateur du Groupement de Coopération sanitaire en santé mentale)
- Association Hospitalière de Bretagne
- Centre Hospitalier de Saint-Brieuc

### Missions stratégiques et opérationnelles

- Communauté Psychiatrique de Territoire (décret du 23-06-2017) : portage du PTSM
- Élaboration et mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale
- Projet Médical Partagé : projet des hôpitaux publics du territoire, regroupés en Groupement
- Recrutement de praticiens hospitaliers
- Formations communes

### 4 Assemblées Générales en 2021

- Démarche partenariale avec les associations de protection de l'enfance
- Bilan et perspectives du Projet Territorial de Santé Mentale
- Diagnostic territorial
- Évolution des mesures législatives encadrant l'isolement et la contention
- Présentations des comptes 2020

- Présentation du Fonds d'Innovation Organisationnelle en psychiatrie : prise en charge des 16/25 ans
- Évaluation du fonctionnement de l'Équipe de liaison en pédiatrie
- Mise à disposition d'un psychiatre auprès du Groupement de Coopération Sanitaire en santé mentale
- Projet d'expérimentation en territoire rural « Un chez soi d'abord » : organisation de la présence médicale
- Sollicitation de l'ARS : mobilisation des ressources de pédopsychiatres du département en appui de la Fondation Saint-Jean de Dieu à la pédiatrie de Saint-Brieuc
- Appel à projets « Mesures nouvelles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent », psychiatrie périnatale
- Groupe de travail Santé Mentale : évolution de la stratégie nationale et régionale de prévention du suicide
- Convention de partenariat entre le Groupement de Coopération Sanitaire en santé mentale, la Direction Départementale de l'Éducation Nationale des Côtes-d'Armor et l'Agence Régionale de Santé, relative à l'intervention des équipes mobiles de pédopsychiatrie pour adolescents au sein des établissements scolaires.
- Présentation du budget 2022
- Protocole départemental d'admission des détenus en établissement de santé mentale
- Contrat d'aide juridique

## 5.3 Le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)

### L'avancée des travaux

Le contrat territorial de santé mentale a été signé en mai 2021. Il formalise l'engagement des acteurs parties prenantes au PTSM pour mettre en œuvre les 22 actions prioritaires.

Ce temps fort a réuni le Directeur Général de l'ARS, le Préfet, le Directeur Académique, le Président du Conseil Départemental, les représentants des acteurs sanitaires et médico-sociaux (GCS Santé Mentale et Handicap 22), ainsi que les associations représentant les usagers (UNAFAM, Groupe d'Entraide Mutuelle de Loudéac) et a entériné l'engagement de tous en faveur de l'amélioration des parcours de soins et de vie en santé mentale.

### Actions à lancer prioritairement en 2021

- Renforcer les soins de réhabilitation psychosociale dans les dispositifs de proximité : création d'un comité de pilotage départemental et état des lieux de la structuration des filières de réhabilitation au sein des établissements.
- Élaborer et mettre en œuvre le projet médical de territoire en addictologie (action 13) : installation du comité de pilotage et priorisation des actions à conduire en 2022.
- Déployer l'équipe mobile de pédopsychiatrie pour adolescents (action 15) : organisation du suivi départemental des équipes mobiles et élaboration de trames communes pour évaluer l'activité.

- Identifier et faire connaître l'offre de logements inclusifs du territoire (action 17) : réalisation d'un état des lieux de l'offre d'hébergements inclusifs existante.
- Clarifier le cadre juridique et éthique du partage d'informations (action 19) : constitution d'un groupe de travail réunissant les acteurs impliqués dans les parcours et souhaitant fluidifier les échanges d'informations, réalisation d'un état des lieux des problématiques et communication autour des solutions existantes.
- Développer les consultations avancées de santé mentale au sein des structures d'exercice libéral coordonné (action 21) : élaboration d'une trame d'évaluation commune aux différentes consultations.
- Développer l'expérimentation « Un Chez Soi d'Abord » en Côtes-d'Armor (action 22) : lancement de l'expérimentation sur trois territoires pilotes, dont Lannion, et inclusion de deux bénéficiaires en situation de précarité et souffrants de troubles psychiatriques. Ils sont accompagnés conjointement par les partenaires sociaux et la Fondation Bon Sauveur. L'expérimentation et son évaluation sont soutenues par la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté.

En mai 2022, 5 actions seront de nouveau prioritaires pour être mises en œuvre et ainsi poursuivre la dynamique de coopération engagée.

## 5.4 Le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor (GHT)

Le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor a élaboré un projet médical partagé pour une période de 5 ans. La Fondation a été étroitement associée à son élaboration en tant que partenaire de statut privé.

Différents aspects du champ d'action de la Fondation se retrouvent dans les objectifs du Projet Médical Partagé, qui concernent notamment les filières gérontopsychiatrique, pédopsychiatrie, psychiatrie adulte et addictologie.

## 5.5 Les Contrats Locaux de Santé (Pays de Guingamp et Lannion Trégor Communauté)

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil au service d'une politique de santé territorialisée.

Son objectif est d'apporter une réponse transversale, partenariale et concrète aux priorités de santé de la population et sa finalité est de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé. Le CLS a été confronté à la crise sanitaire qui a prouvé l'intérêt d'œuvrer collectivement à la définition d'une politique de santé publique de proximité.

La Fondation Bon Sauveur, par souci de réponse aux enjeux de santé publique du territoire qu'elle couvre, travaille avec les élus des collectivités à la mise en œuvre du dispositif Alinéa, de veille et d'accompagnement par suicide pour les proches endeuillés. Ainsi, les collectivités ont apporté un soutien politique, financier et technique à son lancement.

Les agglomérations de Lannion, Guingamp et Paimpol sont également engagées dans la réponse aux problématiques de démographie médicale et la Fondation travaille avec elles à l'attractivité du territoire en organisant notamment des temps forts à destination des internes (accueil, séminaires, témoignages...).

### Le Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp :

Le deuxième Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp a été signé le 7 octobre 2021.

La Fondation Bon Sauveur est impliquée dans le pilotage et la mise en œuvre de plusieurs actions, portant sur la prévention du suicide, l'organisation des semaines d'information sur

la santé mentale ou encore le déploiement des formations Premiers Secours en Santé Mentale.

Les professionnels de la Fondation se sont notamment impliqués dans l'organisation d'évènements pour les Semaines d'Information sur la Santé Mentale organisées en octobre dont le thème était « En santé mentale, respectons mes droits ! ».

### Le Contrat Local de Santé de Lannion Trégor Communauté

Le Contrat Local de Santé de Lannion Trégor Communauté 2019-2024 compte **75 %** de ses actions engagées, sur les **20** programmées.

Parmi celles-ci, trois actions visent à développer une politique de santé mentale, partenariale et territoriale et sont portées ou soutenues par la Fondation Bon Sauveur :

- Le renforcement du lien ville-hôpital se traduit par le déploiement de consultations avancées au sein de la maison de santé du Vieux-Marché et se poursuivra par des informations aux professionnels sur des thèmes spécifiques (dispositifs d'accompagnement, soins sans consentement...).
- L'organisation et l'animation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, comme temps forts du territoire.
- Le soutien à la création du dispositif Alinéa.

## 5.6 Les coopérations de territoire

### 5.6.1 Les maisons de santé pluridisciplinaires

Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) sont les points d'entrée de la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques.

Cependant, afin d'éviter les freins à la prise en soin (CMP trop éloigné, stigmatisation liée à cette activité médicale), un partenariat avec les professionnels de premier recours s'est avéré indispensable, le lieu naturel de consultation pour les patients étant le cabinet de médecine générale.

Grâce à l'engagement conjoint des professionnels de santé des maisons de santé et de la Fondation Bon Sauveur, des consultations avec un infirmier de psychiatrie rattaché à

un Centre Médico-Psychologique, sont désormais possibles dans les locaux des maisons de santé de :

- Louargat (depuis le 3 mai 2021)
- Vieux-Marché (depuis le 21 avril 2021)
- Plouagat (depuis le 10 septembre 2021)

Les consultations psychiatriques sont assurées plusieurs journées par mois. Les professionnels de la Fondation apportent également un soutien aux équipes qui peuvent prévoir l'avis d'un médecin psychiatre pour certaines situations, et contribuent à la coordination du parcours patient.

## 5.6.2 La Maison des Jeunes et des Adolescents des Côtes-d'Armor

La Maison des Jeunes et des Adolescents (MDJA) des Côtes-d'Armor réunit la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé, l'Éducation Nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations familiales, la Fondation Saint-Jean de Dieu, l'Association Hospitalière de Bretagne, la Fondation Bon Sauveur de Bégard, l'Association Beauvallon et l'Association SESAME

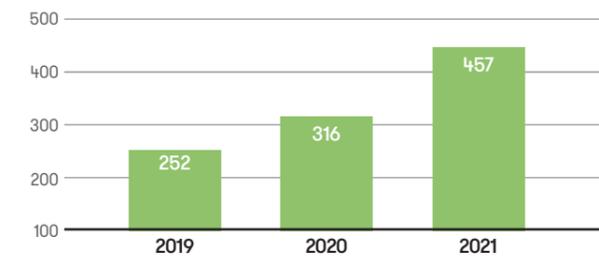
### » Missions

L'objet du groupement est d'organiser et de coordonner les réponses aux besoins de santé des jeunes, des adolescents et de leur entourage sur le département, sur trois volets :

- L'accueil, l'écoute, l'évaluation, la prise en charge de courte durée, l'orientation vers les services spécialisés ;
- La gestion des situations dites « complexes » ;
- La coordination des parcours de santé et socio-éducatifs des jeunes.

### Les Chiffres

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE



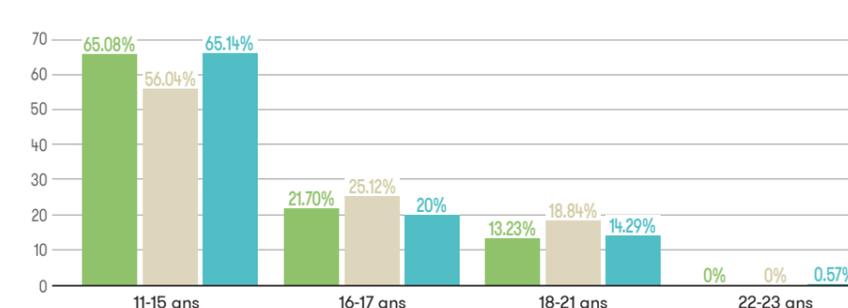
Au 31 décembre 2021, **309** jeunes ont été accueillis en premier entretien.

### Problématiques repérées :

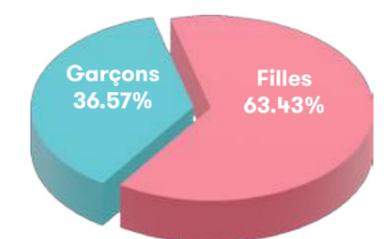
Les problématiques identifiées sont les suivantes (un même jeune peut être concerné par plusieurs) :

- Difficultés au sein de la famille
- Vie sociale et affective
- Vie scolaire et professionnelle
- Santé somatique et psychique

TAUX D'ACCUEIL PAR TRANCHE D'ÂGE



RÉPARTITION PAR SEXE

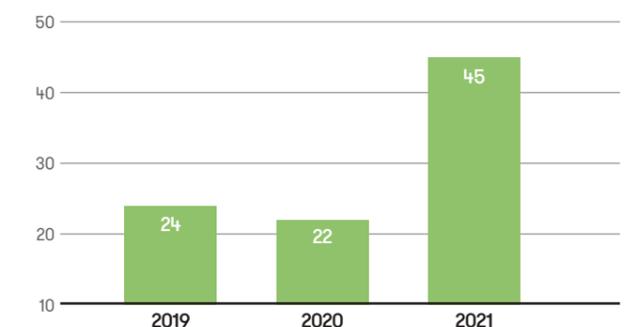


### 5.6.3 Les conventions de coopérations

La Fondation Bon Sauveur de Bégard développe continuellement des liens avec d'autres acteurs extérieurs de façon à améliorer l'accompagnement des personnes, à éviter les ruptures de parcours, mais aussi en vue de s'adapter et de rechercher des complémentarités.

De nouvelles conventions sont donc signées chaque année avec divers partenaires :

NOMBRE DE NOUVELLES CONVENTIONS



# 6

## LES PROJETS DE LA FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD



**alinéa**  
 accompagnement  
 des proches endeuillés  
 par suicide

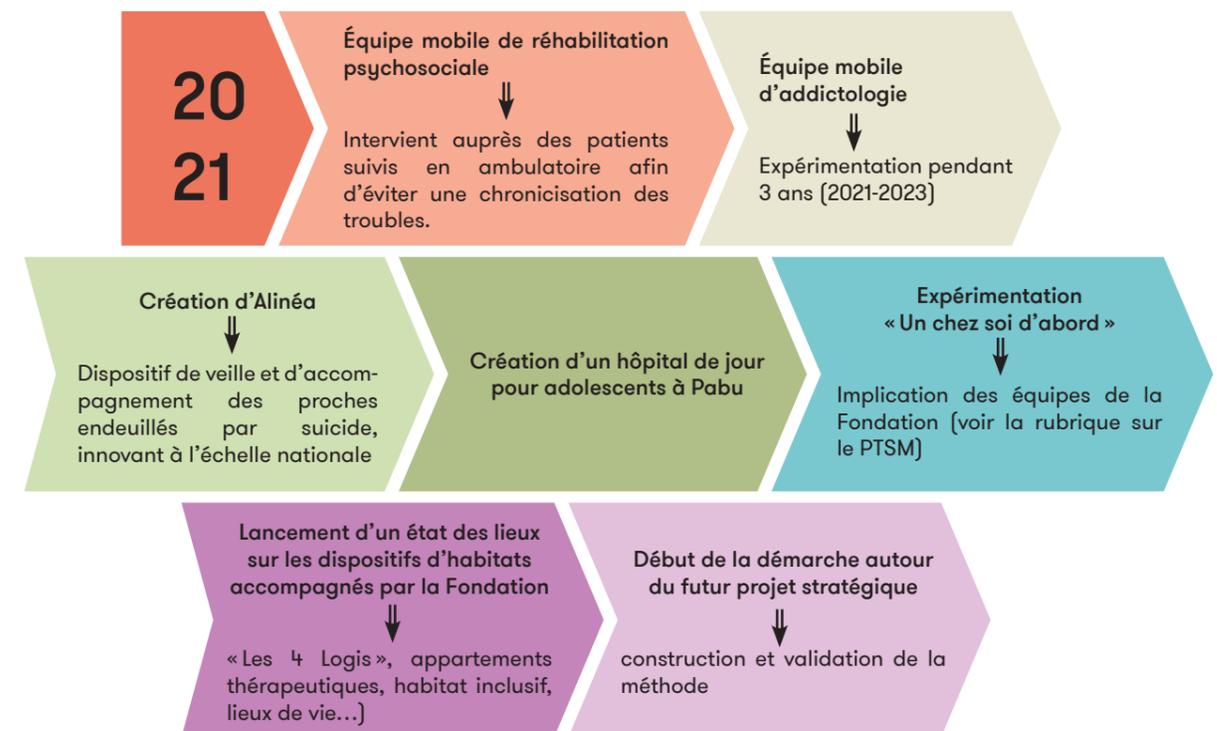


Inauguration du dispositif Alinéa - 10 septembre 2021

### Les financements obtenus via les appels à projets

FINANCEMENTS OBTENUS	AFFECTATIONS	ORIGINE DU FINANCEMENT
178 350 €	Cellule prévention suicide et fonctionnement du dispositif Alinéa	ARS, Fondation des Pompes Funèbres
50 000 €	Pôle Infanto-juvénile, pour réduire les délais d'attente en Centre Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents (CMPEA) (création d'un mi-temps d'assistante sociale) et rénover le CMPEA de Lannion	ARS, Fondation Pièces Jaunes
25 000 €	Mise en place de l'aide à la vie partagée pour les résidents du Forlac'h à Lannion (labellisation en habitat inclusif)	Conseil Départemental des Côtes-d'Armor
133 000 €	Direction des Systèmes d'Information dans le cadre du programme Hopen pour le déploiement d'une solution décisionnelle	ARS
50 000 €	Dans le cadre du programme ESMS numérique pour le déploiement d'un dossier résident informatisé pour le Foyer d'Accueil Médicalisé, la Maison d'Accueil Spécialisée et l'EHPAD	ARS
8 000 €	Point Accueil Écoute Jeune « Le Lieu » afin d'animer des ateliers sur l'alimentation et l'activité physique auprès des jeunes accompagnés	ARS
25 000 €	Mise en place de l'aide à la vie partagée pour les résidents du Forlac'h à Lannion (labellisation en habitat inclusif)	Conseil Départemental des Côtes-d'Armor
133 000 €	Résidence de l'artiste musicien lomai dans les unités de soin	ARS, Direction Régionale des Affaires Culturelles

### Les projets lancés en 2021



# 7 LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES



## 7.1 Les Équipes Mobiles

### 7.1.1 Équipe Mobile Adolescents

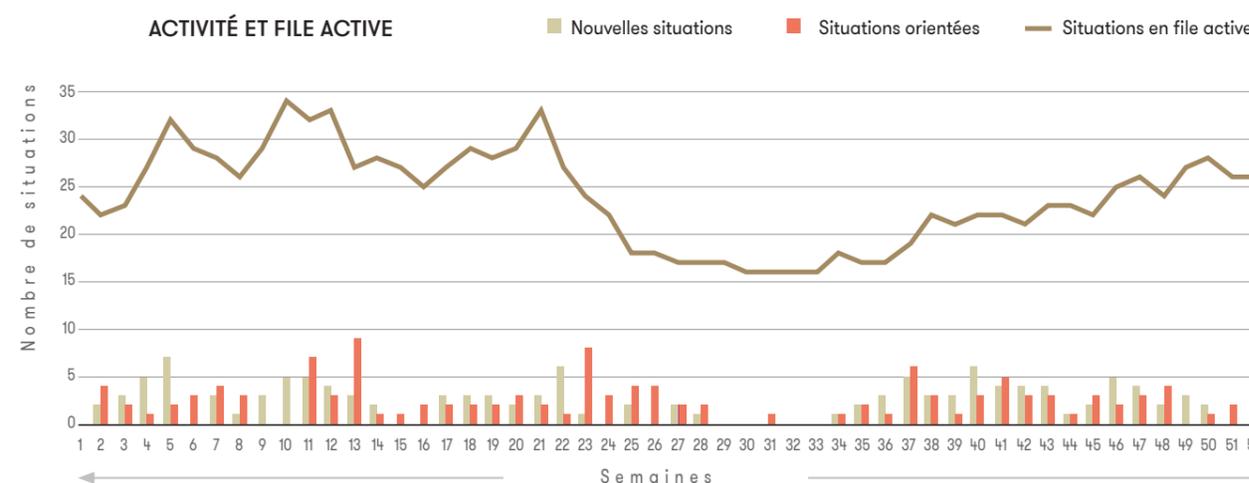
⇒ L'équipe mobile adolescents a été mise en place en septembre 2020. Elle intervient sur l'ensemble des secteurs couverts par la Fondation Bon Sauveur.

#### »» Missions

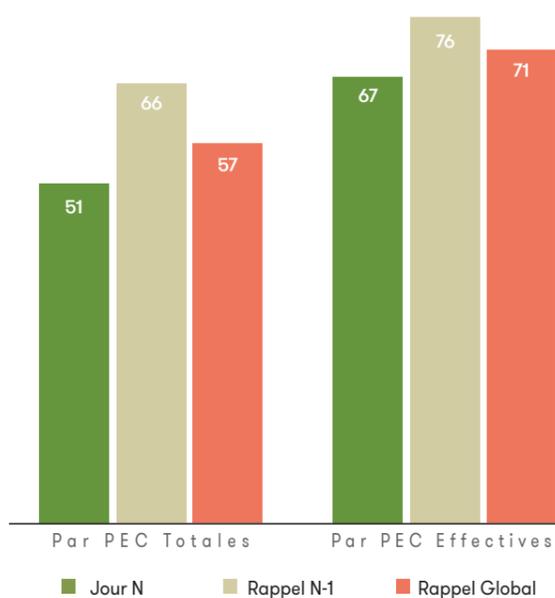
Aller à la rencontre de jeunes (10-18 ans) qui présentent une souffrance psychique/psychologique, mais qui sont dans une non-demande (qui ne bénéficient pas d'un suivi institutionnalisé). Le jeune peut être rencontré là où il le souhaite : domicile, établissement scolaire, autre lieu à sa convenance. L'équipe mobile n'est pas un dispositif d'urgence (pas de substitution aux pompiers, SAMU, forces de l'ordre en cas de crise), mais les interventions sont rapides (première prise de contact dans 48 à 72 heures après l'appel, et limitées dans le temps (10 rendez-vous au maximum avant un transfert vers une solution plus pérenne).

L'année 2021 est la première année pleine d'exercice de l'équipe mobile adolescents. Cette année a été encore très perturbée par l'épidémie de coronavirus. Une modification du calendrier scolaire a eu lieu en février 2021 avec une fermeture des établissements scolaires pendant un mois. Il a été constaté également un fort ralentissement de l'activité durant les semaines des vacances scolaires ainsi que les précédentes et suivantes.

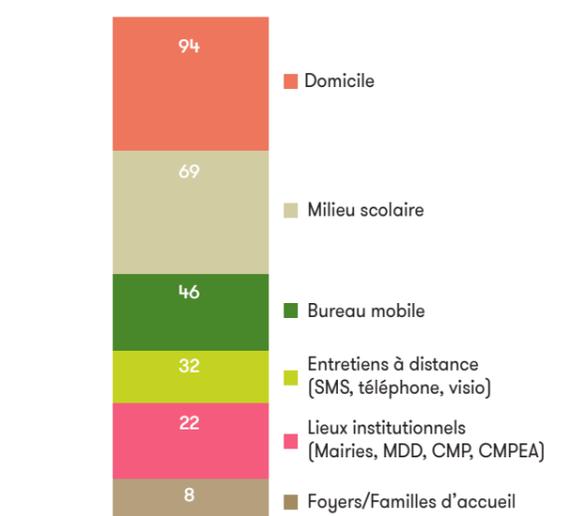
L'équipe a assuré une permanence pour les appels téléphoniques du lundi au vendredi. En cas d'impossibilité, les visites ont été remplacées par des rendez-vous téléphoniques ou par des échanges par SMS.



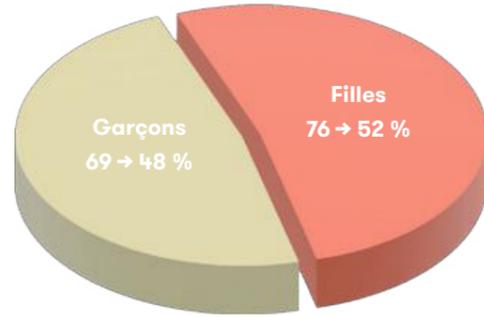
#### DURÉE MOYENNE EN JOUR DE PRISE EN CHARGE 2021



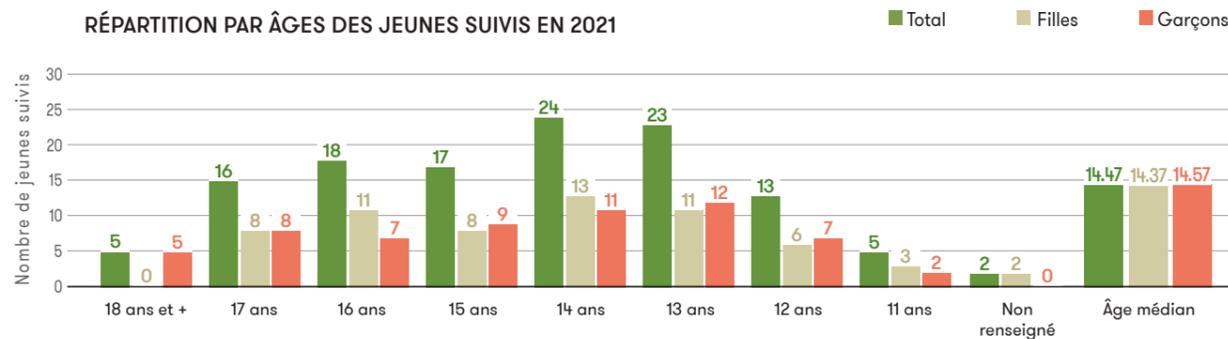
#### LIEUX DE DÉROULEMENT DES VISITES 2021



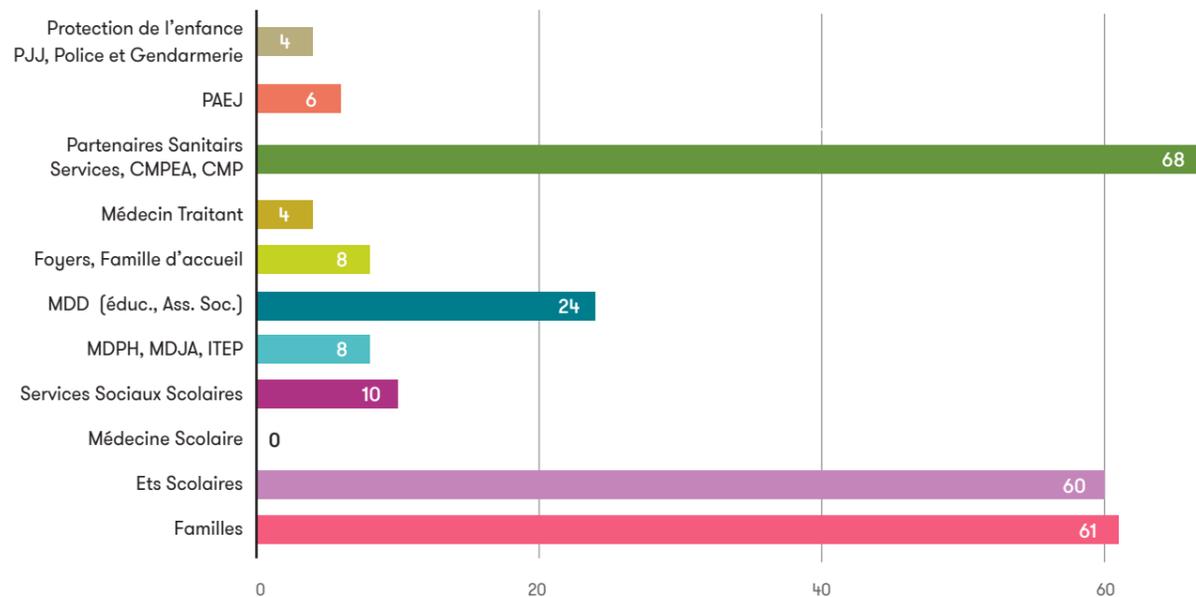
Répartition par sexe  
des jeunes suivis en 2021  
**145 jeunes**



RÉPARTITION PAR ÂGES DES JEUNES SUIVIS EN 2021



NATURE DES PARTENARIATS ÉTABLIS DANS LES SITUATIONS SOUMISES À L'ÉQUIPE MOBILE ADO EN 2021



## 7.1.2 Équipes Mobiles de précarité en Psychiatrie (EMPP)

### »» Missions

La création d'Équipes Mobiles Précarité en Psychiatrie est née de la volonté d'améliorer la prise en charge de la souffrance psychique des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

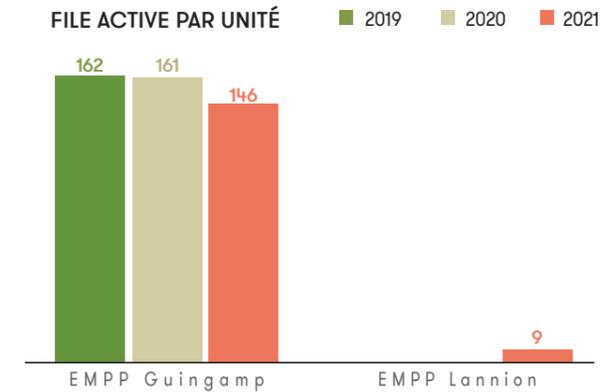
Ces équipes mobiles ont divers objectifs :

- aller vers les publics les plus éloignés à la fois des soins somatiques, mais aussi des soins psychiatriques,
- soutenir les intervenants sociaux dans le repérage précoce des troubles psychiques et dans l'orientation vers les dispositifs adéquats,
- identifier les pathologies psycho-sociales et les situations aiguës pour lesquelles une intervention se révèle vitale.

Depuis sa création en 2010, l'équipe mobile précarité de la Fondation, intervient sur le territoire du Pays de Guingamp. L'activité est en constante augmentation et les sollicitations hors secteur d'intervention sont nombreuses et ne cessent de croître.

En décembre 2020, l'ARS a donné son accord pour une extension du champ d'intervention de l'Équipe mobile précarité en psychiatrie de Guingamp de la Fondation Bon Sauveur à Bégard sur le territoire de Lannion qui présente une problématique de précarité bien repérée.

FILE ACTIVE PAR UNITÉ



Un mi-temps infirmier a été déployé sur l'EMPP de Lannion depuis septembre 2021.

Après une immersion sur le secteur de Guingamp, l'infirmière a pu réaliser **30** accompagnements pour **9** patients sur la fin de l'année 2021.

Ces chiffres sont déjà intégrés aux données de l'EMPP de Guingamp puisqu'il n'y a qu'une équipe pour deux antennes.

## 7.1.3 Équipe Mobile de Gérontopsychiatrie (EMPG)

Cette équipe a vu le jour fin 2017.

### »» Missions

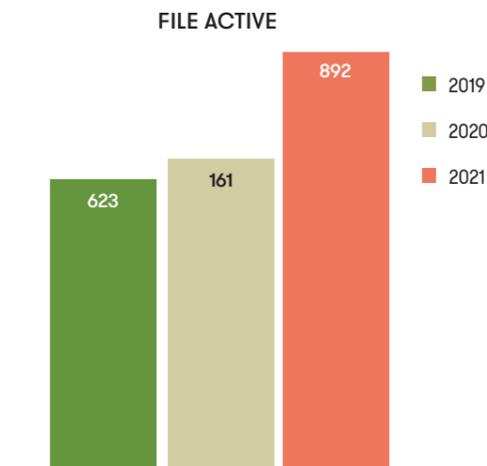
- Faciliter la prise en charge et adapter les soins aux personnes âgées présentant des troubles psychiques et/ou comportementaux en apportant une évaluation, un diagnostic, et/ou des préconisations thérapeutiques en intra et en extrahospitalier.
- Permettre et proposer des alternatives à l'hospitalisation en psychiatrie.

### Interventions

- En EHPAD (conventions de partenariat)
- En liaison sur le Centre Hospitalier de la Fondation
- À domicile pour les cas complexes après évaluation de l'équipe mobile gériatrique du secteur concerné.

### Activité

FILE ACTIVE



La file active de l'équipe mobile de gérontopsychiatrie poursuit une forte progression depuis sa création (+ **43 %**). Cette nette augmentation est due à un premier renfort d'effectif en 2021 et à la structuration des prises en charge médicales, mais aussi aux demandes croissantes consécutives à l'isolement lors de la crise sanitaire.

Sur le modèle du Centre Médico-Psychologique de Callac, la téléconsultation au moyen d'un ordinateur portable a débuté en novembre 2021, afin de permettre à certaines personnes âgées d'avoir accès aux soins et de faciliter les prises en charge et l'accompagnement.

## 7.1.4 Équipe Mobile Addictologie (EMA)

L'équipe Mobile Addictologie de territoire a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 2021 suite à un appel à projets de l'ARS.

Elle est composée :

- 1 ETP infirmier
- 0,20 ETP d'assistante sociale.

### »» Missions

Cette équipe mobile a pour mission d'intervenir au niveau des unités de psychiatrie pour accompagner les usagers, mais aussi les professionnels, dans la prise en charge en addictologie (dépendance à l'alcool, toxicomanie, tabac, médicaments, jeux...).

Dès le début de l'hospitalisation, ce partage de compétences et d'expertises permet un accompagnement global et conjoint surtout pour des patients présentant des comorbidités psychiatriques. Le bénéfice principal est d'éviter toute perte de chance pour le patient.

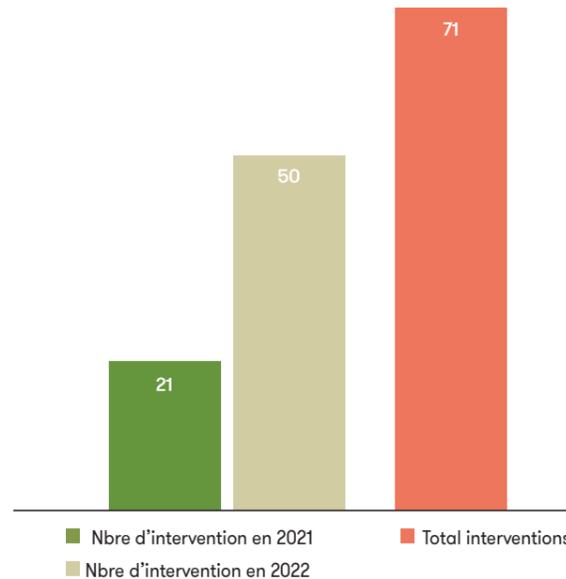
Une prise en soins et un accompagnement précoce permettent aussi d'orienter l'utilisateur pour un suivi en ambulatoire.

De plus, cette équipe mobile de liaison en addictologie permet aussi un accompagnement des patients dans leur environnement, par le biais des visites à domicile, afin de maintenir le lien et de permettre l'accès aux soins, que ce soit en structure hospitalière ou en ambulatoire.

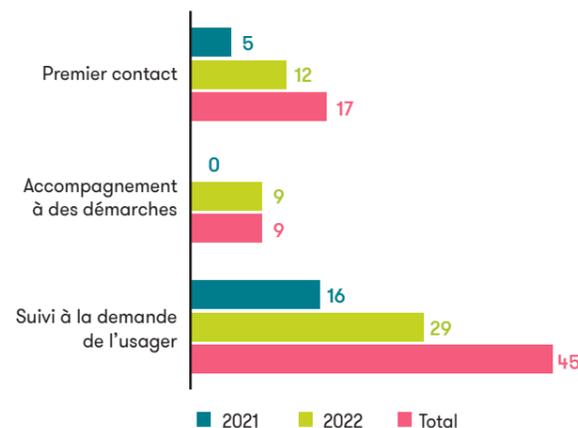
Elle complète l'offre de soins de la filière d'addictologie. Son champ d'intervention est limité à Guingamp-Paimpol agglomération et Leff communauté. Le démarrage de cette activité a été centré sur la présentation du nouveau dispositif aux partenaires (médecins libéraux et institutionnels, maisons de santé pluridisciplinaires, Centres Médico-Psychologiques, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Équipe Mobile Précarité en Psychiatrie, Équipe Mobile de Gérontopsychiatrie, Maisons du Département...)

Sur le dernier trimestre 2021, 5 patients ont été accompagnés.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES ENTRE OCTOBRE 2021 ET FÉVRIER 2022



MOTIFS D'INTERVENTION



## 7.2 Le Parcours Habitat

La Fondation Bon Sauveur a développé une expertise dans l'accompagnement dans le logement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Ainsi, l'offre actuelle de logements/hébergements se compose de :

- **Pour sa partie sanitaire** : d'unités d'hospitalisation à temps plein accueillant parfois des patients pendant une durée longue faute de solutions en aval, et accompagnant les patients vers une acquisition de compétences utiles lorsqu'ils pourront intégrer un logement ou une structure médico-sociale.
- **Pour sa partie médico-sociale** (sous réserve d'une reconnaissance du handicap psychique)
  - › D'un Foyer de Vie à Lanvollon
  - › D'un Foyer d'accueil médicalisé sur le site de Bégard
  - › D'une Maison d'accueil spécialisée sur le site de Bégard
  - › D'un EHPAD sur le site de Bégard
  - › De services d'accompagnement des personnes au sein de leur domicile propre (SAVS/SAMSAH) : à Bégard, Paimpol, Lannion
- **Pour sa partie sociale** : logements accompagnés « en ville »

**14 appartements tremplins** (4 Logis) situés sur le site ou à proximité immédiate de l'hôpital, destinés aux personnes sortant d'hospitalisation ayant un projet d'intégration d'un logement autonome.

**29 appartements occupés** de façon durable par des personnes suivies par les structures de soins ambulatoires de l'établissement (Centres Médico-Psychologiques, Centres d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel, hôpitaux de jour), répartis dans les villes de Guingamp et de Lannion (et alentours).

### 7.2.1 Le dispositif d'hébergement social et thérapeutique « Les 4 logis »

Le dispositif « Les 4 Logis » forme une approche innovante en matière de réhabilitation sociale. Il se répartit sur 4 habitations pour les usagers de la Fondation d'une capacité de 14 places :

- Saint-Vincent** : 5 studios et 1 pièce de vie commune
- L'Allée aux Moines** : 1 appartement partagé de 2 chambres
- Ker Benoît** : 1 appartement au 1<sup>er</sup> étage constitué de 2 chambres en colocation
- Ty Gwen** : 5 appartements indépendants

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un parcours adapté dans l'accompagnement en sortie d'hospitalisation, souvent longue. Une évaluation sur une période d'essai de quinze jours est proposée au patient par l'équipe de l'hôpital de jour de Bégard, avec une adaptation progressive au logis autonome, sous forme de quelques nuits, avant de signer un bail d'un mois, pour essai, puis un bail de six mois renouvelable trois fois.

Au 31/12/21, le taux d'occupation « Les 4 Logis » est de **79 %**.  
13 patients ont bénéficié du dispositif durant l'année.

L'arrivée dans l'équipe d'une éducatrice spécialisée et d'une aide médico-psychologique a conduit une réflexion sur le projet d'accompagnement des bénéficiaires. Les visites à domicile ont été réorganisées avec des référents patients et les accompagnements individualisés.

Dans le cadre de leur projet de soins personnalisés, des objectifs thérapeutiques sont établis avec chacun, et réévalués régulièrement.

Afin de favoriser l'autonomie et un retour à la cité des bénéficiaires, des déménagements de la maison Saint-Vincent à la maison Ty Gwen sont proposés. Ainsi, 3 bénéficiaires ont profité de ce parcours sur les habitats.

Le lien avec le Centre Médico-Psychologique, le Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, du site de Bégard, se poursuit afin de permettre aux patients un projet de sortie le plus individualisé possible, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés. Un groupe de réflexion incluant les locataires est d'ailleurs en cours pour formaliser un questionnaire de satisfaction.

Le travail réalisé autour de la communication sur le dispositif et la coordination de l'ensemble des parties prenantes ont permis d'améliorer la fluidité des parcours patients.

En 2021, des travaux de rafraîchissement ont été réalisés dans deux appartements de Saint-Vincent, ainsi que dans la maison de l'Allée aux Moines. Il est d'ailleurs prévu de les poursuivre en créant deux logements indépendants (un par étage) dans la maison de l'Allée aux Moines et en rénovant les intérieurs de certains logements de la maison Saint-Vincent, ainsi que l'enceinte extérieure et les liaisons fonctionnelles (entrées/sorties de la Fondation).

## 7.1.4 Le dispositif de réhabilitation psychosociale

La **réhabilitation psychosociale** repose sur l'idée que toute personne (il ne s'agit donc plus seulement d'un patient) est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Elle concerne différents champs :

- clinique (symptômes, traitement),
- fonctionnel (capacités cognitives, relationnelles, autonomie)
- social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi).

La réhabilitation se base toujours sur les capacités préservées des personnes et les utilise pour pallier au mieux les déficits.

Le **but général de la réhabilitation psychosociale** est donc de restaurer, maintenir, améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de maladies psychiques ou psychiatriques en les aidant à développer des habiletés sociales et fonctionnelles pour vivre, apprendre et travailler dans la société avec le plus d'autonomie possible.

La réhabilitation psychosociale (RPS) a toujours été soutenue par les associations d'usagers et les familles concernées. Des centres régionaux experts ont été créés dans le but d'aider à la structuration et à l'accès aux soins de ces différentes techniques : une circulaire de la Haute Autorité de la Santé, datée de janvier 2019, le précise en invitant chaque établissement à s'adosser à ces centres experts dans le but de structurer une filière RPS de proximité.

À la Fondation Bon Sauveur, une **unité de réhabilitation psychosociale** a vu le jour en janvier 2020. Elle prodigue des soins dits secondaires (patients stabilisés du point de vue clinique) à la suite des soins dits primaires qui correspondent aux phases critiques de la maladie psychique. La mise en place de cette unité vise le rétablissement et le retour vers une autonomie fonctionnelle citoyenne.

### Population concernée

Il s'agit de prendre en charge des patients âgés de 18 à 40 ans stabilisés, habituellement suivis en Centre Médico-Psychologique ou en hôpital de Jour. La prise en charge, proposée pour une durée de 6 à 24 mois, repose sur le libre

arbitre (contrat signé) et sur le respect d'un règlement intérieur où la notion de respect de soi et d'autrui est centrale. Un médecin psychiatre référent en est le garant. L'équipe pluridisciplinaire est mobile et facilement joignable (numéros directs).

### Modalités d'intégration dans le dispositif :

Après contractualisation des soins (contrat signé avec le patient), une évaluation fonctionnelle est proposée afin d'appréhender les différentes ressources mobilisables à proximité du périmètre de vie du patient. L'idée principale est d'accompagner le patient dans un projet singulier et co-construit avec le patient lui-même. Cet accompagnement a pour but de conjuguer projet de soin et projet de vie hors les murs de l'hôpital.

La prise en charge repose sur des **techniques formalisées** (Éducation Thérapeutique du Patient, remédiation cognitive, entraînement aux habiletés sociales dans des domaines divers). Ces techniques se déploient dans des petits groupes fermés et/ou ouverts (4 à 6 personnes maximum) permettant la convivialité et l'entraide. Il s'agit de programmes qui se déroulent sur 8 à 12 semaines. Un binôme anime ces ateliers de 2 heures, 2 à 3 fois par semaine, qui vise à soutenir un projet de soin plus global pour une meilleure qualité de vie et insertion dans la cité (avec ou sans projet professionnel).

Au-delà de ces approches techniques, la **dimension humaine est centrale**. La démarche consiste à dire que les patients citoyens ont le droit d'évoluer et d'être accompagnés dans et par la cité, et ce, dans le respect des valeurs de chacun. Aussi, le dispositif propose des ateliers réhabilitation psychosociale (par exemple : culinothérapie, activités liées au bien-être et à la santé physique) au sein de la ville.

Le **partenariat champ médico-social et sanitaire** est un pivot essentiel permettant, si nécessaire, d'intervenir auprès de la personne souffrant de troubles psychiques. Et bien entendu les liens avec les représentants des usagers et les familles sont privilégiés. Des soirées sont prévues pour informer, échanger et coordonner différentes actions préventives.

## 7.3 La Prévention du Risque Suicidaire

Le territoire de santé desservi par la Fondation Bon Sauveur, qui enregistre un fort taux de tentatives de suicide, parmi les plus importants d'Europe, a conduit à la création de la **cellule suicidants** afin de :

- Construire autour du patient un accueil et suivi spécifique ;
- Éviter les sorties contre avis médical ;
- Formaliser un réseau de professionnels de santé et au-delà ;
- Recueillir des données épidémiologiques locales avec pour cible la mise en œuvre des actions de prévention primaire.

Il existe également un **accueil dédié aux suicidants** dans les trois Antennes Médico-Psychologiques au sein de la Fondation Bon Sauveur de Bégard, en partenariat avec

Centres Hospitaliers Généraux du secteur (Lannion, Guingamp, Paimpol/Tréguier).

### Un réseau a été identifié à destination du public et des professionnels du terrain :

- **Les vigilants-veilleurs** : bénévoles en situation de repérage de crises suicidaires sur quatre microterritoires.
- **Les sentinelles** : collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole pour l'accompagnement des bénévoles aux situations de repérage de la crise suicidaire en milieu agricole.

## La création d'Alinéa, dispositif de veille et d'accompagnement des proches endeuillés par suicide

Afin de répondre aux besoins révélés, le dispositif Alinéa - accompagnement des proches endeuillés par suicide - est créé et inauguré en septembre 2021, en extension de la cellule prévention suicide de la Fondation Bon Sauveur de Bégard. Innovant, pionnier et collaboratif, Alinéa s'est construit dans une éthique du lien et du souci de l'autre, pour celles et ceux qui sont impliqués dans cette problématique du deuil après suicide, sous la coordination de professionnels de santé et du soin.

### Les partenaires et collaborateurs du dispositif

Cet outil d'accompagnement des proches endeuillés par suicide compte de nombreux partenaires et collaborateurs :

- **Des partenaires organisationnels et financiers :**
  - L'Agence Régionale de Santé de Bretagne
  - Lannion-Trégor Communauté
  - Guingamp-Paimpol Agglomération
  - Leff-Armor Communauté
- **Des partenaires fonctionnels :**
  - Les associations d'aide et d'écoute: Jonathan Pierres Vivantes, JALMALV (Fédération Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie)
  - Les municipalités
  - La gendarmerie
  - La police
  - Les intervenantes sociales en gendarmerie ou police
  - Le Service Départemental d'Incendie et de Secours
  - La Mutualité Sociale Agricole
  - L'Éducation nationale
- **Avec le soutien et la validation de :**
  - La Préfecture des Côtes-d'Armor
  - Le Procureur de la République de Saint-Brieuc

Une convention a été signée le 10 septembre 2021 officialisant ces partenariats.

### Une équipe pluridisciplinaire

Le dispositif Alinéa de la Fondation Bon Sauveur est composé de trois professionnels :

- Psychologue clinicienne
- Médecin psychiatre
- Infirmière

### Les missions du dispositif Alinéa : la veille et l'accompagnement du proche endeuillé par suicide

#### A La veille téléphonique : un premier soutien

Le premier appel téléphonique au proche par le dispositif Alinéa dépend du délai de réception de la fiche alerte établie par les forces de sécurité. Le délai se situe entre 7 à 15 jours suivant l'annonce du décès. Lors de ce premier appel, le professionnel recueille des informations pour établir une évaluation clinique. En fonction de cette évaluation, il est proposé au proche de le rappeler ou de programmer une consultation individuelle et/ou familiale avec l'un des professionnels du dispositif.

#### B Les consultations : rencontres individuelles et familiales

Les consultations peuvent être proposées lors de la veille téléphonique ou être prises à l'initiative du proche ou de sa famille. Une consultation n'engage pas à un suivi. La reconduction des séances se fait en fonction de la demande. Le dispositif accompagne pendant 8 séances maximum, pouvant être reconduites au besoin.

#### C Les groupes de soutien : prendre la parole

Des groupes de soutien auront lieu une fois par mois pour un temps d'échanges de deux heures. Ils accueilleront au maximum huit personnes, pendant dix séances, et seront animés par l'un des professionnels du dispositif et un partenaire associatif intervenant en qualité de « pair-aidant ». Toute personne intégrant le groupe aura bénéficié d'au moins un entretien.

### Le public accueilli

Ce dispositif accompagne les proches endeuillés par suicide : enfants, adolescents, adultes. Le terme « proches » inclut les membres d'une même famille, les amis, les partenaires de travail, les pairs du défunt...

Le public accueilli par Alinéa ne relève pas de la patientèle ni de la clientèle. Ce dispositif n'a pas vocation à s'inscrire dans une dimension sanitaire, mais dans l'accompagnement à la personne en qualité d'entourage, face à un événement de vie.

### La connaissance du dispositif Alinéa par les proches endeuillés par suicide

Lors de l'annonce du décès aux proches, les forces de sécurité leur remettent une plaquette de communication, afin de les informer de l'existence du dispositif et des aides disponibles. Avec ce support, les forces de sécurité expliquent aux proches qu'ils seront recontactés par Alinéa dans les prochains jours, afin de prendre de leurs nouvelles, suite à l'événement, grâce à la transmission d'une « fiche alerte ».

Les proches endeuillés peuvent s'opposer à la démarche. Dans ce cas, il n'y a aucune transmission d'informations entre l'officier chargé de la procédure et Alinéa.

### L'activité du dispositif Alinéa de septembre à décembre 2021



## 7.4 L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) ⇒ 5 réunions en 2021

### Définition

La commission de coordination en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) est un groupe de réflexion, de proposition et de coordination œuvrant pour la mise en place et le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient sur l'ensemble de la Fondation Bon Sauveur. Ce groupe est sous l'égide de la Commission Médicale d'Établissement.

L'Éducation Thérapeutique du Patient est une composante du parcours de soins du patient (il s'agit d'un processus continu, progressif, intégré au soin, individualisé pour chaque patient et négocié avec lui).

En psychiatrie, il est important de souligner qu'il s'agit d'une démarche volontaire du patient, centrée sur ses désirs et ses objectifs. Elle vise à aider le patient à maintenir ou à développer les compétences, les ressources dont il a besoin, dont il a envie, pour gérer au mieux sa vie avec sa pathologie mentale et favoriser son autonomie.

### Formations en 2021

Mise à jour de la liste des personnes formées et volontaires pour pratiquer l'Éducation Thérapeutique du Patient (25 personnes).

- 2 personnes ont reçu la formation initiale en l'Éducation Thérapeutique du Patient (70 heures).
- 1 personne a assisté à la formation IREPS « Coordonner un programme en ETP » sur une journée.

### Programmes mis en place

	Lieux	Nbre
Arsimed Famille	Centre Médico Psychologique - Lannion	3
Arsimed Patient	Centre Médico Psychologique - Lannion	5
Atelier du médicament	Cure-Bégard	255
	Hôpital de Jour Addictologie - Bégard	50
	CATTP - Bégard	8
	CATTP - Cavan	6
	Hôpital de Jour - Lannion	4
Habilités Sociales	CATTP - Cavan	0
	Centre Médico Psychologique - Paimpol	5 *

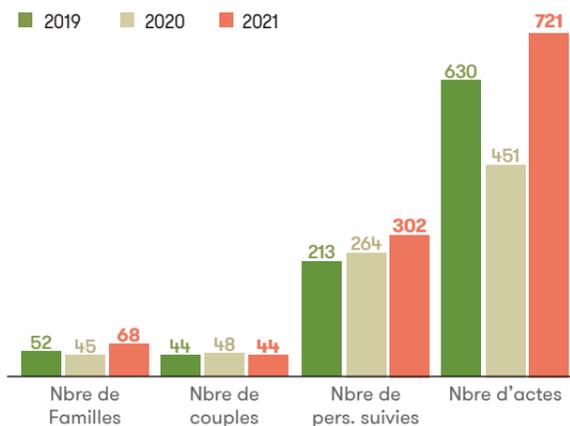
\*dont 1 qui n'a participé qu'à un seul module

## 7.5 La systémie familiale

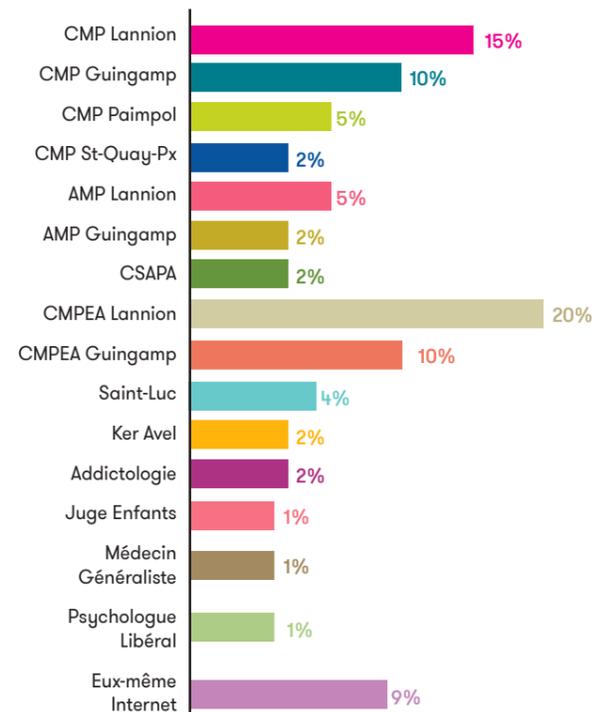
Les consultations s'adressent aux couples et aux familles qui traversent dans leur développement des situations de crises entraînant de la souffrance et pouvant se traduire par des symptômes.

Les consultations sont réalisées par deux professionnelles formées à la thérapie familiale et conjugale et membres de l'EFETA (Association Européenne de Thérapie Familiale).

TABLEAU THÉRAPIE FAMILIALE ET DE COUPLE



### ORIGINE DES DEMANDES



CMP : Centre Médico Psychologique  
MDD : Maison Du Département

CMPEA : Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents  
CSAPA : Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

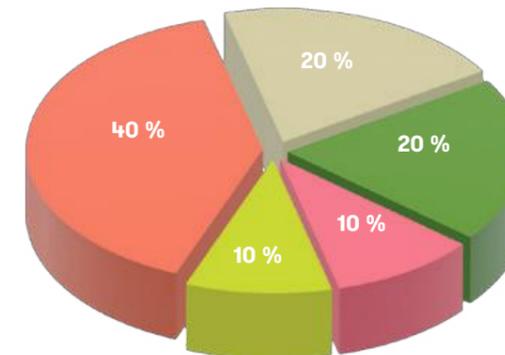
AMP : Antenne Médico-Psychologique

## 7.6 L'Électroconvulsivothérapie (ECT)

L'électroconvulsivothérapie (ECT) est reconnue comme une thérapeutique efficace dans les troubles de l'humeur pour certains patients avec 80 à 90 % de résultats positifs.

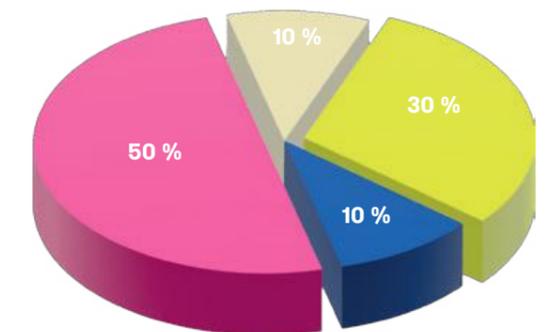
	Nombre de patients	Nombre de Sismothérapies (dont séances de rappel)	Ambulatoire	Intra Hospitalier
Pôle Argoat	7	64	5	1
Pôle Armor	3	25	3	0
Total	9	89	8	1

### RÉPARTITION DES ECT SELON LA PATHOLOGIE



F31 Trouble Affectif Bipolaire (épisode dépressif)  
F20 Schizophrénie  
F33 Trouble dépressif récurrent (Intensité sévère)  
F25 Trouble Schizo Affectif (épisode dépressif)  
F38 Épisode affectif mixte

### RÉPARTITION DES ECT PAR ÂGE



41 - 50 ans  
51 - 60 ans  
61 - 70 ans  
71 ans et +

Les sismothérapies sont réalisées au bloc opératoire du Centre Hospitalier de Guingamp les mardis et jeudis matin, par deux médecins psychiatres de la Fondation, accompagnés d'une infirmière de l'Antenne Médico-Psychologique.

Sur l'année 2021, on retrouve une baisse considérable du nombre d'ECT due à un absentéisme important des médecins anesthésistes et à la fermeture du bloc opératoire.

# 8 LES FONCTIONS SUPPORT

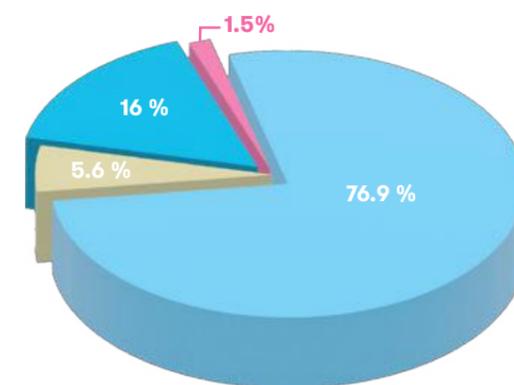


## 8.1 Les données financières

budget de fonctionnement 2021  
59 millions €

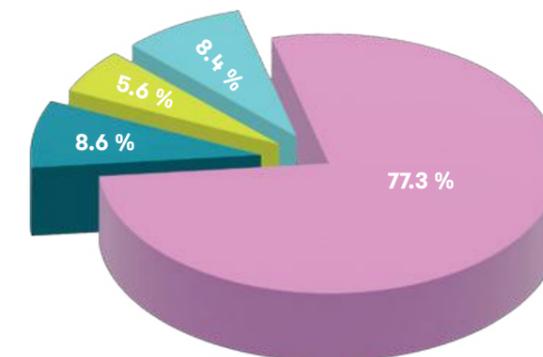
43 millions € Centre Hospitalier  
16 millions € Pôle social et Médico-social

DÉPENSES : 58.8 million €



Charges de personnel  
Charges à caractère médical  
Amortissements et provisions pour charges  
Charges Hôtelières et générales

RESSOURCES : 58.8 million €



Assurance Maladie (DAF)  
Autres Produits  
Autres tiers  
Conseil Départemental 22

## 8.2 Les Ressources Humaines

RÉPARTITION DES PERSONNES PHYSIQUES PAR FILIÈRE (classement conventionnel)

Filière	CDI	CDD	CDI+CDD	2021	2020
Administrative	59	50	64	7 %	8 %
éducative et sociale	108	8	116	13 %	13 %
Logistique	111	13	124	14 %	15 %
Médicale	38	7	45	5 %	5 %
Soignante	481	39	520	60 %	60 %
<b>Total</b>	<b>797</b>	<b>72</b>	<b>869</b>	<b>100 %</b>	<b>101 %</b>

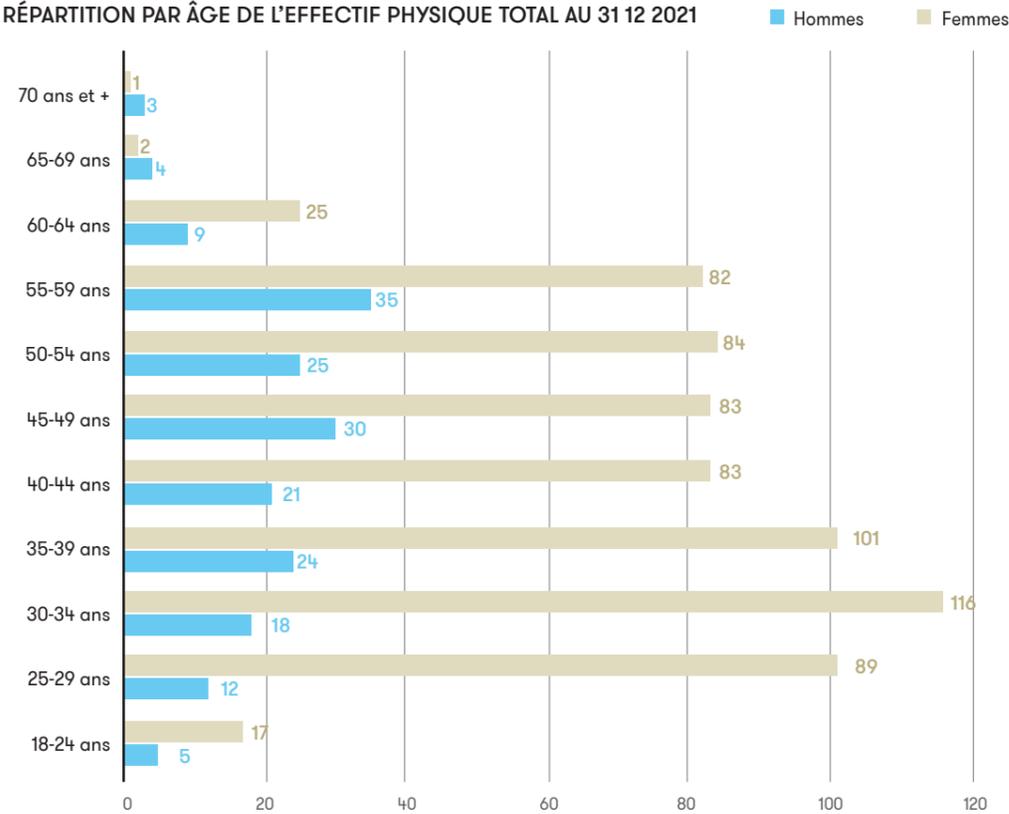
ETP ANNUEL MOYEN CDI 2021

ETP ANNUEL MOYEN CDI + CDD 2021

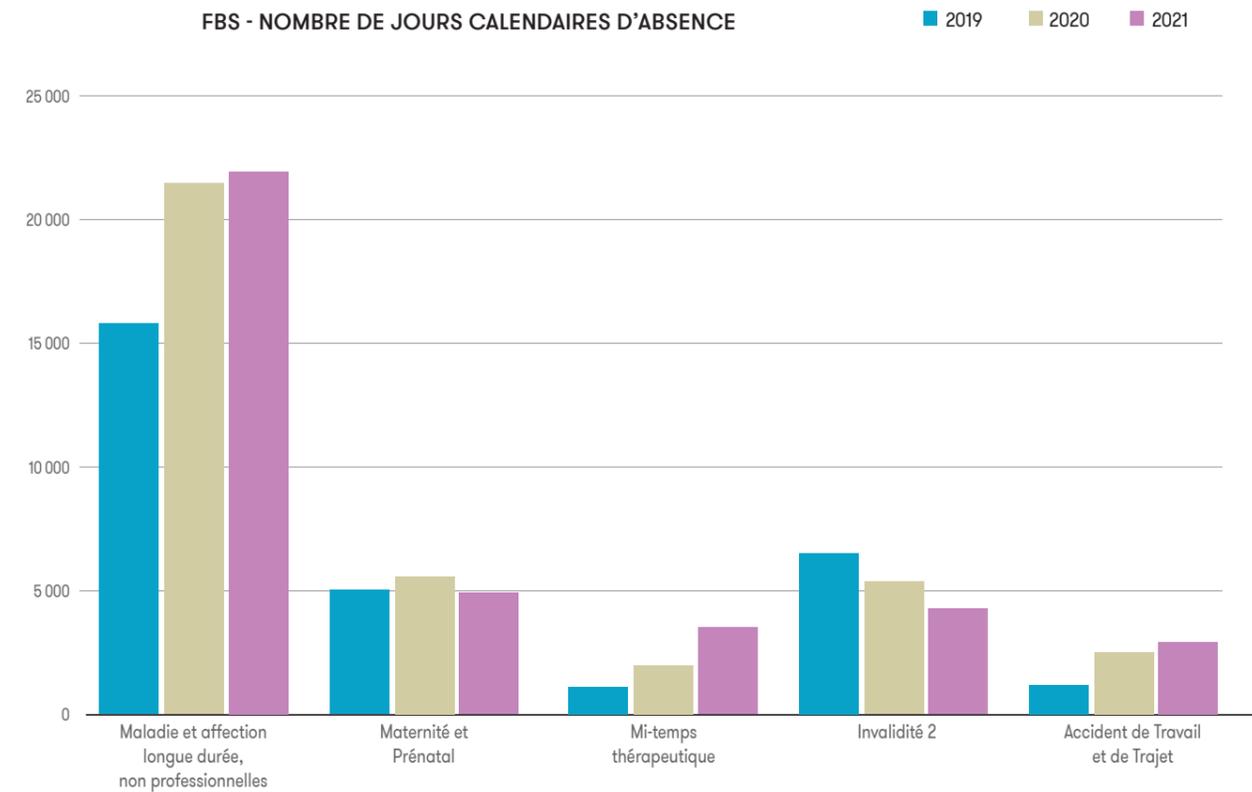
	ETP ANNUEL MOYEN CDI 2021			ÉVOLUTIONS		ETP ANNUEL MOYEN CDI + CDD 2021			ÉVOLUTIONS	
	2021	2020	2019	2021	2020	2021	2020	2019	2021	2020
CHS	546.41	527.85	507.23	18.56	3.52 %	625.29	605.18	582.47	20.11	3.32 %
EHPAD	31.15	32.57	31.63	-1.46	-4.35 %	34.41	36.32	35.52	-1.91	-5.27 %
FAM	51.21	51.65	51.49	-0.45	-0.86 %	53.87	55.04	54.07	-1.18	-2.14 %
MAS	62.71	62.08	63.38	0.63	1.02 %	68.30	68.11	69.96	0.18	0.27 %
SAVS-SAMSAH	14.60	13.03	15.33	1.57	12.06 %	16.15	14.31	16.60	1.84	12.84 %
FDV	21.16	21.94	20.46	-0.78	-3.55 %	22.17	22.31	20.47	-0.14	-0.64 %
<b>Total</b>	<b>724.24</b>	<b>709.12</b>	<b>689.52</b>	<b>18.12</b>	<b>2.56 %</b>	<b>820.18</b>	<b>801.28</b>	<b>779.09</b>	<b>18.90</b>	<b>2.36 %</b>

ETP : Équivalents Temps Plein | CDI : Contrat à Durée Indéterminée | CDD : Contrat à Durée Déterminée | CHS : Hospitalier Spécialisé  
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé | MAS : Maison d'Accueil Spécialisée | SAVS : Centre Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés | FDV : Foyer De Vie

### RÉPARTITION PAR ÂGE DE L'EFFECTIF PHYSIQUE TOTAL AU 31 12 2021



### Évolution de l'absentéisme par type d'absence



La crise sanitaire a conduit à une forte augmentation de l'absentéisme au sein de la Fondation Bon Sauveur comme dans beaucoup d'établissements de santé, soit + 40 % par rapport à février 2019.

### Embauches en Contrat à Durée Indéterminée par qualification et par établissement

Qualification	CHS	EHPAD	FAM	FDV	MAS	SAVS	TOTAL
Accompagnant Éducatif et Social	--	--	2	1	--	--	3
Agent des Services Logistiques	1	1	1	--	--	--	3
Aide Soignant	2	--	--	--	4	--	6
Assistant Social	1	--	--	--	--	--	1
Cadre Administratif	2	--	--	--	--	--	2
Chargé de Communication	1	--	--	--	--	--	1
Éducateur Spécialisé	--	--	--	--	1	2	3
Éducateur Technique Spécialisé	1	--	--	--	--	--	1
Infirmier	17	3	--	--	2	--	22
Médecin Généraliste	1	--	--	--	--	--	1
Médecin Spécialiste	3	--	--	--	--	--	3
Moniteur d'Atelier	1	--	--	--	--	--	1
Ouvrier des Services Logistiques	1	--	--	--	--	--	1
Psychologue	5	--	--	--	1	--	6
Psychomotricien	2	--	--	--	--	--	2
Rédacteur	2	--	--	--	1	--	3
Secrétaire médical	1	--	--	--	--	--	1
Technicien Administratif	1	--	--	--	--	--	1
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>61</b>

CHS : Hospitalier Spécialisé | FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé | MAS : Maison d'Accueil Spécialisée | SAVS : Centre Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés | FDV : Foyer De Vie

### Formation continue

#### Le plan de développement des compétences

L'année 2021 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe au sein du service formation de la Fondation (responsable et assistante).

À elles deux, elles ont assuré, dans un contexte de crise sanitaire, la mise en place d'un plan de développement des compétences ambitieux :

**92 groupes d'une douzaine de participants** ont bénéficié de formations collectives (hors formations incendie).

La majorité de ces formations a été animée par les **30 formateurs** internes occasionnels que compte la Fondation.

**105 professionnels** ont participé à des colloques ou congrès (en visioconférence ou en présentiel).

**83 professionnels** ont bénéficié de formations individuelles.

**22** des formations individuelles correspondent à des formations qualifiantes permettant une évolution professionnelle ou un changement de métier, soit :

- 4 accompagnements vers le D.E d'Aide-Soignant
- 2 D.E Infirmier en Pratique Avancée
- 1 D.U Addictologie
- 1 D.U Évaluation et Traitement de la Douleur
- 1 D.U Psycho et Psychopathologie périnatalité et du très jeune enfant
- 1 D.U Hygiène et épidémiologie infectieuse
- 1 formation à l'École des Cadres
- 1 formation CAFERUIS

La Fondation a également renforcé sa politique d'insertion en développant l'accès à des métiers par l'apprentissage. **9 jeunes** ont ainsi été accompagnés vers une qualification durable pour un emploi.

### Un partenariat pour développer les compétences : la formation des cadres de proximité

En 2020 et 2021, la Fondation a organisé, conjointement avec la Fondation de Saint-Jean de Dieu et l'Association Hospitalière de Bretagne, une action de formation de 13 jours pour les cadres de proximité, intitulée « Parcours Managers », avec pour objectif de compléter la formation des cadres de santé, des adjoints des établissements médico-sociaux, des services administratifs et services techniques dans la gestion de la conduite des projets et des équipes.

#### Les thèmes de cette formation modulaire

- 1 Les outils de la gestion de projet
- 2 La posture professionnelle du manager, ses droits, ses devoirs
- 3 La gestion des émotions - gestion de crise
- 4 La communication et l'animation d'équipes
- 5 Le management du changement
- 6 Le co-développement

Au-delà des apports théoriques, il s'agissait aussi de créer des partenariats et du travail en réseau.

Dans la suite logique, des ateliers mensuels de co-développement sont maintenant proposés aux cadres de proximité de la Fondation.

### Qualité de vie et conditions de travail

Lors de la certification 2021, la qualité de vie au travail a été auditée par les experts visiteurs. Les démarches en place ont retenu leur attention et ils ont accordé la note maximum de **100 %** aux pratiques en matière de qualité de vie au travail à la Fondation Bon Sauveur de Bégard.



La poursuite de la crise sanitaire a encore fortement impacté l'activité de la Direction des Ressources Humaines. Une préoccupation majeure : le maintien de la poursuite des activités en préservant les conditions de travail des équipes en poste. Comme en 2020, pour faire face à un taux d'absentéisme important, la Direction des Ressources Humaines a donc fait appel à des renforts important en Contrat à Durée Déterminée et à des intérimaires, et ceci dans un contexte de tension important sur les emplois du soin et de l'éducatif.

En 2021, la Commission de Santé et Sécurité au Travail (la CSSCT) a pu se réunir **10 fois**. Cette instance, constituée des représentants du personnel, des élus de proximité et de la Direction, a pu travailler et donner des avis sur plusieurs dossiers.

Ainsi, la commission s'est impliquée dans la mise en place de panneaux d'information pour le personnel dans l'ensemble des unités, mais également sur le déploiement des chaussures adaptées pour les structures sociales et médico-sociales.

Cette commission s'est également déplacée dans les services pour entendre les professionnels sur la question de leurs conditions de travail. Chaque visite a donné lieu à un rapport avec des préconisations. Les représentants du personnel ont ainsi visité les services de l'unité de gérontopsychiatrie de Lévéné, le Centre Médico-Psychologique de Quintin, l'hôpital de jour de Bégard, la Maison d'Accueil Spécialisée, la clinique d'addictologie, les services techniques, et l'unité d'hospitalisation de Saint Luc.

En 2021, la commission a été consultée sur les évolutions de cycles de travail pour les services suivants :

- Centre Médico Psychologique de Lannion
- Antenne Médico Psychologique de Lannion,
- Antenne Médico Psychologique de Paimpol,
- Pool de remplacement infirmiers et aides-soignants

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, **5** interventions des quatre formateurs internes en prévention des risques en lien avec les activités physiques ont été organisées en immersion au sein des équipes de nuit, à l'EHPAD, au Foyer d'Accueil Médicalisé, à la Maison d'Accueil Spécialisée et sur l'unité d'hospitalisation de Ker Avel. Ces immersions ont permis de sensibiliser près de **90** professionnels. Très concrètement, il s'agit d'accompagner les professionnels dans l'amélioration de leurs pratiques, au quotidien.

## 8.3 Le système d'information

### Contexte général et réalisations techniques et fonctionnelles

L'année 2021 a vu la reprise des projets du schéma directeur, après une année 2020 perturbée par la crise COVID. De nombreux projets ont été menés sur le dossier patient sur des sujets comme la mise en œuvre de l'article 84 (suivi des mesures d'isolement et de contention), ce qui a amené le déploiement de la prescription de soins, et une montée de version majeure du logiciel dossier patient informatisé. Le déploiement du logiciel Mediateam pour le dispositif Alinéa, ou encore le déploiement des équipements de téléconsultation pour l'Équipe Mobile en Gérontopsychiatrie sont les réalisations phares de cette année. La création de comptes de messagerie sécurisée pour les secrétariats et infirmiers a permis de récupérer les résultats de laboratoire en provenance du Centre Hospitalier de Lannion par voie sécurisée.

Comme prévu le logiciel ELAP-Axege a été déployé dans le cadre du domaine D5 du programme Hop'en. La Fondation a reçu pour ce déploiement un financement de **133 k€**. L'abonnement à une plateforme de gestion des renforts de personnel (Hublo) a été souscrit.

Sur le plan technique, de nombreuses actions ont été menées, en particulier le déploiement d'une 2<sup>de</sup> salle des serveurs informatiques, la mise en sécurité de la messagerie, le renouvellement du parc d'imprimantes, ainsi que la poursuite du déploiement du réseau Wifi.

## 8.4 La sécurité et la protection des données

L'année 2021 a été marquée par l'harmonisation des règles et des pratiques applicables en matière de protection et de sécurité des données à caractère personnel.

L'année 2021 a permis la mutualisation des fonctions et RSSI entre la Fondation Bon Sauveur de Bégard et l'Association Hospitalière de Bretagne ainsi que la désignation de celui-ci auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Au sein de la Fondation Bon Sauveur de Bégard, la protection des données à caractère personnel est actuellement un projet reposant sur plusieurs piliers.

Le premier pilier démarré en septembre 2021 a été l'état des lieux de l'existant au sein des services de direction, mais également auprès des projets initiés par la Fondation. L'assistance de la mise en conformité auprès des collaborateurs ainsi que le bilan des actions communes aux directions et aux établissements sont deux actions qui suivront naturellement à cette première étape, en 2022.

### Gestion du parc - chiffres clés

Le parc informatique est en constante augmentation, en lien avec l'informatisation toujours croissante des processus métiers et les besoins de mobilité.

En 2021, la Direction des systèmes d'information a géré **4 155** appels (demandes et incidents), pour un parc de **613** ordinateurs, **166** téléphones mobiles, **125** serveurs et **128** imprimantes. À titre informatif, en 2009, le parc comptait **16** serveurs et **280** ordinateurs.

### Échange de données avec l'extérieur

La Direction des Systèmes d'Information met à disposition des services d'échanges avec l'extérieur (patients/proches, partenaires de santé, etc.).

Un peu plus de **22 000** rappels de rendez-vous ont pu être adressés aux patients ou à leurs proches.

Les professionnels de la Fondation ont émis **220** emails sécurisés, ce qui est un chiffre assez modeste, car cet usage a vocation à se développer.

La plateforme BlueFiles permettant d'échanger des données sensibles a été déployée ; les professionnels de la Fondation ont généré plus de **120** partages, dont 77 émanant de 3 secrétariats médicaux.

## 8.5 Les ressources logistiques et travaux

### La prestation du linge

Depuis 2016, la Fondation Bon Sauveur de Bégard confie sa prestation linge au Groupement d'Intérêt Public « Services Inter hospitaliers du Trégor-Goëlo ».

SYNTHÈSE TONNAGE DU LINGE

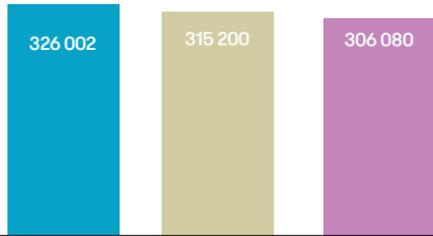
■ 2019 ■ 2020 ■ 2021



### La prestation de restauration

NOMBRE DE REPAS SERVIS

■ 2019 ■ 2020 ■ 2021



### Développement durable

Un chargé de mission Développement Durable a été recruté pour un an afin de structurer la démarche et piloter les actions à mettre en œuvre.

#### Principales actions mises en œuvre :

##### La biodiversité :

- Plantation de plus **700** arbres sur le site de Bégard en deux ans ;
- Mise en place de l'éco-pâturage pour entretenir les espaces verts comprenant un cheptel de plus de vingt animaux ;
- Installation de ruches dans le parc ;
- Réduction des surfaces imperméabilisées par l'aménagement d'espaces verts (parking, cours...).

##### L'énergie :

- Étude pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur le site de Bégard ;
- Poursuite du travail d'isolation des bâtiments et notamment des installations techniques (sous-stations avec plus de points singuliers).

##### La gestion des déchets :

- Valorisation et recyclage du mobilier ancien via des associations ou bien des recycleries locales ;
- Valorisation et retraitement du stock d'ordinateurs usagés ;
- Audit sur le circuit des déchets ;
- Réduction du gaspillage alimentaire via la pesée des déchets dans les services et au self.

#### Signalétique extérieure

Rénovation de l'ensemble de la signalétique extérieure  
Fin des Travaux ▶ 2<sup>e</sup> trimestre 2021  
Coût ▶ **50 000 €**

#### Unité de soins

Rénovation de 70 salles de bain sur Ker-Avel, Saint-Luc et Lévéné.  
Début des Travaux prévue ▶ 2020  
Fin des Travaux prévue ▶ Juin 2024  
Coût ▶ **500 000 €**

Installation de poignées à badge sur les chambre de Ker-Avel.  
Fin des Travaux prévue ▶ 2<sup>e</sup> trimestre 2021  
Coût ▶ **30 000 €**

#### Pharmacie

Création d'une extension destinée à stocker l'O2 dans le prolongement de la pharmacie.  
Fin des Travaux prévue ▶ Mai 2022  
Coût ▶ **40 000 €**

### Point sur les Travaux en cours

#### BÉGARD

##### Locaux Administratifs

Rénovation des sols, peinture et modernisation de l'éclairage

Fin des Travaux ▶ fin 2021

Coût ▶ **200 000 €**

Aménagement de la nouvelle salle de réunion équipée d'outils numérique modernes

Fin des Travaux ▶ 2<sup>e</sup> trimestre 2021

Coût ▶ **80 000 €**

##### MAS3 «Maison des Roseaux»

Regroupement des 3 unités de la MAS  
Agrandissement de 400 m<sup>2</sup>

✦ réaménagement intérieur (700 m<sup>2</sup>)

Fin des Travaux ▶ octobre 2021

Coût ▶ **2 200 000 €**

##### «Maison des Fontaines»

Rénovation des sols et des peintures dans les axes de circulation

Fin des Travaux ▶ Décembre 2021

Coût ▶ **150 000 €**

#### GUINGAMP

**Cession** des maisons situées au centre ville et à Grâce qui accueilleraient les structures extra-hospitalières

#### LANNION, PÔLE ADULTE

Création d'un bâtiment de 2000 m<sup>2</sup>

Regroupement des activités adultes dans l'enceinte du Centre Hospitalier.

Appel d'offre en cours

Fin des Travaux prévue ▶ Décembre 2023

Coût ▶ **4 000 000 €**

#### LANVOLLON, FOA

Création d'une chambre pour un accueil temporaire de nuit.

Appel d'offre en cours

Fin des Travaux ▶ 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Coût ▶ **20 000 €**

#### PABU, CMP

Agrandissement destiné à la création de 6 bureaux  
✦ réaménagement de l'accueil des patients

Fin des Travaux ▶ fin 2021

Coût ▶ **200 000 €**

## 8.6 La pharmacie

### »» Missions

Les missions de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) sont définies par le code de la santé publique.

La Pharmacie à Usage Intérieur est chargée :

- D'assurer la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention, l'évaluation et la dispensation des médicaments, des dispositifs médicaux stériles ;
- De mener toute action de pharmacie clinique, à savoir de contribuer à la sécurisation, à la pertinence et à l'efficacité des soins, en collaboration avec les autres membres de l'équipe de soins, et en y associant le patient ;

### Activité

**33** ▶ Entretiens pharmaceutiques

**322** ▶ Patients ayant participé à un atelier thérapeutique

**4** ▶ Réunions de la Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS)

4 réunions se sont tenues en 2021

Comités du médicament avec pour thème principal le référencement de molécules et les informations de pharmacovigilance :

- Validation de la fiche « Bon usage des neuroleptiques » ;
- Paramétrage des injections retard ;
- Réévaluation des antibiotiques ;
- Présentation du contenu du chariot d'urgence et du sac à dos d'urgence ;
- Validation de la fiche « Le bon usage des antibiotiques au bon moment » ;
- Présentation de l'affiche « Médicament à risque » ;
- Informations sur la pharmacovigilance ;
- Enquête naturalistique « Prescription des NAP-Neuroleptiques Action Prolongée » ;
- Validation de la fiche Bon usage des NAP ;
- Validation de la version 3 du guide « Psychotropes et sujet âgé ».

Comités avec pour thème principal le circuit du médicament :

- Point sur les nouvelles molécules référencées en 2020 ;
- Circuit du médicament : point hôpital de jour - organisation de Saint-Luc - médicament personnel, quels consensus et impact ?
- Validation du programme d'action COMEDIMS 2021 ;
- Prise en charge médicamenteuse dans les hôpitaux de jour ;
- Résultat de l'enquête sur les médicaments personnels ;
- Mise en place de la surveillance cardio Métabolique des Neuroleptiques.



**FONDATION BON SAUVEUR**  
1 rue du Bon Sauveur | BP 01  
22140 Bégard  
Tel. 02 96 45 37 01  
[directiongenerale@fondationbonsauveur.fr](mailto:directiongenerale@fondationbonsauveur.fr)  
[www.fondationbonsauveur.com](http://www.fondationbonsauveur.com)

**FONDATION BON SAUVEUR DE BÉGARD**



**PÔLE DE SANTÉ MENTALE**

Résolument proche, humain et innovant.